



Ce n'est pas parce qu'il est tombé deux pouces de neige dans la région de Québec hier matin, et qu'il ne reste que 70 jours d'ici Noël, que vous pouvez vous permettre d'exagérer, mademoiselle. Je n'ai même pas encore posé mes fenêtres doubles... (Téléphoto CP)

Croisade antitrust

La justice américaine veut démanteler IBM

NEW YORK (AFP) — Le gouvernement américain a proposé le démantèlement de la société International Business Machines — IBM — afin de faire disparaître l'énorme puissance de marché du géant mondial de l'ordinateur.

La proposition a été formulée par le département de la justice devant un tribunal de New York dans le cadre de poursuites anti-trust entamées en janvier 1969 et qui n'en sont encore qu'au stade des audiences préliminaires. Le tribunal avait demandé la semaine dernière à l'administration de faire connaître les remèdes qu'elle envisageait si la justice lui donnait raison au détriment d'IBM.

Sans donner beaucoup de détails sur la procédure envisagée, le département de la justice a révélé que le démantèlement s'effectuerait par la formation avec l'ensemble des installations américaines et étrangères d'IBM dans le secteur des systèmes d'ordinateurs de plusieurs entités équilibrées, concurrentielles, indépendantes et séparées, capables de lutter avec succès sur les marchés intérieur et international l'une contre l'autre et contre les autres concurrents américains et étrangers.

L'avocat d'IBM, M. Thomas Barr, a immédiatement reproché au gouvernement d'étendre l'affaire en la faisant porter également sur les opérations de la société à l'étranger alors qu'initialement la plainte, datant de janvier 1969, ne portait que sur ses activités aux États-Unis. Il a ajouté que l'administration ne pouvait gagner le procès et qu'elle s'efforçait d'exercer des pressions sur IBM.

IBM vient au cinquième rang dans le

classement des grandes entreprises américaines, avec un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de dollars. Elle occupe depuis longtemps une place dominante sur le marché des ordinateurs et les experts estiment qu'elle détient près de 70 pour cent du marché mondial.

Quelques minutes après l'annonce de la proposition de l'administration, les

Voir page 6: IBM

Lewis s'interroge: qu'advient-il du rapport annuel?

OSHAWA, Ont. (PC) — M. David Lewis a affirmé hier que le Conseil économique du Canada a retardé la publication de son rapport annuel, probablement parce qu'il ne veut pas influencer la campagne électorale en vue des élections du 30 octobre.

Le leader du Nouveau parti démocratique a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il a été informé que le rapport critiquait fortement le gouvernement Trudeau et que sa publication pourrait être retardée jusqu'après les élections. Ce rapport est ordinairement publié en septembre ou en octobre.

M. Lewis a déclaré qu'il n'avait aucune raison de croire que le conseil ou son président, M. André Raynaud, retardait la publication du rapport par suite de pressions politiques. Il sem-

Voir page 6: Lewis s'interroge

Le CEC entreprendra une étude du système financier du Canada

TORONTO (PC) — Le Conseil économique du Canada entreprend une étude exhaustive du système financier du Canada, afin de déterminer dans quelle mesure il est utile au pays, a annoncé hier le président du CEC, M. André Raynaud.

Dans un discours prononcé devant la

seconde conférence nationale de l'Institut des banquiers canadiens, M. Raynaud a invité ses auditeurs à émettre leurs opinions sur le fonctionnement des politiques monétaires et leur influence sur le marché financier, et à en commenter l'efficacité. M. Raynaud a ajouté que le CEC n'avait aucune opinion préconçue sur les résultats de l'enquête.

Les politiques monétaires se reflètent dans l'influence que le gouvernement et la Banque du Canada exercent sur les taux d'intérêts et les réserves monétaires.

Selon M. Raynaud, l'enquête du CEC portera sur l'impact des restrictions ou des adoucissements monétaires sur les dépenses privées et commerciales.

Les réactions sont longues à s'exprimer au Canada et il faut attendre de 18 à 30 mois pour obtenir une réponse à un changement de politique monétaire.

"A cause de ces délais, il est manifestement très difficile d'appliquer une politique monétaire efficace et il faut établir des prévisions meilleures et à plus long terme que celles que nous détenons actuellement."

"Depuis deux ans, toutefois, on a contesté la longueur et le caractère prévisible de ces délais, de sorte qu'une nouvelle enquête sur la question nous paraît extrêmement souhaitable."

L'enquête portera également sur

la météo

Nuageux avec chutes de neige occasionnelles. Maximum de 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint-Ignace d'Antioche

VOL. LXIII - NO. 239

Montréal, mardi 17 octobre 1972

15 CENTS

Dans Mont-Royal

Éric Kierans votera pour le NPD

OSHAWA (CP) — Un ex-membre du cabinet libéral, M. Eric Kierans, a annoncé hier à Oshawa qu'il appuierait le candidat néo-démocrate dans la circonscription de Mont-Royal, de préférence au premier ministre, M. Trudeau, et au candidat conservateur, M. André Bouchard.

M. Kierans a rendu publique une let-

tre qu'il avait adressée au premier ministre le 13 octobre pour lui expliquer sa prise de position. Même si j'entends demeurer libéral, écrivait M. Kierans, je ne peux appuyer ni le premier ministre ni le candidat conservateur dans Mont-Royal.

J'appuierai le candidat néo-démocrate, ajoutait M. Kierans, parce que

son parti préconise des changements économiques que "j'estime fondamentaux pour l'avenir du Canada".

M. Kierans était ministre des communications dans le cabinet de M. Trudeau jusqu'à sa démission en 1970 parce qu'il ne pouvait accepter la politique économique du gouvernement.

Durant la présente campagne, M.

Kierans a appuyé ouvertement certaines déclarations du leader néo-démocrate. Il a d'ailleurs préfacé le livre qu'a lancé M. Lewis dernièrement, "Loudspeaker: Corporate Welfare Bums".

Pourtant, à maintes reprises, il a affirmé que jamais il n'adhérerait au nouveau parti démocratique, même s'il est

Voir page 6: Eric Kierans

Ottawa envisage d'acquérir de Havilland

\$80 millions pour l'ADAC

OTTAWA (CP) — Le gouvernement a annoncé hier un projet de développement par la compagnie de Havilland, au coût de \$80 millions, d'un nouvel appareil à décollage et atterrissage court (ADAC). Le gouvernement a d'autre part pris une option d'achat de la compagnie de Havilland.

Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, a précisé que pour le moment le Canada n'avait pas l'intention de se porter acquéreur de la compagnie et que l'option d'achat ne représentait qu'une des éventualités envisagées.

Le nouvel appareil sera de type quadrimoteur d'une capacité de 48 passagers. Le projet portera l'appellation DHC-7. Deux prototypes seront construits d'ici le printemps de 1975. Selon M. Pépin, un estimé conservateur permet de prévoir une possibilité de 150 ventes assurées, et un marché éventuel de 450 à 500 appareils.

Les moteurs turbo-propulseurs du nouvel ADAC seront fabriqués à Montréal par la compagnie United Aircraft du Canada.

Selon les termes du programme de productivité de défense, le ministère de l'industrie et du commerce versera \$45 millions à la compagnie de Havilland pour la durée du programme de développement. La compagnie dépensera de son côté \$10 millions environ. United Aircraft recevra \$12 millions d'Ottawa et devra dépenser \$4 millions environ.

Déjà, plus de \$7 millions ont été consacrés au développement d'un appareil ADAC. Cette somme est comprise dans les \$80 millions dont parlait M. Pépin hier.

Le président de la compagnie de Havilland, M. B.B. Bundesman, qui assistait à la conférence de presse de M. Pépin, a précisé que le DHC-7 sera l'appareil de transport le moins bruyant sur le marché.

L'avion aura une vitesse de croisière de 275 milles à l'heure et pourra décoller d'une piste de 2.000 pieds.

Sans ce projet de développement, a-t-il ajouté, la compagnie de Havilland aurait été en danger de perdre son équipe de 325 chercheurs, "sans doute les meilleurs au monde dans le domaine des ADAC", de dire M. Bundesman.

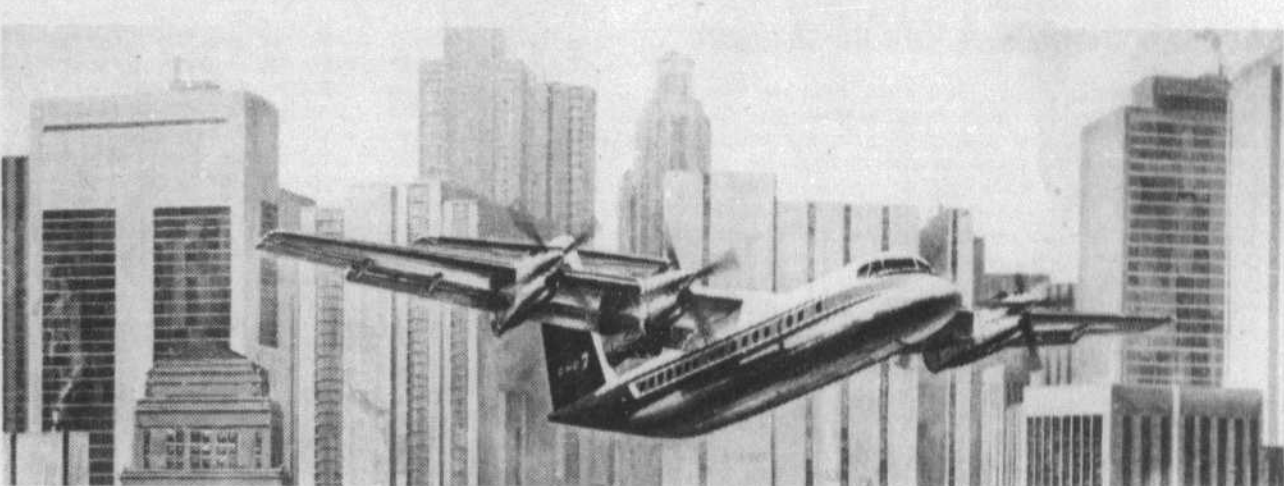
La fabrication et la mise au point de deux prototypes créera 1.500 emplois environ en 1973 et 1974, a déclaré M. Pépin. Quand la production commencera, il sera question de 3.000 emplois.

Le contenu du DHC-7 sera de 85 à 90 pour cent canadien et toutes les compagnies canadiennes auront la chance de présenter des soumissions pour les diverses pièces.

Déjà, des clients éventuels ont été contactés, et la compagnie de Havilland a déjà conclu un accord de commercialisation avec la compagnie américaine Boeing Aircraft.

Le nouveau moteur de United Aircraft qui sera mis au point pour le DHC-7 respectera des normes sévères d'émission de matières polluantes.

Voir page 6: La CEC



Une illustration du DHC-7 dont deux prototypes seront réalisés avec la participation du fédéral.

Seuls les enseignants et les employés de la RAQ seront régis par un décret

par Paul Longpré

QUEBEC (PC) — Après bien des soubresauts, la longue aventure du Front commun des employés des secteurs publics s'est soldée hier par la conclusion d'ententes de principes touchant plus de 110.000 syndiqués.

Les pourparlers intensifs de la fin de semaine, qui ont nécessité la tenue d'une séance spéciale du Conseil des ministres, ont donc permis au groupe très important des affaires sociales d'éviter l'imposition d'un décret. Ce groupe, de 90.000 syndiqués, majoritairement représenté par la CSN, comprend les employés d'hôpitaux et les employés des diverses agences publiques et privées de services sociaux.

On a également trouvé un terrain d'entente chez les employés de soutien des commissions scolaires qui compte environ 12.000 membres.

D'autre part, il est maintenant certain que les enseignants de la CEQ et de la PAPT tombent sous le coup d'un décret. A ces tables sectorielles l'impasse subsistait en fait depuis plusieurs mois.

On n'écarterait pas non plus hier soir la possibilité d'une séance de négociation de la dernière chance avec les quelque 2.200 syndiqués de la Société des alcools. Mais les litiges sont presque insurmontables dans ce secteur, puisqu'ils touchent à presque tous les points de la convention collective.

Au contraire, les pourparlers devaient se poursuivre en soirée pour signer une entente de principe chez les employés de soutien des cégeps, représentés par la CSN. Les porte-parole syndicaux se disaient presque assurés d'un règlement.

Toutes ces ententes de principes aux tables sectorielles devront cependant être ratifiées au cours des prochains jours dans chacun des syndicats impliqués avant la signature de conventions collectives en bonne et due forme. Rien ne permet de croire qu'elles ne le seront pas par la très large majorité des syndiqués.

De son côté, le ministère du travail s'est abstenu de toute déclaration hier sur la teneur des décrets qui viennent frapper les groupes dissidents. Un porte-parole du ministère s'est borné à préciser que les décrets ont force de loi à compter du 16 octobre, même s'ils ne seront effectivement publiés dans la Gazette officielle du

Québec que samedi prochain. Cette publication paraît le samedi, tandis que le délai des négociations allait jusqu'à dimanche dernier, 15 octobre.

Chez les enseignants, c'est la tâche de travail qui a constitué la principale pierre d'achoppement. Depuis de longs mois, la CEQ avait en effet répété que l'on ne pourrait en arriver à une convention collective si les administrateurs scolaires refusaient de modifier les normes de rapport maître — élèves qui existent présentement. A ce grief, s'ajoutait le fameux règlement no 7 du ministère de l'éducation qui est venu

l'an dernier allonger le temps de présence en classe des enseignants.

Quant aux enseignants anglophones protestants (Provincial Association of Protestant Teachers), ils ont principalement contesté le système de classement des enseignants qui leur donne une année de moins de scolarité qu'aux francophones pour un brevet d'enseignement qu'ils jugent équivalent.

En effet, avant que les deux systèmes de formation des maîtres ne soient unifiés, les francophones obtenaient en cinq années d'études post-secondaires leur

Voir page 6: Le décret

les chefs

M. Trudeau, qui a passé la journée d'hier, à Ottawa, s'occupant des affaires gouvernementales, sera à Toronto et à Brampton. Dans la Ville-Reine, il rencontrera les membres de la Jeune chambre de commerce et prononcera une allocution, en soirée, au Maple Leaf Gardens. Au milieu de la journée, il visitera le centre commercial de Brampton.

M. Stanfield, qui est arrivé, hier soir, à Chicoutimi en provenance d'Ottawa, rencontrera la presse régionale du Saguenay, les étudiants du Collège Saguenay-Lac-St-Jean, à Chicoutimi, et participera à une tribune radiophonique dans un poste local. Dans tous

ses déplacements, il sera accompagné de l'adjoint Claude Wagner, chef de file des Tories québécois.

Quant à M. Lewis, à Ottawa, hier, il passera quelques heures à Thunder Bay avant de se rendre à Saskatoon et complètera dans l'ouest du pays, une tournée de quelques jours.

Enfin, M. Caouette, qui a fait en fin de semaine, une brève tournée en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, poursuivra aujourd'hui sa campagne dans la Gaspésie. Il participera à une assemblée politique à Gaspé, et sera à Matane, demain.

Nixon promet de poursuivre des négociations intensives

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a déclaré hier que les très intensives négociations engagées pour parvenir à une paix honorable au Vietnam allaient se poursuivre.

Prenant la parole à l'improviste devant plusieurs centaines de membres de familles de prisonniers de guerre au Nord-Vietnam, le président a réitéré les

deux conditions que les États-Unis continuent à poser pour accepter un règlement: 1) nous n'accepterons pas un règlement qui impose un gouvernement communiste au peuple du Sud-Vietnam; 2) nous n'abandonnerons jamais nos prisonniers de guerre et ceux qui sont portés manquants. Et lorsque je dis que

Voir page 6: Nixon promet

au gré du temps

Précision

Le président Sadate a qualifié de stratégique l'amitié égypto-soviétique. Il a sans doute raison car la relation entre les deux pays semble surtout fondée sur la conduite générale d'une guerre larvée; l'épithète toutefois sonne assez curieusement: on connaît des amitiés amoureuses, pures, respectueuses, cordiales ou sincères. Thomas Jefferson, pour sa part, préférait que son pays ait une amitié honorable avec toutes les nations mais d'alliances étroites avec aucune.

D'ailleurs ici, en ce temps pré-électoral, il doit bien exister des candidats qui ont su lier, provisoirement, avec certains partis politiques, de longues amitiés stratégiques.

Louis-Martin TARD

Vaste opération contre le crime organisé à New York: 677 citations à comparaître

NEW YORK (Reuter) — Une opération de grande envergure, la plus importante effectuée dans l'histoire de la lutte contre le crime organisé à New York a été lancée hier contre les milieux de la mafia dans la métropole américaine.

Cette nouvelle a été annoncée par le procureur du district de Brooklyn, M. Eugene Gold, qui a indiqué que l'opération, à laquelle plus d'un millier de policiers ont pris part, a donné lieu à 677 citations à comparaître devant une chambre de mise en accusation (Grand

Jury) mais qu'il n'y a pas eu d'arrestations.

M. Gold a révélé qu'une enquête avait été secrètement menée pendant un an par des policiers qui surveillaient un entrepôt de ferrailleur dans le quartier de Canarsie, lequel selon lui servait de lieu de rencontre aux membres des cinq "familles" de la mafia new-yorkaise.

Le procureur de Brooklyn s'est refusé à préciser l'identité des personnes invitées à comparaître devant un grand jury, mais il a indiqué que nombre d'en-

tre elles étaient des "personnalités" du monde du crime.

Les suspects sont impliqués dans une longue série d'activités illégales: trafic de stupéfiants et de cigarettes, extorsion de fonds sous la menace, contre-traité, vols à main armée, corruption, détournements, recels, possession et vente d'armes, racket sur le marché de l'emploi, vols de voitures, fraudes sur les assurances, incendies criminels et prostitution.

Le dépôt de ferrailleur, qui avait été

étroitement surveillé par la police, était, a dit M. Gold, d'un genre tout particulier. Il était rempli de carcasses de voitures entassées avec un tel soin qu'un "homme d'affaires" pouvait y circuler sans faire le moindre accro à son pantalon.

Une palissade haute de 10 pieds et renforcée à l'aide de tôles ondulées et de fil de fer barbelé en défendait l'accès. L'endroit était gardé de plus par des chiens bergers allemands.

Les enquêteurs qui surveillaient les

Voir page 6: Vaste opération

élections



72

Un peu de tout...

Le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, poursuit aujourd'hui dans la région de Mont-Laurier la tournée entreprise hier à Hull. Il visitera Gati-neau, Thurso et Mont-Laurier. Pendant ce temps, le candidat conservateur dans Deux-Montagnes, M. Michel Chevalier, s'adressera à 12h30 aux membres du Club Kiwanis réunis en la salle Bonaventure du Reine-Elisabeth. Après avoir animé hier soir un défilé à travers les rues de son comté d'Hochelaga, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier entreprend aujourd'hui une tournée dans six comtés du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer rencontre les membres de l'association féminine du comté de Laurier. Et jeudi, M. Goyer sera l'invité de l'animateur Yvon Dupuis à CKAC. Aujourd'hui encore, un débat public opposera le candidat conservateur dans Laprairie, M. Robert Nelson à son adversaire libéral, Ian Watson. La réunion débute à 19h30 en la salle paroissiale Saint-Barnabas, à Saint-Lambert.

Trudeau au Maple Leaf Gardens

Un grand ralliement libéral sera le point culminant d'une tournée de deux jours du premier ministre Pierre Trudeau dans la région de Toronto. Après avoir quitté Ottawa tôt ce matin, M. Trudeau ira faire une brève apparition dans un centre commercial de Brampton avant de se rendre à Toronto à midi où il doit s'adresser au "Toronto Junior Board of Trade". Après le ralliement de ce soir au Maple Leaf Gardens, le premier ministre rencontrera demain les étudiants du collège Glen Forest à Mississauga puis ceux de Galt. Il terminera la journée de demain à Sudbury où il participera à une assemblée publique avant de revenir à Ottawa.

La Banque du Canada au Québec

Dans cette période de surenchère visant la conquête du plus grand nombre d'électeurs, le Parti conservateur vient de révéler ce que sera sa politique monétaire. Le PC reconnaît qu'une politique monétaire nationale n'a pas les mêmes effets dans toutes les régions du pays et, par conséquent, il considérera l'utilisation de politiques monétaires régionales en vue d'une expansion régionale. Enfin, un gouvernement dirigé par M. Stanfield créera cinq filiales régionales de la Banque du Canada, "afin de stimuler le développement du crédit local et d'influencer la communauté financière régionale". Le PC précise que l'une de ces filiales sera créée au Québec.

La machine contre l'homme

Le leader national du Parti communiste canadien, M. William Kashtan, observe dans l'économie canadienne une tendance à remplacer l'homme par la machine. Il précise que les grandes industries sont plutôt portées à remplacer leur équipement alors qu'elles devraient investir davantage dans la construction de nouvelles usines. La machinerie moderne, souligne M. Kashtan, augmente la production et réduit la main-d'œuvre. En vue de l'élection du 30 octobre, le Parti communiste présente des candidats dans 31 circonscriptions électorales.

Un sentiment d'impuissance qu'il faut briser (Kari Levitt)

par Guy Deshaies

"Il faut absolument briser le sentiment d'impuissance qu'éprouvent les citoyens face aux grandes compagnies et qui a permis au gouvernement Trudeau d'entretenir une politique économique désastreuse au Canada en distribuant des cadeaux aux industriels."

Telle est l'opinion de Mme Kari Levitt, candidate du NPD dans le comté de Dollard et qui est l'une des figures les plus articulées et les plus sérieuses parmi les candidats à l'élection fédérale au Québec.

D'origine autrichienne, Mme Levitt, qui est diplômée du London School of Economics, est professeur d'économie politique à l'université McGill et conseiller économique du gouvernement de Trinidad et Tobago.

Elle se présente pour la première fois à une élection et son but est précisément d'aborder avec ses électeurs les questions économiques de l'heure et, en particulier, la politique du gouvernement actuel à l'égard des grandes compagnies.

Mme Levitt a déjà publié un

ouvrage sur la crise d'octobre: "La Capitulation tranquille" pour dénoncer la réaction du gouvernement et pour exprimer ses inquiétudes à propos de l'attitude du Canada anglais lors de ces événements. Mme Levitt, qui parle bien le français, est une vieille militante du NPD, socialiste, mais qui croit aux partis électoraux.

Pour elle le nationalisme canadien, tout le nationalisme québécois, sont d'excellentes réactions à la condition qu'elles ne soient pas inspirées par le chauvinisme et le racisme.

"Je suis très sympathique au mouvement d'indépendance du Québec, dit-elle". Mais, pour elle, il importe d'abord et avant tout d'acquiescer une véritable indépendance économique. Elle s'emploiera, d'ici le 30 octobre, à dénoncer la politique de MM. Trudeau et Marchand.

"C'est fantastique, de dire Mme Levitt, de voir maintenant les gens payer les compagnies pour obtenir des emplois. Avant, au moins, les compagnies payaient pour fai-

La presse capitaliste

Après 50 années d'existence le Parti communiste canadien n'est pas connu de la population parce que, selon le candidat communiste Russell Rak, d'Oshawa, la presse capitaliste a toujours fait le silence sur les activités, les programmes, les aspirations des communistes. Ainsi M. Rak a rappelé que personne n'avait jamais parlé de la proposition des communistes canadiens qui consiste à demander au gouvernement fédéral de mettre de côté chaque année un montant de \$250.000.000 pour l'éducation physique des jeunes.

Pour une réforme de la réforme

Par delà le calme plat de cette campagne électorale, on aura tout entendu. Le conseil exécutif du Syndicat canadien de la fonction publique a fait savoir qu'il demanderait au prochain gouvernement fédéral, qu'il soit libéral ou conservateur, une réforme totale de la toute récente réforme fiscale. Le conseil soutient que le gouvernement doit reprendre la tâche d'une réforme fiscale "appuyée sur le rapport de la commission Carter". Le conseil exécutif du SCFP explique encore que neuf années consacrées, à l'élaboration d'une réforme des impôts ont été réduites à néant parce qu'un groupe d'hommes d'affaires a obtenu gain de cause en protestant en faveur du principe de taxation égale pour chaque individu. Le SCFP représente 167.000 fonctionnaires du pays.

Alerte à la bombe en C.-B.

Les esprits s'échauffent, le climat se détériore et les tactiques deviennent soudainement d'un goût douteux. Ou bien c'est le nombre de névrosés qui augmente. D'abord, un franc-tireur attenté à la vie d'un candidat néo-démocrate ontarien, puis le chef du NPD doit s'entourer d'agents de la RCMP et, enfin, un éberlué menace de faire sauter un pont et d'envoyer M. Trudeau au fond d'une rivière. Le premier ministre se trouvait en Colombie-Britannique lorsqu'une première alerte à la bombe est survenue. Les agents spéciaux de la RCMP et les services policiers de la région ont vainement cherché. Quelques heures plus tard, avant que le premier ministre n'arrive à Kamloops samedi, les autorités recevaient un second appel de menace.

Un bon mouvement de pression

M. Trudeau considère avec sympathie le "Comité pour un Canada indépendant". Se trouvant à Edmonton l'autre soir, le premier ministre, s'avisant que l'un des membres du Comité était présent dans la salle, a déclaré qu'il accepterait même de travailler avec un représentant de ce mouvement dans lequel il voit "un bon groupe de pression". A un auditeur qui lui demandait ensuite "quelle excuse" il pouvait offrir pour justifier un taux de chômage de sept pour cent et la hausse constante du coût de la vie, M. Trudeau a répondu: "Regardez autour de vous!" Il est vrai que le chômage est un problème national mais, en Alberta, son taux ne dépasse pas trois pour cent. Le vrai problème au Canada, a-t-il conclu, est celui des disparités nationales.



Kari Levitt

re travailler les gens."

Mme Levitt estime que les dépenses du gouvernement fédéral en subventions de toutes sortes aux industries sont irresponsables et excessives en tous points puisqu'elles ne créent ni emplois ni bien-être.

Rappelons qu'en 1968 le candidat néo-démocrate s'était classé deuxième dans le comté de Dollard, avec 10.000 voix, quoique M. Jean-Pierre Goyer avait obtenu 30.000 votes.

La candidate néo-démocrate espère vraiment être élue dans ce comté où cohabitent francophones et anglophones de Saint-Laurent et de Pierrefonds dans une proportion de 50 p.c. de francophones et 50 p.c. d'anglophones.

Mme Levitt croit aussi que peu à peu les anglophones du Québec vont s'intégrer à la communauté francophone. Ce processus, selon elle, est déjà commencé.

"Nous n'avons pas de moyens. Nous allons distribuer des dépliants dans le comté puis je vais tenir des

assemblées publiques notamment dans les cegeps et les écoles du comté."

Mme Levitt, qui s'est élevée contre la loi sur les mesures de guerre est l'auteur de l'étude la plus approfondie qui ait été faite sur les structures économiques des provinces maritimes.

Elle est l'adversaire la plus sérieuse de M. Goyer mais pour elle une défaite ne l'empêcherait pas de continuer à militer pour la cause d'un socialisme rentable au Canada. Quant au Québec, elle affirme être devenue plus québécoise après les événements d'octobre.



Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, est tenace. Il l'a prouvé aux électeurs de sa circonscription, Toronto-Eglinton, lors d'une promenade à bicyclette avec 16 de ses jeunes supporters. La première bicyclette enfourchée tombait victime d'une panne de freins. Avec la seconde, crevaisin au bout de quelques minutes. C'est sur une troisième bicyclette que M. Sharp dû terminer sa tournée électorale. (Téléphoto CP)

Il faut protéger David Lewis

Pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, jouit d'une protection spéciale des services de sécurité. Cette décision fait suite à l'intervention la semaine dernière d'un franc tireur contre un candidat néo-démocrate de l'Ontario. La Gendarmerie royale du Canada a insisté pour placer M. Lewis sous la protection d'officiers spéciaux après qu'un inconnu eût tiré en direction du candidat NPD dans Kitchener, M. Mike Sheppard. Quelques heures seulement après l'incident concernant le candidat Sheppard, les journalistes ont soudainement vu apparaître des étrangers bien vêtus mais à l'air louche aux côtés du chef, David Lewis, qui se trouvait alors dans la province du Manitoba.

Suçons à terme

C'est ainsi qu'un candidat conservateur qualifie les projets d'Initiatives locales du gouvernement Trudeau. A la veille de recevoir la visite de MM. Stanfield et Wagner, M. Jean-Marc Lavoie de Chicoutimi a décidé de réchauffer le climat politique de son comté. "Ces projets, affirme-t-il, ne sont en réalité qu'une sorte de patronage mêlé à un chantage sordide". Initiatives locales, soutient le candidat conservateur Lavoie, n'a servi qu'à créer des chômeurs et gaspiller les fonds publics.

Ricard: le temps du mépris

Après avoir représenté Saint-Hyacinthe depuis 1958 aux Communes, le conservateur Théo Ricard a cédé sa place au candidat-vedette, Claude Wagner. Jusque-là, tout va bien. Mais se confiant à un collègue, M. Ricard a dit entretenir le plus profond mépris pour ses deux autres collègues qui avaient en cours de mandat abandonné le Parti conservateur. Selon M. Ricard, tous les vrais conservateurs souhaitent la défaite de M. Roch LaSalle dans le comté de Joliette. Il signale que M. LaSalle vote toujours du côté des libéraux en Chambre. M. Ricard ne pardonnera pas non plus à M. Martial Asselin d'avoir abandonné son siège à la dissolution des Chambres pour accepter une nomination au Sénat. Enfin, devenu responsable de l'organisation de M. Claude Wagner, M. Ricard estime que son candidat devra consacrer plus de temps aux électeurs de son comté s'il veut éviter la défaite. Dans Saint-Hyacinthe, les jeunes électeurs (18 à 24 ans) sont plus de 10.000 et l'organisateur Ricard a prévu un programme chargé de visites dans les collèges, les cegeps et les usines. Quant à Martha Adams, elle mènerait une campagne bien discrète. Quelqu'un a cru l'apercevoir la semaine dernière sur la place du marché.

Des averses à Oakland?

OAKLAND (PA) — Une forte pluie a empêché hier les Reds de Cincinnati de s'entraîner en prévision du troisième match de la Série Mondiale contre les Athletics d'Oakland. Ceux-ci, forts de deux victoires à Cincinnati, n'avaient pas prévu de s'entraîner hier.

Selon le bureau météorologique, il pourrait y avoir des averses occasionnelles au cours du match de ce soir avec des vents d'une vitesse de 20 m/h.

Si la partie de ce soir devait être remise, celle-ci serait reportée à demain soir.

SYLVANIA La télécouleur à l'image de la réalité.



Modèle portable 4D0275.

Et à l'épreuve des erreurs, grâce au Perma-Lock.

Ce télécouleur portable est muni du Perma-Lock, le système d'accord précis automatique qui règle à la perfection l'intensité des couleurs, les tons de peau, le contraste et la luminosité, au simple toucher d'un bouton!

CHEZ VITO

Votre restaurant italien

5412 Côte des Neiges

RÉSERVATIONS: 735-3623

SECRETAIRES... FUTURES SECRETAIRES

GAGNEZ PLUS dans l'industrie et au gouvernement

APPRENEZ La Sténotypie ou LA STENOPIEC

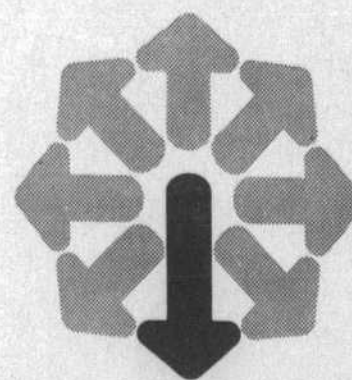
Le système de sténo-mécanique ou le système d'écriture rapide à la main les plus rapides et les plus faciles d'études

RECONNUE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION, PERMIS 560 VOUS AUSSE POUVEZ DEVENIR:

Secrétaire commerciale
Secrétaire légale
Secrétaire juridique
Secrétaire médicale
Secrétaire de direction
Sténo aux assemblées
Secrétaire parlementaire
Sténo à la cour

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, TÉLÉPHONEZ, VISITEZ OU ÉCRIVEZ
INSTITUT DE STÉNOTYPIE INTERNATIONAL INC.
1015 Côte du Beaver Hall
MONTREAL (Metro Place Victoria)
Tél: 878-9186, POSTE 1

PENSEZ A L'AVENIR! AUJOURD'HUI!



LES OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA SONT DISPONIBLES!

AUJOURD'HUI!

Rendement à l'échéance

7.30%

Entrez nous voir ou appelez-nous!

Greenshields

4 Place Ville-Marie
Tél: 861-3831

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO

ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS &
ESTIMES GRATUITS

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO special pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

VENEZ VISITER L'EXPOSITION DU LIVRE ALLEMAND



Université de Montréal
à l'Immeuble Droit et Sciences Sociales
du 13 au 19 octobre

Université McGill
Redpath Library
du 23 au 29 octobre

Le comité de la justice savait...

LORETTEVILLE (PC) — Le Comité permanent de la Justice des Communes savait, plus d'un an et quelques mois avant les troubles d'octobre 1970, que le Front de libéra-

tion du Québec (FLQ) projetait l'enlèvement d'un diplomate étranger.

C'est ce qu'a révélé, dimanche, à Loretteville, le député créditiste de Champlain aux Communes, M. René Matte, qui était membre de ce comité lorsque ces révélations ont été faites.

Il a affirmé que le Comité permanent de la Justice avait vu et lu le communiqué du FLQ et connaissait les photos des "frères Rose".

"Mais, a-t-il dit, le gouvernement fédéral a attendu l'éclatement de l'affaire James Cross et le meurtre de Pierre Laporte pour agir et imposer sa poigne de fer sur le Québec".

M. Matte a aussi révélé qu'un agent de la Gendarmerie royale du Canada avait loué un appartement, "juste au-dessus" de celui où a été incarcéré M. James Cross, enlevé au début d'octobre 1970 pour n'être délivré qu'à la fin

de décembre de la même année.

"Il y avait une personne couchée dans le véhicule qui conduisait les ravisseurs et leur victime, M. Cross, à l'aéroport de Dorval, a dit M. Matte, et cet homme était l'agent de la Gendarmerie royale".

Il a ajouté que personne ne pouvait parler à ce moment, à cause de la "sécurité de l'Etat".

"On a laissé faire le FLQ, puis on a agi par la suite".

Selon M. Matte, c'est la méthode des "vieux systèmes" que d'attendre que les crimes se produisent plutôt que de les prévenir.

Datsun 240-Z: l'APA revient à la charge

L'Association pour la protection des automobilistes (APA) qui a rendu public il y a deux semaines un dossier sur le système de freinage de la Datsun 240-Z, a réclamé hier que le ministre fédéral des transports oblige la compagnie Nissan-Datsun à corriger à ses frais les défauts du système de freinage.

Si l'APA n'obtient pas que le ministre des transports intervienne pour protéger les automobilistes canadiens, affirme le président de l'Association, M. Philip Edmunston, le ministre titulaire Don Jamieson devrait démissionner.

M. Edmunston est prêt à tout faire pour obtenir gain de cause: il se propose même d'aller, la semaine prochaine, se rendre dans la circonscription terre-neuvienne de M. Jamieson pour faire connaître à ses électeurs la façon dont leur député se comporte face à de graves problèmes de sécurité.

M. Edmunston se propose en outre de publier un autre dossier, plus complet que le premier, sur tous les défauts de fabrication de la Datsun 240-Z et sur tous les autres modèles de Datsun. Toutes ces voitures sont sujettes à de graves problèmes de corrosion, souligne le président de l'APA.

Le rapport fera état d'une expertise réalisée par une compagnie spécialisée de Montréal, Montreal Analytical Laboratories, dont le rapport conclut que la Datsun n'est pas une automobile faite pour le climat rigoureux du Canada.

Comme autre mesure, l'Associa-

Voir page 6: Datsun



Les Indiens de Fort-Georges, sur la Baie James, ont reçu plusieurs tonnes de matériaux de construction isolants en fin de semaine. Cet envoi de la Société centrale d'hypothèques et de logement devrait permettre de mieux isoler environ 400 résidences dans une vingtaine de villages. Ce programme d'aide a été nommé "programme de chaleur hivernale".

La Chambre de commerce du Québec s'oppose au futur code des loyers

Dans un mémoire qui sera présenté aujourd'hui à la commission parlementaire de la justice, la Chambre de commerce de la province de Québec s'inscrit en faux contre le projet de loi 59, soit le code des loyers.

Le principe qui sous-tend le projet de loi vise à réglementer et à trancher, par un mécanisme administratif gouvernemental, les désaccords quant au coût ou à l'augmentation du coût d'un loyer entre les parties à un bail de location de logement d'habitation.

N'ayant pu déceler les exemples généralisés d'abus, la Chambre se refuse à l'adoption "d'une mesure contraignante qui vienne contrôler le jeu de l'offre et

de la demande en matière de location de logements pour habitation", explique un communiqué.

"L'existence d'une législation préalable ne saurait justifier l'adoption d'une telle mesure, qui, dans sa conception et sa rédaction actuelles, va à l'encontre des principes et de la philosophie d'action de la Chambre", a déclaré le vice-président exécutif de l'organisme provincial, M. Jean-Paul Létourneau.

Nonobstant cette prise de position, la Chambre croit possible l'adoption d'une

forme de code des loyers qui prévoirait des mesures de contrôle et d'intervention gouvernementale entre les parties à un bail. La Chambre recommande alors

que l'essence même de la loi maintienne toute la latitude possible pour que les parties à un bail viennent à une entente sans intervention de l'Etat. Le souci d'efficacité et de réalisme devrait se traduire par une intervention de l'Etat réservée aux cas de désaccord entre les parties, c'est-à-dire à partir d'une philosophie d'exception. Deux dispositions disparaîtraient donc du projet de loi, selon la Chambre de commerce.

La déclaration du locateur, prévue à l'article 14 du projet, alléguant ainsi le fardeau administratif et les tracasseries de toutes sortes aux locataires, surtout les propriétaires d'un ou de quelques logements;

La disposition fixant à 5% d'augmentation du loyer la limite maximum sur laquelle les parties peuvent s'entendre sans intervention de l'Etat.

Par ailleurs, quatre autres dispositions devraient faire partie de la loi, prévoyant, en cas de désaccord entre les parties:

L'arbitrage global d'un immeuble ou d'un complexe immobilier réduisant ainsi les occasions pour un locateur de comparaître de nombreuses fois pour faire état d'une situation semblable de cas en cas;

La convocation de tous les locataires habitant un même immeuble ou complexe immobilier pour l'audition d'une plainte portée par l'une des parties à un bail lors d'un désaccord sur la fixation du loyer;

La décision arrêtée suite à l'intervention de l'Etat devrait être en vigueur pour une période d'au moins douze mois après sa publication;

Le déplacement du commissaire ou des membres du tribunal des loyers vers les justiciables plutôt que le déplacement des justiciables vers les instances administratives.

Directive aux policiers: attention aux journalistes!

Le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault, a émis, hier, des directives sévères aux policiers concernant leurs relations avec les journalistes et les déclarations qu'ils pourraient faire à ces derniers.

Dans une directive spéciale, datée de vendredi dernier mais transmise hier, le directeur Daigneault déclare:

"La tendance qui s'affirme chez des policiers de formuler, sans mesure ni convenance, des commentaires de tout genre faisant naître l'équivoque chez le personnel du Service et le public, constitue une maladresse qui risque de nuire considérablement au prestige enviable du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal."

Conséquemment, M. Daigneault rappelle l'existence de deux paragraphes de l'article 6.11 du Code de discipline en vigueur dans le secteur Montréal et recommande aux responsables de tous les secteurs (de tous les corps policiers de l'île) de voir au respect de la directive.

Les deux paragraphes de l'article 6.11 se lisent d'ailleurs comme suit:

Un réseau de voleurs de motos

La Sûreté du Québec de la Vieille-Capitale, en collaboration avec l'escouade des autos volées de la SQ de Québec, ont mis à jour un florissant réseau de voleurs de véhicules moteurs qui se spécialisent particulièrement dans les vols de motocyclettes.

Quarante-neuf motos volées ont été retrouvées au cours des opérations policières qui se sont poursuivies sur une période de deux semaines dans la périphérie de Québec.

Le différend restant entier Les étudiants et le Barreau demandent à Jérôme Choquette de faire enquête

par Clément Trudel

Pour régler le différend Barreau-étudiants, le Barreau du Québec a demandé hier au ministre Choquette de désigner un enquêteur chargé d'étudier l'ensemble de la formation universitaire des futurs avocats et les modalités de l'examen du Barreau.

Parallèlement à cette démarche du Barreau, les porte-paroles des étudiants en droit et des stagiaires du Centre de formation professionnelle (CFP) s'adressent au même ministre de la justice et réclament une enquête publique sur l'ensemble des activités du Barreau qu'ils accusent d'adopter une attitude entêtée, autoritaire et de "mauvaise foi".

Trêve momentanée dans cette guerre de communiqués qui sévit depuis la fin d'août. Depuis le 15 septembre, il y a eu sept rencontres entre les parties, dont deux en présence du ministre québécois de la justice. Or, tous sont d'accord pour ne voir aucun espoir de solution dans les circonstances présentes.

Les étudiants du CFP tiennent aujourd'hui une journée d'étude mais le bâtonnier Jean Moisan leur reproche de ne pas respecter une entente intervenue selon lui mardi dernier, suivant laquelle les cours reprendraient le 17 si la réunion des étudiants, comme il était prévu, se tenait le 16 octobre (hier).

Dans une lettre fort élogieuse au ministre Choquette, les porte-paroles étudiants signalaient hier qu'ils étaient "coincés" bien malgré eux dans une situation que seule une intervention gouvernementale pouvait redresser. La lettre demandait au ministre de "contraindre le Barreau à reconnaître les stages que nous entendons faire..." et de "demander au comité Guérin d'établir en priorité quelle sera la forme d'évaluation qui devra nous être applicable et quel type de cours nous devons suivre".

Le bâtonnier Moisan estime qu'il semble déjà y avoir consensus pour que le juge Guy Guérin préside un comité d'étude ou d'enquête sur le différend qui gêne les autorités du Barreau dans le déroulement normal de ses activités. Il a tenu à insister sur la demande du Barreau de maintenir, coût que coûte, l'examen de synthèse que les étudiants semblent rejeter presque en bloc.

Tels que schématisés par le bâtonnier hier, voici les accommodements consentis à ce jour par le Barreau sur un "examen modifié".

● laisser tomber l'exigence de 65% sur le total et s'en tenir au résultat de 60% par matière ou bloc de matières;

● possibilité de reprise partielle pour chacun des deux blocs (civil et criminel); l'aspirant au Barreau pourrait reprendre son examen autant de fois qu'il le désirerait - auparavant, il y avait un maximum de trois reprises autorisées;

● accord pour insérer dans l'examen des questions "au choix", (des options, selon le Bâtonnier, peuvent produire chez l'étudiant une tendance à "chauffer" davantage telle matière mais "nous tenons à vérifier s'il est prêt à la pratique du droit", globalement);

● la préparation des questions d'examen sera confiée davantage à des professeurs de droits ou à des instructeurs du CFP;

● toute question sera assortie de la mention du nombre de points qui lui sont attribués;

● la liste des examinateurs continuera d'être publiée et l'examen se déroulera en quatre demi-journées (au lieu de deux jours, comme maintenant);

● le Barreau est d'accord pour que l'étudiant puisse demander la révision

de son examen: "ça ne nous fait pas peur".

● une fois complétée la correction, les "solutions" aux questions seront publiées. Le Barreau acquiesce aussi à la suggestion de recourir à un "dictionnaire" pour préparer son examen.

Me Moisan rappelle que les sept ren-

contres n'étaient pas des négociations à proprement parler mais que les "propositions" du Barreau ne sont pas retirées.

Les étudiants, eux, se disent vexés que le porte-parole du Barreau, Me Viau, ait déclaré vendredi dernier que

Voir page 6: Le Barreau

Un dirigeant de Laval prône le système budgétaire PPBS

par Gilles Léveillé

Un des membres du comité exécutif de la ville de Laval, le Dr Lucien Paiement, a lancé hier une campagne d'information en vue d'introduire la méthode d'administration PPBS dans les affaires de cette municipalité.

Cette méthode, mise au point aux Etats-Unis, vise à rationaliser les choix budgétaires qui se posent à tout administrateur. Elle est fondée sur l'identification et l'exécution de trois tâches distinctes dans le processus de gestion: la planification, la programmation et la budgétisation. D'où son nom, PPBS: Planning, Programming, Budgeting System.

Le Dr Paiement avait convoqué les représentants de la presse écrite et parlée dans les locaux de la Cité de la santé à Laval pour leur exposer les principes de la méthode. Il a présenté le PPBS comme un moyen efficace pour corriger la situation de plus en plus pénible des contribuables, soumis à des augmentations régulières de taxes.

Percu dans Laval comme un membre "dissident" de l'équipe du maire Tetreault, le Dr Paiement se défend toutefois de vouloir se faire du capital politique avec sa campagne en faveur de la nouvelle méthode d'administration.

Il reconnaît cependant que si sa campagne en vue de faire adopter le PPBS aboutit à un échec à l'hôtel de ville, "il ira jusqu'au bout", c'est-à-dire qu'il cherchera appui auprès d'un "groupe extrêmement sérieux".

Appelé à préciser ses intentions, dans la perspective des élections devant avoir lieu à Laval en novembre 1973, le Dr Paiement ajoute, sans être

très explicite, qu'il formera un groupe s'il n'y en a pas déjà un de constitué. Ce groupe n'aurait pas de liens, semble-t-il, avec l'un ou l'autre de ceux qui existent présentement.

Pour ce qui est de l'immédiat, le docteur Paiement a l'intention d'informer les membres du conseil municipal, les fonctionnaires de Laval et les milieux intéressés à la chose municipale des avantages du PPBS.

Plus précisément, il projette de susciter l'organisation d'une session d'étude sur la méthode au sein des fonctionnaires, d'inviter à Laval les spécialistes de l'Ecole nationale d'administration et de l'université du Québec, de même que ceux du ministère des affaires municipales et, enfin, d'approcher les corps intermédiaires. Il compte, pour ce qui est du conseil municipal, proposer la création d'un comité ad hoc pour étudier la question.

Le Dr Paiement a déjà entretenu ses collègues du comité exécutif de Laval de la nouvelle méthode de préparation

Voir page 6: Un dirigeant



AVIS L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

tiendra

sa 52ième ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, dans la Salle de Bal du CHATEAU FRONTENAC à Québec, les 18, 19 et 20 octobre 1972.

Programme très important!

Pour information, signalez: 935-2501.



Collège d'enseignement général et professionnel de SAINT-HUBERT

AVIS

Une assemblée générale spéciale des parents d'étudiants inscrits au collège est convoquée afin de désigner quatre représentants au conseil d'administration.

Date: Mercredi le 25 octobre
Heure: 20h.
Lieu: C.E.G.E.P. de Saint-Laurent
Salle Emile-Legault
613, boul. Ste-Croix
St-Laurent, Montréal 379.

Avez-vous lu?

L'IMPASSE DU FÉDÉRALISME

dans le numéro spécial de la revue

Maintenant

En vente dans les kiosques et les librairies

Je désire recevoir MAINTENANT
Abonnement ordinaire \$7. □
Abonnement étudiant \$5. □

REVUE MAINTENANT,
9820, Jeanne-Mance
Montréal
739-2758

Nom
Adresse

aujourd'hui

A 12h30, à la salle Bonaventure du Reine-Elizabeth, devant les membres du Club Kiwanis Saint-Georges, M. Michel Chevalier, candidat conservateur dans Argenteuil-deux-Montagnes, parlera de "L'avenir de la région de Montréal".

A 12h30, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, premier déjeuner de la Chambre de commerce de Montréal. Conférencier: M. Jean Cournoyer, ministre du travail, de la main-d'œuvre et de la fonction publique.

A 14h15, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, à l'hôtel Reine-Elizabeth, le Dr Jacques Ferron prononcera une conférence intitulée: "Le diable de ces dames".

A 12h30, au salon Ovale de l'hôtel Ritz-Carlton, devant les membres de la Chambre de commerce française au Canada, M. Robert Cointreau, directeur de la maison Cointreau et conseiller du commerce extérieur de la France, prononcera une conférence intitulée: "L'Anjou, province historique des pays de la Loire".

A midi, devant les membres de l'American Marketing Association, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'industrie et du commerce, prononcera une conférence.

A midi, à l'hôtel Martinique, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications, rencontrera les membres du Club Oratoire 256 de Bell Canada.

A 18h30, devant les membres de l'Association canadienne de gestion des achats, réunis à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, Mme So-tange Chaput-Holland prononcera une conférence intitulée: "Une société humaine à part égale".

A 19h30, à l'école Jeanne-Mance, 4240 rue Bordeaux, les délégués du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) se réunissent sous la présidence de Michel Chartrand pour souligner le deuxième anniversaire de la crise d'octobre.

COURS DE LECTURE RAPIDE

Un soir par semaine (7 semaines).
A proximité de l'Université
de Montréal

AUGMENTEZ VOTRE PUISSANCE DE LECTURE EN

Temps • Compréhension • Mémoire

DÉBUT DU
PROCHAIN COURS:
19 OCTOBRE

Renseignements et inscriptions:
CENTRE DE LECTURE RAPIDE
TÉL.: 681-4545

JÉSUS-CHRIST RESSUSCITÉ

ça veut dire quoi
aujourd'hui?

conférence suivie
d'échanges avec

GUSTAVE MARTELET

théologien, conférencier, écrivain

JEUDI,
19 octobre, 20 h.

Auditorium
Saint-Albert-le-Grand

2715, chemin de la
Côte-Sainte-Catherine

Entrée: \$1.00

Organisation conjointe

Office National d'Océanisme
1452, rue Drummond, pièce 214
MONTRÉAL 107
845-7141

Institut de Pastorale
2715, chemin de la
Côte-Sainte-Catherine
MONTRÉAL 250
739-3223

éditorial

M. Lewis et les parasites du fisc

Depuis que M. David Lewis a commencé à formuler ses critiques à l'encontre du traitement de faveur dont jouiraient selon lui les grandes sociétés dans leurs rapports avec le fisc et le trésor fédéral, on s'est surtout appliqué, dans les milieux sympathiques à la grande entreprise, à minimiser la signification des exemples concrets dont s'est servi le leader néo-démocrate pour étayer sa thèse.

Ainsi, l'autre jour, le fiscaliste I. H. Asper, de Winnipeg (qui, en plus d'être avocat spécialisé dans les questions fiscales, est leader des libéraux manitobains), reprochait à M. Lewis d'avoir grossièrement confondu certains chiffres afin de présenter sous un jour plus défavorable les états financiers d'Imperial Oil. M. Asper concluait, de sa réfutation à vrai dire fort sommaire, que la crédibilité de M. Lewis en avait pris pour son rhume auprès de nombreux électeurs qui auraient pu être enclins à appuyer le NPD.

Déjà l'opinion a disposé de ce verdict trop cavalier. Deux jours à peine après la publication de l'article d'Asper, le dernier sondage Gallup révélait, en effet, que la cote d'amour du NPD auprès de l'électorat était passée en fin de septembre, de 15% qu'elle était en août, à 21%. Si l'on veut toutefois aller au-delà des sondages et examiner plus à fond le problème soulevé par M. Lewis, il existe désormais un excellent instrument à cette fin: c'est le livre "Louder Voices: The Corporate Welfare Bums", qui vient tout juste de paraître (en anglais seulement, faut-il le déplorer) le leader néo-démocrate.

Le livre de M. Lewis n'est pas un traité scientifique. Il résume très bien, cependant, la thèse fondamentale de l'auteur. Or, cette thèse est peut-être l'application la plus concrète, le plus éloquent et la plus stimulante que le NPD ait faite depuis des années de l'idéal social-démocrate au Canada. Ne serait-ce que parce qu'elle présente sous un jour inédit la conception égalitariste qui est à la racine de la vision social-démocrate, elle mérite un examen attentif, d'autant plus que, loin de vouloir tout détruire, elle se situe dans une perspective résolument réformiste.

Si l'on examine l'évolution de la fiscalité au Canada depuis dix ans, une évidence saute aux yeux: pendant que l'impôt sur le revenu des particuliers connaissait une ascension vertigineuse, les recettes que le gouvernement fédéral retire des profits des sociétés ont augmenté à pas de tortue.

De 1961 à 1971, les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers ont grimpé de \$2 milliards à plus de \$10 milliards, soit un bond annuel moyen de 17%. Les recettes en provenance des profits des sociétés sont passées pendant la même période de \$1,6 milliard à \$3,1 milliards, soit une faible progression annuelle de 6,7%, laquelle s'est avérée inférieure au taux de progression du PNB. Cette différence ne saurait s'expliquer autrement que par le jeu d'une politique favorable aux sociétés. C'est ce que démontre M. Lewis, exemples à l'appui.

Une source majeure du déséquilibre provient, selon M. Lewis, d'ailleurs fortement appuyé par M. Eric Kierans qui a écrit une préface vigoureuse, d'une exploitation abusive des allocations d'amortissement que le fisc accorde aux sociétés. On a fait dire à M. Lewis qu'il favorise l'abolition pure et simple de ces allocations. Tel n'est pas le propos du leader néo-démocrate.

M. Lewis reconnaît, au contraire, que le renouvellement des équipements industriels et techniques est essentiel au dynamisme de l'économie. Il admet également que des incitations fiscales à cette fin sont nécessaires. Il s'insurge toutefois contre certaines incitations qui favorisent de fait surtout les grandes firmes au détriment des plus faibles. Il déplore que les amortissements soient calculés de deux manières différentes, selon qu'on ait rapport au gouvernement ou aux actionnaires. Le rapport destiné aux actionnaires a plus de chances, présume avec raison M. Lewis, d'être rapproché de la réalité en ce qui a trait aux coûts encourus, que celui qui est rédigé de manière à répondre aux exigences littérales des bureaucrates gouvernementaux.

En confirmation de ses appréhensions, M. Lewis établit que, pour l'année 1969, la différence entre les amortissements ainsi déclarés aux actionnaires et au gouvernement s'élevait à \$677 millions, soit une perte fiscale probable de plus de \$300 millions. Ce chiffre est d'autant plus impressionnant qu'au dire de M. Kierans, les grandes sociétés seraient les principales, sinon à vrai dire les seules bénéficiaires des largesses du fisc en matière d'amortissements accélérés. On peut trouver discutabile la conclusion de M. Lewis suivant laquelle les impôts différés dont bénéficient largement les grandes sociétés ne sont qu'une façon déguisée de leur consentir des prêts sans intérêt aux frais des contribuables. Quelle autre épithète pourrait mieux décrire le système actuel?

Dans son Livre blanc de 1969 sur la réforme fiscale, M. Benson écrivait que le temps était venu aux yeux du gouvernement de procéder à une refonte du système d'allocations d'amortissement en vigueur. "Il n'y eut pas de révision", rappelle sur un ton désabusé M. Kierans. "Il n'y eut pas, non plus, de changements, sinon pour empirer la situation existante". Les impôts différés qui s'accumulent ainsi pourraient fort bien, selon M. Kierans, atteindre vers 1980 le plafond vertigineux de \$12 milliards. Qu'attend le gouvernement pour revenir en ces matières à la seule notion qui vaille, c'est-à-dire au concept de coût réel?

La critique de M. Lewis sur le régime général fait aux sociétés en matière d'imposition est déjà pertinente. Lorsqu'elle porte sur le régime fait aux entreprises qui exploitent nos richesses naturelles et à celles qui sont engagées dans la spéculation foncière, elle devient dévastatrice.

On aura beau s'apitoyer sur le cas des mines qui doivent fermer leurs portes et sur les risques que courent les constructeurs d'habitations. Les chiffres que cite, dans un cas comme dans l'autre, le leader néo-démocrate démontrent abondamment que les firmes engagées dans ces secteurs jouissent trop souvent de privilèges fiscaux qui sont synonymes d'abus aux frais du contribuable.

Ceux qui doutent pourrissent lire à ce sujet le chapitre largement inspiré du rapport Dennis que M. Lewis consacre aux spéculateurs fonciers. Dans toutes les grandes villes du Canada, l'augmentation du prix des terrains est la principale cause de la hausse du coût de l'habitation: voilà une vérité d'évidence que connaissent ceux qui ont œuvré dans le secteur de la construction domiciliaire. Or, dans presque toutes les villes, la propriété des terrains est devenue le monopole de quelques grosses entreprises dont les actifs et les bénéfices n'ont cessé de monter mais dont la contribution au financement des dépenses de l'Etat est infiniment réduite, grâce aux nombreux trucs légaux dont elles peuvent se prévaloir dans leurs rapports d'impôt.

M. Lewis fournit également une comparaison intéressante entre les profits réalisés par les entreprises qui exploitent nos richesses naturelles et les impôts qu'elles versent au fisc fédéral. Si les chiffres qu'il cite sont véridiques et complets, il y a lieu de se demander si les Canadiens ne financent pas à même leurs propres impôts la vente de leur patrimoine à l'étranger.

Les deux partis principaux sont trop proches des grandes sociétés pour pouvoir aborder avec un esprit indépendant le problème de leur statut devant le fisc. Ils leur doivent le plus clair des sommes qu'ils déversent dans la présente campagne électorale. Ils ne cessent d'échanger avec elles de bons procédés.

Le mérite de M. Lewis, c'est de proposer une critique qui, loin d'être purement négative ou exaltée, procède plutôt d'une conception différente de la démocratie économique et sociale. M. Lewis ne conteste pas l'utilité de l'entreprise privée dans une société libre. Il considère cependant que la "religion des investissements", à laquelle les gouvernements vouent depuis Keynes un culte aveugle, les porte à chercher trop facilement l'essor économique et la multiplication des emplois dans la voie de politiques de subside et d'allègements fiscaux en faveur de l'entreprise privée.

Les propositions concrètes de M. Lewis ne convainquent pas toujours. L'analyse sur laquelle elles s'appuient paraît souvent discutabile. Les problèmes qu'il soulève sont néanmoins très réels. Si le NPD gagne du terrain lors de l'élection du 30 octobre, il le devra largement à la campagne vigoureuse, pertinente et solidement documentée de son chef.

Claude RYAN



Le gaz dupuismogène

La campagne électorale et les Églises

Les problèmes dont on ne discute pas

A mesure que la campagne électorale se déroule, nous assistons — et parfois nous y sommes même impliqués — à un débat national sur les orientations que le pays devra prendre au cours des prochaines années. Mais, tandis que les candidats discutent des avantages et des inconvénients des programmes et du leadership de chaque parti, plusieurs d'entre nous s'inquiètent du fait que certaines questions fondamentales ne soient pas abordées. Le tapage extérieur de la campagne risque de nous distraire des véritables problèmes. Les citoyens seraient à blâmer s'ils toléraient que les politiciens négligent de les aborder.

1. Les Canadiens sont-ils prêts à reconnaître, pour tous, le droit à la dignité humaine? Sommes-nous consentants à partager avec les autres nos richesses et même le pouvoir que nous avons sur eux? Ne donnons-nous pas priorité à la croissance économique aux dépens de la justice et de la qualité de vie? Est-ce pour oublier ces questions que l'on évite d'aborder certains problèmes?

— Chaque parti se dit favorable au concept du "revenu annuel garanti". Les concepts, en eux-mêmes, ne changent rien. Qui nous présentera un programme réaliste assurant à chaque citoyen un revenu suffisant?

— Quel parti conduira les deux principales communautés culturelles à s'aider mutuellement dans leurs efforts respectifs pour forger leur propre destinée?

— Quel parti s'engagera à travailler sérieusement avec les Indiens et les Esquimaux pour mettre sur pied des programmes aptes à respecter leur dignité humaine, selon leur propre culture?

— Quel parti revisera les priorités nationales pour y inclure un programme de politique sociale du logement? Qui s'attaquera au pouvoir des spéculateurs?

— Quel parti aura le courage et la sagesse d'inventer de nouveaux procédés de négociations de telle sorte que les droits de travailleurs du patronat et du public soient respectés?

2. Le pays peut-il tolérer de s'enrichir même quand

Le bureau national de l'épiscopat catholique canadien a diffusé hier une déclaration signée par divers représentants d'Église "à propos des élections fédérales". En voici le texte intégral.

il en va de la misère et de la mort des autres? Quel parti relèvera le défi d'affronter cette question?

— La majorité des Canadiens pensent que la guerre, en Indochine et ailleurs, est l'affaire des autres. Quel parti osera dévoiler les implications des ventes d'armes et de matériel de guerre canadiens aux USA et à d'autres pays?

— Pouvons-nous accepter que, par certaines de nos industries, nous participions et profitons de l'impérialisme économique qui est l'une des causes de la pauvreté du Tiers-Monde?

3. Les Canadiens jouissent du même pouvoir d'achat que 400 millions de Chinois. Sommes-nous, pour cette raison, autorisés à utiliser la même quantité de ressources de notre planète? Alors que la population augmente, surtout celle des peuples dans le besoin, sommes-nous consentants à nous restreindre dans l'usage des biens matériels, à sacrifier un confort superflu pour que les autres aient le nécessaire?

— Quel parti proposera comme critère de notre commerce extérieur et de nos programmes d'aide à l'étranger la réduction de l'écart entre les pays riches et les nations pauvres?

— Quel parti acceptera de collaborer aux recherches de politiques mondiales en vue de réduire l'usage des ressources naturelles et de freiner la croissance démographique?

Les orientations que le pays devra prendre au cours des prochaines années devront tenir compte des besoins des autres, accepter de partager nos richesses, contrôler nos propres ressources et nos industries, notre destinée sociale et culturelle si nous voulons que notre pays trouve sa propre physionomie. L'avenir du Canada comme un pays où chacun peut vraiment s'épanouir n'est pas lié seule-

ment à des questions d'ordre technique mais aussi à des questions d'ordre éthique.

Certains rétorqueront qu'il est irréaliste de chercher des réponses à ces questions. Nous croyons qu'il faut avoir le courage d'affronter cette difficulté si nous voulons construire une nouvelle réalité, un nouveau Canada. Quelle sorte de Canada les différents partis, en dépit de leurs divergences, nous invitent-ils à construire?

Ont signé:
Rev. Keith Calder, Consultant, Leadership Development, Anglican Church of Canada.
John Foster, Spécial Assistant — Social Issues, Division of Mission in Canada, United Church of Canada.
Rev. Patrick Kerans, Social Action Office, Canadian Catholic Conference.

Rev. Bernard A. MacDonald, President, National Federation of Senates of Priests.
Rev. Eoin S. MacKay, Associate Secretary (World Concerns) Canadian Council of Churches.
Grant Maxwell, Social Action Office, Canadian Catholic Conference.
Rev. Dr. Otto Olson, President, Lutheran Church of America — Canada Section.
Canon Maurice Wilkinson, Associate Secretary (Canadian Affairs), Canadian Council of Churches.

Bernard Daly, Family Life Bureau, Canadian Catholic Conference.
Rev. Russell Hatton, Consultant in National Affairs, Anglican Church of Canada.
Elizabeth Loweth, Special Assistant — Human Rights, Division of Mission in Canada, United Church of Canada.

Rev. W. Clarke MacDonald, Deputy Secretary, Department of Church in Society, Division of Mission in Canada, United Church of Canada.

Suzanne Blais-Mauviel, Office national de l'action sociale, Conférence Catholique Canadienne.
Rev. Robert Morin, Office national du Bien-Être et Santé, Conférence Catholique Canadienne.

Rev. Clarke Raymond, Executive Director of Program, Anglican Church of Canada.
Ottawa, le 12 octobre 1972

bloc-notes

L'OFQ à l'honneur

Notre chroniqueur Robert-Guy Scully a vanté comme il se doit les mérites du nouveau cinéma québécois qui s'est taillé la part du lion lors de la présentation des meilleures productions canadiennes à Toronto la semaine dernière. Un aspect de cette réussite québécoise invite à poser de nouveau certaines questions à ceux qui peuvent quelque chose pour l'essor d'une industrie et d'un art où le Québec a visiblement des chances de succès.

L'Office du Film du Québec (OFQ) a vu trois de ses productions mériter des premiers prix dans la catégorie des courts-métrages. Jean-Claude Labrecque l'emporte dans la section "Tourisme et loisirs", avec ses "Images de Gaspésie". Jean Robitaille en fait autant dans

la catégorie des "films sur le sport" avec son film sur "Les Jeux du Québec 1971" et Gilbert Gratton décroche le "prix spécial de jury international" pour "Un petit canard pas comme les autres". En d'autres termes, l'OFQ fait ostensiblement la preuve qu'il peut satisfaire aux exigences les plus raffinées quand vient le moment de choisir les cinéastes et d'évaluer leur travail.

Ce succès intervient au moment même où le gouvernement québécois, selon toutes les probabilités, achève d'oublier ses anciens projets d'une loi-cadre pour le cinéma. Bien plus, l'OFQ ajoute à son palmarès pendant que le gouvernement québécois achève de réduire le budget de l'organisme au pire rattachisme. Dans tout autre pays du monde, un organisme gouvernemental capable de tenir ainsi son bout face à l'entreprise privée ferait l'objet de toutes les prévenances. Ici, on l'é-

trangle.

Il y a quelques mois, nous avons noté que le gouvernement québécois et le ministère des Communications en particulier faisaient fausse route en déplaçant depuis l'OFQ jusqu'à Radio-Québec des fonds prévus pour la production cinématographique. Cette constatation demeure toujours juste. Radio-Québec trouve présentement une vitesse de croisière dans la production des émissions destinées aux compagnies de câble et l'organisme gouvernemental trouvera amplement de quoi s'employer utilement maintenant qu'on lui a fourni l'exutoire indispensable. En revanche, on affaîrait l'OFQ sans aider Radio-Québec quand on déplaçait \$800.000 pour induire en tentation de production cinématographique un organisme qui ne possède pas en semblable matière la moitié des états de service de l'OFQ.

On se livre à une très discutabile planification quand on adresse les

fonds du cinéma à l'entreprise qui déperit à force de ne pas faire de télévision. Ceci ressemble aux subventions qu'on donne au boucher déficitaire pour l'aider à se lancer dans un commerce d'épicerie au quel il ne connaît rien. En somme, l'évolution des mois récents montre bien qu'on faisait fausse route en prétendant confondre tout au sein d'un unique creuset. Radio-Québec devait recevoir beaucoup plus tôt le feu vert pour entreprendre la production destinée aux câbles et l'on aurait dû, parallèlement, gonfler les budgets de l'OFQ pour assurer l'expansion d'une production cinématographique de bonne qualité au Québec. Maintenant que Radio-Québec a trouvé son orientation et que l'OFQ a de nouveau fait ses preuves, il serait temps de réévaluer l'antique partage des tâches et de songer à une véritable loi-cadre du cinéma.

Laurent LAPLANTE

Quand Saigon et Washington répriment la démocratie

par THICH THIEN CHAU

Président de l'Association des bouddhistes vietnamiens d'outre-mer (section France), le vénérable Thich Thien Chau commentait en tribune internationale, jeudi, dans Le Monde les négociations de paix et la répression qui s'abat, au Sud, sur les mouvements d'opposition. Voici le texte intégral de cette libre opinion.

La seconde guerre du Vietnam aura bientôt douze ans. C'est plus qu'il n'en faut pour que l'opinion internationale s'y soit habituée. A force d'un entendre parler, nous oublions peu à peu quelle réalité cache le mot: des millions de morts et d'invalides, tant vietnamiens qu'américains, d'innombrables destructions, d'indicibles souffrances... Et pourtant cette guerre est aujourd'hui plus violente et plus barbare que jamais. Elle prend en effet, chaque jour davantage, la forme d'une guerre d'extermination: massacre de la population civile par les bombardements des B-52, asphyxie économique par le minage des ports, et, comble de tout, attaque des digues risquant de provoquer un véritable génocide, en sont les preuves angossantes et révoltantes pour la conscience humaine.

Nous ne pouvons que répéter à notre tour: il faut mettre un terme à cette guerre atroce. Pour cela, une seule alternative: une victoire militaire ou une solution politique. Du fait de l'indomptable volonté d'indépendance nationale de notre peuple, une victoire militaire américaine est unanimement reconnue impossible. Reste donc la solution politique.

Nous sommes fermement convaincus que, pour être viable, cette solution, qui implique de la part des États-Unis l'abandon de ses visées néo-colonialistes, doit refléter, grâce au respect des libertés démocratiques, la réalité politique au Vietnam du Sud. C'est le refus même de cette réalité qui est à l'origine de l'actuel conflit.

Quelle est cette réalité? Elle réside, à notre sens, dans le large éventail des tendances politiques. Or, les Américains et l'administration de Saigon s'obstinent toujours à réduire la vie politique sud-vietnamienne à l'affrontement irréductible entre "nationalistes" pro-américains et "communistes", comme si le refus de la domination étrangère ne pouvait être que communiste.

Il existe en fait de nombreux mouvements populaires d'opposition

(mouvements d'étudiants, de femmes, ou religieux) qui, tout en combattant résolument la présence américaine, ne font pas partie du F.N.L. et du G.R.P.

Les luttes incessantes de ces mouvements ont empêché les Américains d'installer à Saigon un régime fort et stable, condition indispensable à l'effort de guerre. C'est d'ailleurs dans ces luttes, menées en étroite solidarité avec les autres forces d'opposition, que la Congrégation bouddhiste unifiée du Vietnam a joué un rôle important — et elle devra le jouer encore sans défaillance si elle veut maintenir et renforcer les liens qu'elle a tissés avec le peuple tout au long de l'histoire.

La proposition de participation d'une troisième composante — en d'autres termes: des mouvements d'opposition — dans un futur gouvernement de coalition a donc été imposée au G.R.P. par une analyse réaliste de la situation politique au Vietnam du Sud. Les révolutionnaires sud-vietnamiens reconnaissent ainsi l'importance des forces d'opposition et, du même coup, admettent la pluralité des tendances politiques, principe de la démocratie occidentale, dont les États-Unis se font le champion.

De leur côté, le gouvernement

américain et les dirigeants saïgonnais ont toujours fait porter leurs efforts sur l'élimination totale des mouvements d'opposition. En 1966, par exemple, lors du soulèvement des bouddhistes au Centre-Vietnam, une dizaine de milliers de militants furent déportés à Poulo-Condore et à Phu-Quoc. Depuis quelques mois, la répression a pris une ampleur jusque-là inconnue. Des dizaines de milliers de militants et presque tous les dirigeants des mouvements d'opposition ont été jetés en prison. Un certain nombre, dont MM. Buu Chi, Nguyen Duy Hien, etc., ont été torturés à mort. On compte actuellement plus de deux cent mille détenus politiques, auxquels il faudrait ajouter les opposants, y compris les religieux, enrôlés de force dans les unités combattantes.

Répression sanglante, élections frauduleuses, pouvoirs spéciaux, bâillonnement de la presse, annulation des élections communales... Pourquoi cet acharnement contre les forces d'opposition et les libertés démocratiques les plus élémentaires? Est-ce simplement la conséquence naturelle d'un régime dictatorial, ou faut-il y voir la volonté du gouvernement américain d'anéantir les possibilités d'une solution po-

Suite à la page 6: Saigon

lettres au DEVOIR

Non-indépendant

Cher monsieur Ryan,
Tel Aristote, vous êtes un grand catalogueur. Que faites-vous au "Devoir"? Vous devriez être attaché à la maison Eaton pour la plus grande joie des jeunes femmes isolées et des enfants pauvres qui feuilleteraient votre beau catalogue et grâce à vous rêveraient de toutes les belles choses qui se vendent et sont les produits de l'industrie humaine. C'est ainsi que vous m'avez catalogué indépendant dans le comité de Hochelaga alors que je me suis prévalu des prescriptions de la loi pour que cette mention infamante ne soit pas attachée à mon nom sur le bulletin de vote. Vous me devez une rectification.

Je ne vous demande pas de dire que je suis un des nombreux Rhinocéros qui ont été vos victimes. Dites que je suis descendu dans le beau comité de Hochelaga dans l'espoir d'y retrouver la liberté dépoltrillée, telle que M. Dieulauroix l'a représentée, et que la vue de M. Laliberté m'a épouvanté comme la perversion personnifiée d'une belle chose. Je ne suis pas devenu indépendant pour autant. Mes espoirs se sont reportés sur Gérard Pelletier, l'ancien jéciste, le sacristain de Mgr Pierre Elliott, qui d'une manche pieuse essuie les taches de sang sur l'autel libéral.

Monsieur, vous n'avez pas le droit de dire que je suis indépen-

dant: un candidat ne peut-il être partisan d'un autre? Eh bien! oui, je me présente pour Gérard Pelletier qui, d'un bilinguisme impossible et incongru, est passé à un Canada polytechnique, melting pot de l'Opus Dei. Cet homme est une âme. Je suis pour lui. Qui en effet pourrait nier que l'insurrection et le gouvernement parallèle étaient appréhendés, le 7 mai 1970? Un vote pour moi est un vote pour le preux qui a sauvé le petit enfant et le gérant de la caisse populaire que vous mettiez en danger par vos menées intimes, Monsieur Ryan

Jacques FERRON
Longueuil, le 11 octobre 1972

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Baivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des
idéesdes
événementsdes
hommes

LIBRE OPINION

Le nouveau régime "pédagogique" imposé aux cegeps

par ROBERT GAGNON
et JEAN PROULX

En pleine période de divertissements sportifs et politiques, le Ministère de l'éducation (DIGEC) consulte les Directeurs généraux des Collèges sur son quatrième régime "pédagogique" modifié depuis cinq mois (1er: avril 1972; 2e: mars 1972 (sic); 3e: mai 1972; 4e: septembre 1972). Inutile de dire que nous devrions profiter d'un immense "progrès", puisque, jusqu'à ce jour, nous étions dans le temps de l'expérimentation. Demain, les cegeps entreront dans une ère nouvelle: celle d'un Règlement, sanctionné par le Conseil des Ministres.

Un décret...

Le décret est un genre littéraire dont l'efficacité ne peut être mise en doute en matière syndicale. Pourquoi ne pas le transposer dans le domaine de la pédagogie? A défaut de consensus dans les consultations sur des questions pédagogiques fondamentales, la DIGEC choisit la voie d'un décret sans conception explicite de l'éducation ou de la formation.

● M. Gagnon est coordonnateur de l'enseignement du français dans les collèges et M. Proulx coordonnateur de l'enseignement de la philosophie. Dans cette libre opinion, ils commentent la réforme de la formation collégiale proposée par le ministère québécois de l'éducation.

Elle consulte à la hâte les Directeurs généraux des Collèges et, pour la forme, le Conseil supérieur de l'éducation. Et la boucle est bouclée.

D'ailleurs aucun argument n'a plus de poids que la fatalité. Il s'agit de présenter l'ensemble comme un fait accompli et de demander aux coordonnateurs provinciaux de fonctionner à l'intérieur du Nouveau Régime.

... sur la formation collégiale

Aussi bien dans l'article de M. Claude Fortier, paru dans la Revue Prospectives de novembre 1970, que dans divers documents émanant de la DIGEC (18 novembre 1971; 18 février 1972), il apparaît évident que le système de

crédits proposé nécessite, au préalable, une réévaluation des objectifs et des pondérations des cours, d'une part, une définition plus sérieuse des objectifs de la formation collégiale, d'autre part.

En effet, il est impossible de réévaluer la pondération des cours sans définir clairement les objectifs des cours, et impossible de juger de la pertinence des objectifs des cours particuliers sans conception globale de la formation collégiale. Or, le Décret demeure silencieux à cet égard. Il nous propose bien des opérations de comptabilité "pédagogique". Mais qu'advient-il des questions fondamentales? Quelle est, par exemple, la conception explicite de la formation collégiale soutenue par la DI-

GEC et à propos de laquelle nous aimerions être consultés?

Il semble bien qu'à la DIGEC, présentement, aucune philosophie cohérente et explicite de l'éducation collégiale ne peut être invoquée comme fondement du Nouveau Régime. Il ne nous est permis que de soupçonner, par une étude attentive des articles du Régime, un embryon de conception dont les principaux traits seraient le pragmatisme, l'utilitarisme, le mécanisme et le behaviorisme. Bien des "ismes" qui nécessitent une longue discussion!

Une tête bien pleine

Le Rapport Roquet nous avait déjà habitués à une certaine idée de la formation générale axée sur la quantité d'information et la fragmentation des connaissances. Le nouveau Régime s'engage aussi dans cette voie.

L'apparition d'une multitude de disciplines dans le domaine de la formation générale, (le Régime no. 6 qui paraîtra éventuellement en 1977 fera état d'un malaise à l'intérieur de ces cours de for-

mation générale; on n'aura qu'à proposer une autre formule pour les 3 ans à venir!), la diminution des cours de philosophie de 4 à 2, la disparition éventuelle du caractère commun des cours de philosophie et de français, l'adaptation des cours de formation générale aux trois secteurs de connaissances (sciences humaines, arts et lettres), l'impossibilité d'établir de réelles séquences de cours, tout cela nous ramène au morcellement et à la fragmentation du savoir, à l'éparpillement dans une culture axée sur l'information et l'utilité.

Les auteurs du Rapport Rioux soulignent déjà ce point il y a quelques années: "Croire que l'éducation a pour tâche de transmettre des connaissances cumulatives, c'est s'imaginer que l'école peut suivre le rythme accéléré du développement des connaissances. Le rythme de l'école parallèle que sont les mass-media. C'est oublier que la profondeur de l'intelligence n'est pas dans l'étendue, mais dans sa capacité d'association et de synthèse de relations nouvelles" (rapport Rioux, premier tome, p. 101).

Or, le point de vue de la coordination du français et de la philosophie est clair à cet égard. A la multiplicité des cours, nous préférons l'unité, la cohérence et la progression de 4 cours communs de français aussi bien que de philosophie, établis sous forme de séquences. A l'information générale nous préférons des cours qui poursuivent des objectifs de formation générale assez précis et explicites pour être discutés et jugés ouvertement par la DIGEC ou qui que ce soit: ce qui, à notre sens, n'a pas encore été fait.

Le retour au cloisonnement

L'une des particularités du projet de Règlement et de directives, c'est de ne pas fournir les principes au nom desquels on a pu en arriver à telle solution plutôt qu'à telle autre. Par exemple, il y a dans le document cette disparition symptomatique, dont nous venons de parler, du caractère commun des cours de formation générale. Nulle part, il n'est désormais question de cours communs. On dit seulement que les divers programmes devront comprendre 4 crédits de philosophie et huit crédits en français dont au moins deux porteront sur l'étude de la langue (et qu'entend-on par "étude de la langue"?).

On est forcé de déduire que ces crédits pourront correspondre, selon les programmes, à divers objectifs et contenus de cours. Un étudiant des secteurs professionnels pourrait donc fort bien suivre deux cours de philosophie tels que: philosophie de la technique et philosophie des sciences, ces cours étant réservés à ces étudiants inscrits à des programmes professionnels. Un étudiant en administration pourrait éventuellement recevoir un cours de français de l'administration et de rédaction de rapports. Tout cela est évidemment plus utile, plus pratique, plus "contrôlable" et permet de réduire les possibilités de contestation jusqu'alors inhérentes aux cours communs et obligatoires.

Pourtant, l'une des idées de base du Rapport Parent

qui, à l'époque où l'on énonçait des principes avant de réglementer, a présidé à la fondation des CESEP, n'était autre que l'idée d'une formation commune donnée aux étudiants du professionnel et à ceux qui se destinent à l'Université. La formation générale commune était conçue comme un facteur d'unification susceptible de renforcer la démocratisation de la culture en contrecarant l'effet de division des classes sociales.

Sous des apparences d'ouverture de la formation, il nous semble clair qu'une formation collégiale sans base commune pourra être donnée aux divers groupes d'étudiants. Tout cela, au moment même où certaines des plus hautes autorités en matière d'éducation aux U.S.A. redécouvrent la nécessité d'un commun prescrit course (Revue Measure de l'Université de Chicago, article de M. Robert Hutchins, intitulé *The Idea of a College*).

Le "pratique" et non la "critique"

Les cours de français et

de philosophie portent en eux une interrogation fondamentale sur les valeurs et les modèles de notre civilisation. L'affinement de la capacité d'analyse et de l'esprit critique que ces cours communs cherchent à développer nous semblent nécessaires à toute idée authentique de la formation. A moins que l'on ne préfère la passivité à la responsabilité sociale, la consommation abusive à la création culturelle, les valeurs de rendement et d'utilité aux valeurs de lucidité, d'autonomie et d'intelligence des situations.

A cet égard, le mini-diplôme (certification d'études collégiales) que décrètera l'éducation permanente nous semble significatif. Le nouveau CEC inclut un minimum de 30 crédits et peut "ne comporter que des cours de spécialisation d'un ou de plusieurs secteurs". Ne sommes-nous pas ici en face d'une forme d'utilitarisme à courte vue? Et pourquoi ne pourrait-on pas offrir cette possibilité à tout étudiant de niveau collégial? En l'absence de principes clairs ou simplement de définition un

peu précise de ce qu'est un adulte pour l'éducation permanente, on peut tout supposer.

Les péchés d'omission

En conclusion, on peut affirmer que la DIGEC pêche ici tout autant par omission que par action. Le nouveau Régime entend régler des problèmes d'inscriptions, de contestations, de politisations, de contrôle d'enseignement, de prolongation d'études (des parasites) et d'économie dans le personnel enseignant.

Son action, à cet égard, nous semble à bien courte vue. Mais les omissions, l'idée de l'éducation collégiale, l'idée de formation générale ou professionnelle, la reprise des objectifs des cours, l'idée de cours communs et les imprécisions des notions de crédit, d'apprentissage, de cours, de secteurs de connaissance, de programmes, etc., sont tellement fondamentales que nous sommes conduits à penser que la réforme proposée relève d'une vision politique à court terme et n'a à peu près aucun rapport avec la pédagogie et l'éducation.

LIBRE OPINION

Démagogie et civilisation du téléphone

par PIERRE R. CHANTELOIS

L'apport des techniques de diffusion dans notre civilisation est tel qu'il ne saurait être question d'en négliger les influences, si imperceptibles soient-elles, sur le comportement de la "personne humaine". Leur présence seule devient plus prééminente puisque l'habitude fait rompre avec la nouveauté et tout l'intérêt qui en découle. D'ores et déjà, la "personne humaine" sommeille debout, pour ainsi dire, aux côtés de sons et d'images qui ne suscitent plus qu'un intérêt évanescence.

"A mesure que la radio, la télévision, les journaux, les revues et les romans se répandent dans la société, que la proportion des messages élaborés reçus par un individu s'accroît (et que parallèlement celle des messages non codés ou codés immédiats s'amenuise) nous assistons à un changement profond, à une accélération continue du rythme auquel sont émis les messages porteurs d'images. L'océan d'informations codées qui nous encercle commence à assaillir nos sens avec une violence nouvelle. Cela explique en partie la frénésie de la vie quotidienne".

(Alvin Toffler, *Le Choc du Futur*, Editions Denoel, pp. 165-166)

Depuis quelques années, l'homme est témoin de la naissance d'une civilisation technologique, voire même d'une "ivresse technocratique" pour employer le mot de Gabriel Marcel. La nouveauté n'a plus qu'une valeur historique au siècle où rien n'a de permanence. Et depuis peu, les hommes ont développé un véhicule singulier qui permet une communication collective instantanée: le téléphone à l'intérieur de la radio-diffusion.

Son développement est tel, son influence est telle, qu'il

ne fait plus de doute que la relation linguistique des hommes a subi de profondes transformations. Nous traversons, j'oserais dire, la civilisation du téléphone. Le Québécois en tant qu'homme économique est devenu un consommateur incontrôlable de cet appareil de transmission. Pourtant, Merleau-Ponty écrivait:

"La relation, linguistique des hommes doit nous aider à comprendre un ordre plus général de relations symboliques et d'institutions qui assurent, non plus seulement l'échange de pensées, mais celui des valeurs de toutes espèces, la coexistence des hommes dans une culture et, au-delà de ses limites, dans une seule histoire." (Maurice Merleau-Ponty, *Revue de Métaphysique et de Morale*, Octobre-Décembre 1962, Librairie Armand Colin).

Les débuts de la participation téléphonique à une émission radiophonique se résument à un échange timide et succinct de vœux pieux à l'égard de quelque parent éloigné ou à des personnes proches. Cependant, l'attrait de la diffusion de la voix autre que celle de l'animateur suscita auprès de l'auditoire radiophonique un intérêt de plus en plus marqué.

Il y eut de grandes époques, si j'ose dire, dans la "civilisation du téléphone". L'époque rose, dans laquelle les auditeurs s'échangeaient des vœux tendres et inoffensifs. L'époque bleue, dans laquelle survint le premier courrier du cœur. L'époque mauve, dans laquelle intervint une sorte d'assistance sociale. Puis l'époque violette, une sorte de salmigondis de propos lacrymatoires, tous plus tristes les uns que les autres, où se côtoyaient les grands problèmes de cœur, la sexologie à minuit afin de ne pas offenser les

chastes oreilles... et quoi encore. Enfin, la période noire, période actuelle, dans laquelle nous sommes les tristes témoins d'un machiavélisme et d'un sadisme dans l'étalage de situations qui relèvent des intimités d'alcôve.

La radiodiffusion sert de prétexte maintenant à des émissions-tribunes téléphoniques au cours desquelles il est triste de constater à quel point des auditeurs peuvent connaître un si piètre respect des valeurs humaines. Tout n'est que prétexte à une conversation téléphonique. Des recettes de Grand-Mère, des échanges mielleux aux entretiens démagogiques de quelques politiciens frustrés qui n'ont d'ambition que de changer la face du monde.

Je citerai un exemple sans équivoque d'un personnage qui profite pour ainsi dire de la naïveté collective d'une foule afin de déverser un vein de démagogie: monsieur Yvon Dupuis. Les extrémistes d'extrême-droite sont tout autant condamnables que les extrémistes de gauche. Qu'il nous suffise de lire la feuille de chou DEFI qui rejoint en sottises les palabres de Gilberte Côté-Mercier. Le ridicule ne tue pas mais il rapporte de gros sous.

La tribune téléphonique devient une arme dangereuse aux mains de démagogues sans scrupule dont le sort ne repose que sur des sondages éphémères sans qu'il n'existe plus de raison valable pour leur garder un micro ouvert. Le renvoi de monsieur Jean Lévesque sur les ondes de CK-AC (j'en sais quelque chose) ne reposait que sur des raisons de rentabilité. Et seuls les sondages sont indices de rentabilité.

Dans cet empire de la radiodiffusion, les relations humaines existent peu. Aussi longtemps que monsieur Dupuis gardera une position favorable dans l'échelle des son-

dages d'écoute, il jouira d'une tribune téléphonique.

Pourquoi une telle démagogie? La seule raison est le maintien de la cote de la popularité. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, plus un animateur fait preuve de démagogie, d'accablement, d'arrogance, d'impolitesse, il jouit ipso facto de résultats d'écoute excellents. Le public en tout bon naïf qu'il est rêve du jour où il pourra engueuler cet impoli. Rappelons-nous l'expérience de Claude Bruchési sur les ondes de CJMS.

Mais ce qu'il faut préciser, c'est que monsieur Dupuis, comme tout autre animateur de tribune téléphonique, profite d'un système électronique particulier lui permettant sans défaillance de garder autant qu'il le désire le haut du pallier. La Compagnie de téléphone Bell du Canada a mis au point, sous les pressions de diffuseurs, un système à partir duquel le correspondant au bout du fil se voit relégué au silence dès l'instant que l'animateur prononce un seul mot. La voix de l'abonné s'éteint pendant toute la conversation de l'animateur. Si celui-ci se tait, alors seulement, l'abonné peut reprendre l'antenne. Système fort ingénieux qui permet le contrôle absolu d'une émission-tribune téléphonique.

La domination des sondages d'écoute a tellement obnubilé certains de nos diffuseurs qu'il n'existe plus pour ainsi dire de "morale" au sein de ce secteur vital. Et la prodigalité avec laquelle le CRTCCède ses droits fait que le diffuseur jouit d'une autonomie plus grande. Il n'existe plus à toutes fins utiles d'équilibre entre l'auditoire et le radiodiffuseur. Tous les mécanismes de consultation sont presque nuls. L'empire des sondages d'écoute a désorganisé systématiquement le rapport des forces qui doit exister.

Suite à la page 6: Démagogie

LA VILLA SAINT-MARTIN

Fins de semaine de réflexion chrétienne animées par l'équipe jésuite de la Villa

1. FAUT-IL DÉMISSIONNER DEVANT LA DIFFICULTÉ?

Il y a de plus en plus de distance entre les positions religieuses des jeunes générations et celles des parents. Y a-t-il une conciliation possible entre les deux? Les uns et les autres seraient-ils voués pour toujours à une incompréhension mutuelle?

fin de semaine du 20 au 22 octobre.

2. ON AURAIT DIT UN HOMME COMME LES AUTRES

Jésus serait-il venu nous dire des choses si simples qu'elles sont devenues incompréhensibles à nos esprits compliqués? Ou étaient-elles trop engageantes pour notre besoin de tranquillité?

fin de semaine du 27 au 29 octobre.

Renseignements ou réservations:

Villa Saint-Martin,
9451, Boul. Gouin ouest,
Pierrefonds, Roxboro 910, Qué.
Tél.: 684-2311

Le jour précédent le bal des débutantes? Je suis allée chez la couturière. Puis j'ai vérifié au Reine Elizabeth. Ils avaient vu à tout.



Couverts, menu, musique: nous voyons à tout. Panique de dernière heure? Pas au Reine Elizabeth. Nous sommes là pour tout prévoir. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est: plats succulents, salons accueillants, menus pour 4 personnes ou pour 4.000. Appelez le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos désirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

Vient de paraître:

LIBERTÉ POUR LA GUADELOUPE
(169 jours de prison...)

par Me Félix Rodas

En vente à la Librairie Encyclopédique

1635, rue St-Denis, Montréal Tél. 845-0911

Vient de paraître

cri de la chouette

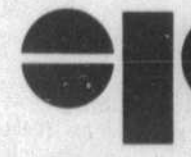
par

Hervé Bazin

de l'Académie Goncourt

l'écho de «vipère au poing»

En vente partout
\$4.95



les éditions la presse

dirigées par Alain Stanké

A Ottawa, deux Holiday Inn valent mieux qu'un.

Avec son nouvel Holiday Inn d'Ottawa Centre, Holiday Inn a deux endroits pour vous souhaiter la bienvenue à Ottawa.



OTTAWA-CENTRE

• Plus de 500 chambres luxueuses. Toutes possèdent un téléviseur et leur propre réglage de température • La Ronde, le seul restaurant giratoire d'Ottawa. Tout en mangeant, vous faites un tour d'horizon de la ville et des environs • Deux cocktail lounges sous La Ronde—dont une à l'ambiance très intime • La salle à manger International et son bar; Le Café • Pour de joyeuses soirées le Pub Blind Pig—un endroit où l'on s'amuse et l'on danse • Piscine intérieure et son bar; saunas • Plus de 13,500 pieds carrés pour congrès et réunions; le meilleur équipement au-

dio-visuel • Stationnement intérieur gratuit pour les clients qui passent la nuit.



OTTAWA-CENTRE VILLE

• Plus de 170 belles chambres et suites—toutes avec téléviseur et leur propre réglage de température • Salle à manger; lounge; café • Piscine extérieure chauffée • Salles de réunion pour 20 à 450 personnes. • Stationnement intérieur gratuit.

OTTAWA CENTRE
Place de Ville,
100 rue Kent, Tél.: 613 238-1122

OTTAWA-CENTRE VILLE
350 rue Dalhousie, Tél.: 613 236-0201

Réservations gratuites Holidex* pour nos deux Holiday Inn d'Ottawa, à partir de n'importe quel Holiday Inn.

COMMONWEALTH
Holiday Inns
OF CANADA LIMITED



PARTOUT CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS.

suites
de la première
page

VASTE OPÉRATION

allées et venues quotidiennes des mafiosi avaient mis en place un système d'écoute leur permettant d'intercepter les communications adressées et reçues dans un véhicule du dépôt, où trois téléphones étaient installés.

Sur le qui-vive 24 heures sur 24, les policiers avaient pris 35.000 pieds de films en couleurs, 54.000 photocopies et enregistré quelque 2 millions de pieds de bandes magnétiques.

"C'est l'enquête la plus exhaustive sur le crime organisé qui ait jamais été menée dans l'histoire de notre pays", a déclaré le procureur Gold, en ajoutant que les activités de la mafia new yorkaise devraient s'en trouver complètement désorganisées.

Les citations à comparaître ont été délivrées dans 8 des comités de New York: Kings, Brooklyn, Bronx, Manhattan, Queens, Richmond, Nassau, Westchester et Rockland.

IBM

transactions sur les actions IBM ont été suspendues au Stock Exchange de New York en raison de l'afflux des ordres de vente. Au moment de la suspension, les actions étaient en baisse de 2,75 dollars, leur cours s'établissant à 376,25 dollars.

Le département de la justice a appuyé ses poursuites sur une étude effectuée en 1967 et selon laquelle la société contrôlait plus de 70 pour cent du marché des ordinateurs, IBM, dont les activités se sont développées au cours des dernières années plus rapidement à l'étranger qu'aux États-Unis, affirme toutefois que sa part est tombée en 1970 entre 38 et 57 pour cent du marché, suivant les secteurs.

La proposition de démanteler l'empire IBM n'est qu'un des épisodes de la croisade contre le gigantisme des entreprises menée aux États-Unis, avec des fortunes diverses, au nom de la concurrence.

L'administration Nixon a souvent été taxée par les démocrates et les défenseurs des consommateurs, comme Ralph Nader, de tiédeur sinon de complicité vis-à-vis des grands trusts américains. L'évocation par l'administration Nixon de l'affaire IBM, à trois semaines des élections présidentielles, alors que les premières poursuites remontent à plus de trois ans et qu'elles n'aboutiront sans doute pas avant encore un ou deux ans de procédure, apparaît à de nombreux observateurs comme une manœuvre essentiellement politique destinée peut-être à combattre dans l'opinion les retombées fâcheuses de la récente affaire ITT (International Telephone and Telegraph).

En juillet dernier, cette firme, qui est devenue le plus grand conglomérat des États-Unis, était autorisée après trois ans de négociations avec le département de la justice à conserver une de ses dernières acquisitions, la société d'assurances Hartford, à condition qu'elle se déesse en deux ans de quatre autres acquisitions récentes dont la société de location de voitures Avis et l'entreprise de construction Levitt and sons.

Ce règlement à l'amiable, qui était le moins défavorable à l'ITT, aurait été obtenu en échange d'une promesse de contribution de l'ITT de 400.000 dollars à la convention républicaine qui devait se tenir à San Diego en août suivant.

Deux autres grosses affaires antitrust ont été réglées sous l'administration Nixon. La première concernant un autre conglomérat gigantesque LTV a abouti à un compromis du même genre que celui concédé à l'ITT. LTV a été autorisée à conserver le contrôle d'un des principaux producteurs d'acier Jones And Laughlin à condition de se défaire de deux autres acquisitions mineures.

La troisième action antitrust majeure, déclenchée par l'administration Nixon s'est traduite par l'injonction faite à la société pétrolière Atlantic Richfield de se défaire du réseau de distribution d'essence Sinclair qu'elle avait acquis.

Mais aucune suite n'a été donnée aux recommandations de l'administration Johnson qui proposait le démantèlement des trois grands constructeurs automobiles (GM, Ford et Chrysler) en plusieurs unités concurrentes, et des plus grands producteurs d'acier américains.

Au moment même où l'administration américaine proposait de démanteler IBM, le sénateur Edward Kennedy demandait que la General Motors Cor-

poration, la plus grosse entreprise industrielle du monde, soit obligée à son tour de se séparer de ses divisions de fabrication d'autobus et de locomotives.

La demande du sénateur est contenue dans des lettres adressées au ministre de la justice, M. Richard Kleindienst, et au président de la sous-commission antitrust du Sénat, M. Philip Hart. GM n'est pas seulement le plus gros constructeur mondial d'automobiles, elle assume aussi la fabrication de pratiquement tous les autobus urbains et interurbains et des locomotives pour trains de passagers des États-Unis, y déclare le sénateur Kennedy.

LE DÉCRET

brevet A. Pour obtenir un brevet similaire, les anglophones suivaient un cours d'études de quatre années.

La moitié d'entre eux sont touchés par cette décision, tandis que les questions de classement, qui sont aussi litigieuses chez les syndiqués de la CEQ, ne touchent aucunement les 10 pour cent des effectifs.

On n'a pu savoir de façon certaine jusqu'à maintenant si les ententes de principe survenues la semaine dernière au sommet, c'est-à-dire à la table centrale, se trouveront intégralement respectées dans les décrets gouvernementaux.

Depuis le début des négociations, la chose semblait aller de soi selon les négociateurs patronaux. Interrogé cependant à ce sujet hier matin, le principal négociateur patronal, M. Réjean Larouche, se montrait très évasif et refusait de se prononcer. Il notait qu'il avait collaboré à la préparation des décrets, mais refusait d'en dire davantage.

La table centrale avait mené à des ententes entre les trois centrales syndicales et le gouvernement sur quatre points majeurs: les salaires, la sécurité d'emploi, l'assurance-maladie et le régime de retraite. Pour sa part, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, avait parlé d'un accord valant quelque \$100 millions.

Lorsqu'il s'était agi de négocier une prolongation des pourparlers, en septembre, le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, avait refusé de se lier complètement à la table centrale avant de connaître les chances de succès dans les différents secteurs.

"Je n'ai pas l'intention de payer pour une marchandise dont je ne suis pas certain d'obtenir livraison", avait-il tout bonnement déclaré.

ERIC KIERANS

conseiller économique auprès du gouvernement néo-démocrate du Manitoba. M. Kierans, député de la circonscription de Duvernay à la dernière session, a décidé de ne pas poser sa candidature aux élections du 30 octobre.

Dans sa lettre à M. Trudeau, il écrit: "Considérez mon dilemme. Vous êtes le député de ma circonscription. En votant pour vous, j'accepterais et j'appuierais vos politiques qui, au contraire, ne feroient qu'aggraver la situation actuelle."

Je ne peux pas non plus appuyer le parti conservateur, de poursuivre M. Kierans, puisqu'il accepte les mêmes principes économiques que le gouvernement libéral.

"J'ai donc l'intention de voter pour le Nouveau parti démocratique qui a fait de ces questions économiques le principal point de sa campagne électorale."

En démissionnant du cabinet, M. Kierans avait promis de lancer un défi à la philosophie économique du gouvernement.

Ce n'est qu'en août 1971, au moment des importantes modifications dans la politique économique américaine, que la thèse de M. Kierans a reçu l'attention des Canadiens.

M. Kierans répète que la politique canadienne en matière d'économie est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles et sur les subventions aux dépenses de capital, "deux points auxquels je m'oppose complètement".

Réactions de M. Lewis

OSHAHA (CP) — M. David Lewis a déclaré hier soir que la prise de position de M. Kierans aura sur le scrutin du 30 octobre "un effet très significatif". Le leader du NPD s'est dit "très encouragé" d'apprendre la nouvelle. Il a ajouté qu'il admire un homme comme M. Kierans qui "a le courage de ses convictions".

Cette décision, a-t-il poursuivi, indique clairement que des milliers d'électeurs qui ont voté libéral en 1968 sont déçus et se rallieront cette fois au NPD.

LA CEC

années '80, les régimes de retraite commenceront à payer plus qu'ils ne perçoivent aux taux actuels de cotisation.

D'autre part, selon M. Raynaud, il y a toujours la question de la disponibilité de capitaux d'investissements au Canada.

"Les attitudes envers les investissements étrangers dépendent pour beaucoup des opinions sur la pénurie ou l'abondance de capital intérieur. L'expansion rapide des investissements directs du gouvernement dans l'industrie résulte également d'une crainte de manque de capitaux d'investissement dans notre pays."

LEWIS S'INTERROGE

ble plutôt, a-t-il dit, que le conseil ne veuille pas courir le risque de devenir une question électorale.

Mais tous ces rapports, qu'ils critiquent ou qu'ils soient favorables au gouvernement, devraient être mis à la disposition de la population, et tout spécialement en temps d'élection, a-t-il dit.

M. Raynaud a été nommé président du Conseil économique du Canada, l'an dernier, par le premier ministre Trudeau, mais le conseil fonctionne indépendamment du gouvernement.

David Lewis a également affirmé qu'un mémoire secret du cabinet, daté du 19 novembre 1971, offrait la preuve claire que le gouvernement Trudeau est prêt à sacrifier les garanties contenues dans le pacte canado-américain sur l'automobile.

Le leader du Nouveau parti démocratique a déclaré que le mémoire, qu'il a vu de ses propres yeux, discutait de la façon de se débarrasser des garanties et de ce qu'on pourrait obtenir en retour, au cours de négociations avec les États-Unis.

D'autres preuves que le gouvernement avait adopté cette position, ont été données au Parlement dans des déclarations faites par le premier ministre Trudeau et par le ministre du Commerce M. Jean-Luc Pépin, a-t-il dit.

Tous deux ont laissé entendre qu'ils étaient prêts à sacrifier certaines clauses du pacte de l'automobile, clauses qui favorisent le Canada, a-t-il dit.

Mais plutôt que de les sacrifier, a-t-il ajouté, on devrait les conserver et les renforcer.

NIXON PROMET

nous ne les abandonnerons pas cela signifie que nous ne pouvons pas confier leur sort à la bonne volonté de l'ennemi.

M. Nixon a expliqué qu'il ne pouvait faire aucune révélation sur le cours des négociations engagées avec le Nord-Vietnam parce qu'il ne voulait pas susciter de fausses espérances et parce que tout commentaire risquerait de porter préjudice au succès des négociations.

Nous recherchons une paix honorable et raisonnable et nous continuerons à négocier pour parvenir à une telle paix, a-t-il dit. Mais nous ne trahirons pas nos alliés et nous ne salirons pas l'honneur des États-Unis.

L'apparition du président Nixon a été une surprise pour les familles des prisonniers qui s'attendaient à une allocution de M. Henry Kissinger, le conseiller spécial du président, responsable des négociations de paix sur le Vietnam.

Le président a été chaleureusement acclamé par l'assistance debout lorsqu'il a promis qu'il ne prendrait pas la décision immorale d'accorder l'amnistie aux jeunes américains qui ont quitté leur pays pour éviter la conscription et ne pas aller se battre au Vietnam.

Rappelant le soutien qu'il avait reçu de l'Association des familles de prisonniers de guerre lorsqu'il avait décidé le 8 mai dernier de miner les ports du Nord-Vietnam et d'intensifier les bombardements, M. Nixon a déclaré que c'était là la décision la plus difficile que j'ai jamais eue à prendre, étant donné que cela se passait peu de temps avant son voyage à Moscou.

Nous étions confrontés par le spectre de la défaite, dit-il. J'avais le choix entre aller à Moscou la tête basse ou agir pour prévenir la défaite.

En terminant sa courte allocution, prononcée sur un ton pathétique, M. Nixon a juré une fois de plus aux familles des prisonniers de guerre qu'il ne les abandonnerait jamais.

Pendant ce temps à Saigon, M. Pahn Dam Lam, chef de la délégation sud-vietnamienne à la conférence de Paris, a présenté un rapport détaillé au président Thieu sur le déroulement des négociations à Paris.

À cette occasion, le chef de l'Etat a donné à son ambassadeur plusieurs directives relatives au problème des négociations qui entrent dans une étape délicate.

Pour leur part, les dirigeants soviétiques et chinois ont assuré M. Le Duc Tho, conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris, de leur soutien au cours de ses escalades à Moscou et à Pékin, indique l'agence de presse nord-vietnamienne, reçue à Hong Kong.

L'agence indique que M. Le Duc Tho, qui a regagné Hanoi hier après-midi, a évoqué avec les dirigeants soviétiques le combat mené par le peuple vietnamien sur les fronts militaire, politique et diplomatique.

Note insolite, les Chinois de l'agglomération Saïgon-Cholon, qui sont des joueurs invétérés, ont ouvert pour la deuxième fois cette année de gros paris

sur la date du cessez-le-feu au Vietnam. Depuis quelques jours, c'est la date du 20 octobre qui est retenue.

Pourquoi le 20 octobre? Aucun événement historique ne marque cette date et aucune information n'est venue de Hanoi pour laisser penser que les Nord-Vietnamiens étaient prêts à accepter un cessez-le-feu, encore moins à une date aussi rapprochée, ni que les négociations secrètes entre MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho avaient abouti à un accord quelconque.

En revanche, selon des sources anglo-saxonnes appartenant à des services spéciaux, la date du 20 octobre serait mentionnée dans plusieurs documents communistes trouvés sur les champs de bataille, sans qu'il soit possible de déterminer exactement à quoi elle correspond.

Il n'est pas exclu, estiment ces mêmes sources, que le 20 octobre soit la date choisie par le commandement communiste pour déclencher des attaques et non pour y mettre fin.

UN DIRIGEANT

Suite de la page 3

des budgets. Il affirme ne pas avoir essuyé de refus catégorique et se propose de revenir à la charge auprès d'eux.

Depuis 1966, déclare-t-il, près de deux cents villes américaines ont adopté le PPBS, dont celles de New York, Philadelphie, Denver et Détroit. Plus près de nous, Montréal entend l'introduire dans la préparation de son budget 1973-74 et la province de Québec l'a fait si elle depuis 1972.

L'avantage du PPBS sur les méthodes traditionnelles de préparation de budget c'est qu'il force les administrateurs à définir les besoins existants, à sélectionner les objectifs les plus pressants et à évaluer les résultats des moyens pris pour les atteindre. Il remplace l'improvisation et l'approximation par une démarche axée sur la rationalité dans le choix des dépenses à faire. En un mot, il permet d'agir avec davantage d'efficacité, à partir de ressources limitées.

LE BARREAU

Suite de la page 3

"c'est non parce que c'est non": ils y voient une arrogance que seul pourrait infléchir un ministre de la justice.

Me Moisan, quant au choix de l'enquêteur, dit s'opposer à confier une telle tâche au ministre lui-même. Il faudrait plutôt, selon Me Moisan, un juriste suffisamment disponible pour émettre ses recommandations à temps pour qu'elles soient appliquées en septembre 1973... et il doute que Me Auguste Choquette puisse se dégager de ses occupations courantes pour se consacrer à la tâche d'arbitre, en quelque sorte.

De plus, Me Choquette répond devant l'Assemblée nationale de l'application de la Loi du Barreau, ce qui le placerait dans une position délicate de proposer des modifications à une loi qui il a déjà lui-même pilotée.

Le Barreau tient à dissiper toute équivoque sur les répercussions d'ordre pécuniaire qu'entraîne le maintien de son Centre de formation professionnelle. N'étant pas éligible aux subventions du gouvernement (le CFP ne sort pas du premier cycle et n'est pas comme tel un début de deuxième cycle) il bénéficie toutefois d'une subvention totale de \$250.000 (versée en cinq années, de 1970 à 1975) pour rénover l'immeuble du CFP, rue Notre-Dame.

Or, l'achat de l'immeuble s'est fait au montant de \$148.000 et les rénovations ont nécessité des déboursés de \$372.000 à ce jour! Le Barreau ne fait donc pas de bénéfice avec son centre de formation mais boucle à peine un budget équilibré, grâce aux frais de scolarité que versent les étudiants. En Ontario, la situation du Barreau est différente de celle qui prévaut au Québec mais le Barreau québécois tient fermement à une aide non liée, si le gouvernement du Québec tient à financer en partie la formation des stagiaires du CFP.

Le bâtonnier et le groupe d'étudiants promettent chacun de déposer un mémoire au futur enquêteur. Me Choquette a pu déjà consulter la documentation que chaque partie invoque à l'appui de sa thèse.

Me O'Reilly, du Jeune Barreau, a fait savoir pour sa part au nom de son organisme que la médiation du ministre Choquette pouvait être grandement utile dans le présent différend, les étudiants croyant que le Barreau lui-même devrait venir à une franchise autoritaire, principalement sur son "conservatisme": le communiqué des étudiants cite en exemple l'opposition du Barreau à la législation sur les petites créances, ce qui demeure une attitude injuste et "rétrograde" envers les citoyens à faible revenu.

La où les avocats privés risquent de perdre des honoraires, prétendent les étudiants, il y a présomption que le Barreau défendra le "statu quo", parce que "l'intérêt des membres du Barreau" primerait sur l'intérêt de l'ensemble de la société qu'il prétend servir.

Des deux côtés, l'on pense que le ministre de la justice ne tardera pas à répondre à l'invitation qui lui est faite de nommer un enquêteur. Reste à savoir le mandat que Me Choquette jugera bon d'accorder à cet enquêteur ou à cette commission.

Selon M. Edmundston, il y a actuellement 7.300 Datsun 240-Z au Canada. Ce véhicule, de type sport, est capable de hautes vitesses et coûte \$5.000 environ.

DATSUN

Suite de la page 3

tion pour la protection des automobilistes envisage d'entreprendre une action juridique contre la compagnie Nissan Datsun dans le but de faire annuler les contrats liant concessionnaires et leurs clients. Ainsi, souhaite M. Edmundston les clients pourraient obtenir un remboursement d'argent pour leurs voitures dont ils ne sont pas satisfaits. De telles procédures pourraient aussi forcer la compagnie à défrayer les coûts de toutes les réparations rendues nécessaires par les défauts de fabrication des Datsun.

Depuis la parution du rapport de l'APA sur la Datsun 240-Z, plusieurs autres plaintes de propriétaires mécontents ont été enregistrées, dont quelques-unes ont été adressées au ministère des transports à Ottawa.

Descentes policières dans des cabarets et un hôtel

par Jean-Pierre Charbonneau

Des policiers de la CUM et de l'escouade du crime organisé du ministère de la justice du Québec ont effectué en fin de semaine plusieurs descentes dans des cabarets de la métropole et à l'hôtel de La Salle pour vérifier l'application des règlements de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec et du Service des incendies de la Ville de Montréal.

Lors de la descente à l'hôtel de La Salle, les policiers ont surpris une réunion de six individus connus du Bureau de recherche sur le crime organisé du Québec et ont alors procédé à une minutieuse vérification d'identité ainsi qu'à une fouille. Toutefois, aucune de ces personnes n'a été arrêtée par les policiers.

Les six personnes qui étaient réunies à l'hôtel de La Salle sont MM. Frank Cotroni, Gallo Moreno, Camillo Porchia, André Luffy, Frank Zaurini et Jean-Claude Lelièvre.

Les plus connus sont Frank Cotroni, Camillo Porchia et Frank Zaurini. Ces deux derniers ont été arrêtés, à la fin du mois de mars dernier, en compagnie de six autres personnes en rapport avec une affaire d'importation de haschisch dans des boîtes de conserves. La quantité

de drogue saisie à l'occasion de cette opération policière valait \$15 millions sur le marché clandestin.

Par la suite, lors de l'enquête préliminaire des présumés trafiquants, tous les accusés furent libérés sous cautionnement en attendant leur procès.

Un autre du groupe des six, Jean-Claude Lelièvre, a connu une certaine célébrité comme gérant du cabaret Chez Parez, rue Stanley, fermé le 9 septembre 1971 à la suite d'une longue enquête de l'escouade sur le crime organisé. Lelièvre était associé dans ce commerce et dans une compagnie de machines distributrices avec Angelo Lanzo et Nicholas Diorio.

D'autre part, après leur visite à l'hôtel de La Salle, les policiers ont fait des raids au cabaret Little Club, longtemps dirigé par Angelo Lanzo, l'Annexe, le Poor Richard, l'All American et le restaurant l'Incece. A ces endroits, les policiers étaient accompagnés de représentants du Service des incendies de Montréal et de la CCQA.

Des arrestations de mineurs ont été effectuées et plusieurs infractions aux règlements publics ont été enregistrées. Dans certains cas, des accusations seront portées en vertu de ces infractions.

Des citoyens de Saint-Léonard font appel à Lawrence Hanigan

par Gilles Léveillé

Le comité des citoyens de l'Unité civique de Saint-Léonard a fait appel hier au président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, pour qu'il empêche les autorités municipales de Saint-Léonard de donner suite à une résolution adoptée par le conseil de cette municipalité la semaine dernière.

La résolution à laquelle s'en prend le comité de citoyens a trait à la préparation d'un rôle d'évaluation pour le compte de Saint-Léonard et elle prévoit le paiement d'une somme de \$102.000 à la société "Les Estimateurs professionnels" pour son travail à cet égard.

L'appel de Geoffroy en Cour suprême: la décision est différée

OTTAWA (CP) — La Cour suprême du Canada a remis à plus tard sa décision à l'égard de la demande d'appel qu'avait soumise Yves Geoffroy, accusé du meurtre de sa première femme.

L'évasion de Geoffroy remonte au 24 décembre 1971, alors que le détenu bénéficiait d'un congé de 50 heures pour épouser Carmen Parent, témoin important dans son procès. On se souvient que cette évasion avait suscité de vives réactions dans l'opinion et des protestations contre le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, et que, par suite, les congés aux détenus ont été réduits.

Pendant qu'on le cherchait, Geoffroy a fait parvenir une demande d'appel à la Cour d'appel du Québec, qui l'a rejeté.

En Cour suprême, hier, les avocats de Geoffroy ont allégué que la Cour provinciale n'aurait pas dû prendre note de son évasion puisque sa présence n'était pas requise à l'appel.

Ses avocats ont également prétendu que certains documents dont ils ont besoin pour poursuivre l'appel n'étaient pas disponibles auprès des cours.

Les procureurs de la Couronne ont de leur côté déclaré qu'ils ne savaient rien de ces documents et que la Cour d'appel avait agi correctement en rejetant la demande d'appel de Geoffroy.

La Couronne a également fait remarquer que Geoffroy n'avait pas inscrit son appel devant la Cour suprême en-dehors du délai légal de 21 jours.

SAIGON

Suite de la page 4

litique? Car, sans le rôle médiateur des forces non communistes, qu'elles soient d'opposition ou qu'elles appartiennent au G.R.P., la réconciliation nationale authentique, base de toute solution politique, est inconcevable; et, sans l'existence préalable des libertés démocratiques strictement respectées par toutes les parties, comment pourront s'organiser les élections générales qui décideront du régime politique futur du Vietnam du Sud?

Nous sommes persuadés que le maintien d'une paix durable et l'équilibre politique futur du pays dépendront largement du rôle que joueront les actuelles forces d'opposition. Du fait de la répression systématique qu'elles subissent, quel pourra être ce rôle?

Dans ses discours, le président Nixon n'offre au peuple américain que le choix entre le succès de la politique de vietnamisation (c'est-à-dire la victoire militaire) et l'humiliation des États-Unis, comme si une paix juste et équitable, qui respecterait à la fois l'honneur américain et l'indépendance de notre pays, était impossible. Pourquoi cette obstination à prolonger la guerre alors que, de par l'évolution du contexte international, tous les mythes pouvant la justifier se sont écroulés? Pourquoi ce refus des réalités? Pourquoi, n'est-ce pas la sagesse qui fait d'un homme politique un grand homme d'Etat?

Caouette: deux comités de la Gaspésie au CS

PASPEBIAC (CP) — Le chef du Crédit social, Real Caouette, a entrepris hier une tournée de la Gaspésie en formulant l'espoir que son parti gagne deux des quatre comités de cette région.

"Notre programme vaut bien le 'candy' de Trudeau a-t-il dit devant une centaine de personnes réunies au sous-sol de l'église de Paspebiac, dans le comté de Bonaventure, représenté aux Communes depuis 1962 par le libéral Albert Bechard.

Aux dernières élections le candidat libéral avait recueilli 10.144 voix contre 4.240 pour le candidat créditiste, 3.674 pour le conservateur et 282 pour le néo-démocrate.

Le porte-étendard créditiste M. Gerard Audet en est à sa troisième tentative.

M. Caouette a prétendu que les comités représentés par les députés de l'opposition sont au moins aussi favorables que ceux représentés par des députés dit "du bon bord".

"C'est pas parce que vous manquez de députés libéraux en Gaspésie que vous avez de la misère, c'est rien que ça que vous avez, mais c'est des nouilles",

"Essayez-vous pour quatre ans, leur propose-t-il, si ça marche pas vous nous mettez dehors, mais ne critiquez pas notre parti avant de l'avoir essayé".

M. Caouette a également ridiculisé le slogan des libéraux: Ensemble.

"C'est beau ça, chomons ensemble, ayons du bien-être social ensemble, allons ensemble avec les nouilles libérales au Parlement".

Le leader créditiste a finalement fait un exposé des grandes lignes de son programme insistant davantage sur la nécessité pour les provinces de pouvoir emprunter auprès de la Banque du Canada afin que nous restions propriétaires de nos richesses au lieu de les vendre aux Américains.

Aujourd'hui, M. Caouette sera à Rivière-au-Renard, dans le comté de Gaspé et, par la suite, à Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Sidki à Moscou

MOSCOU (AFP) — Nous sommes, comme vous, contre l'impérialisme, et nous croyons que le socialisme est la voie qui assurera le bonheur et le progrès de notre peuple, a déclaré hier soir M. Aziz Sidki, président du conseil de la R.A.U., au cours du dîner donné en son honneur au Kremlin.

DÉMAGOGIE

Suite de la page 5

ter au sein des techniques de diffusion. Des exemples lamentables comme Yvon Dupuis en font foi:

"Une des caractéristiques des préjugés est la puissance magique du mot. Le concept est toujours perception d'un rapport. Lorsqu'un physicien parle de masse, il ne désigne pas une chose mais le rapport force-accelération. Pour lui, le concept est une "opération". De même quand un adulte parle de son frère, il ne parle que d'un être pris sous un certain angle, être qui peut, pour d'autres, être un père ou un fils. Un enfant, au contraire, parlera de son frère comme d'une totalité, d'une chose.

"Quand un individu antisémitisme dit "juif", il a tout dit. Il supprime tous les autres aspects pour ne faire ressortir que cette qualité prise comme un tout. Le mot ici a une puissance magique: il n'est plus une des multiples étiquettes que l'on peut mettre

sur un individu, un des aspects sous lequel on peut le saisir; il est cet être tout entier et il commande la perception de toutes ses autres caractéristiques.

"Les propagandistes usent et abusent de ce procédé. Ils inventent des mots chargés d'une puissance magique qui empêchent les individus de penser, de chercher un contenu différencié aux mots qu'ils emploient. Ils créent des stéréotypes au sens suffisamment large pour englober toute une catégorie d'expériences: telle est pour les uns la "démocratie américaine" et pour les autres la "Russie, pays du socialisme"; tout ce qui est démocrate est américain et inversement, tout ce qui est américain est démocrate ou bien tout ce qui se fait en Russie est socialiste.

"Nous avons là deux différences essentielles entre concept et préjugé: rigidité du préjugé s'opposant à la plasticité du concept et puissance magique du langage dans le préjugé s'opposant à la pensée scientifique objective en

tant que celle-ci considère le mot comme une étiquette et non une réalité."

(G. Durand, Problèmes de Psychologie Sociale, Bulletin de Psychologie, février 1956).

Une telle critique est-elle le fruit d'une hantise contre l'entreprise privée? Au contraire. Elle est le tribut d'une réflexion et d'une expérience suffisamment longue pour comprendre que l'auditeur n'est pas un phénomène de cirque à qui il suffit de lancer des cacahuètes pour le satisfaire. Il doit exister de part et d'autre, radiodiffuseur et auditeur, des mécanismes de consultation à partir desquels une corrélation étroite s'établira dans l'acheminement, la conception et la réalisation de programmes.

Un examen de conscience nous démontrerait à quel point la radiodiffusion est dans un état de délabrement. Il y eut la saturation des horoscopes, la saturation des courriers du coeur, la saturation

des échanges aigre-doux de mots d'amour et quoi encore. Rien n'excuse la bêtise humaine, la démagogie, le dirigisme d'émissions d'affaires soi-disant publiques. La grande instabilité de la radio moderne découle justement de ce que les sondages d'opinion ont pris une place prioritaire dans les objectifs de nos stations canadiennes.

Une prise de position ferme de la part du CRTC vis-à-vis de ces monopoles inacceptables ferait que la radio d'aujourd'hui trouverait un équilibre souhaitable, une qualité ordonnée. Déjà il semble exister une prise de conscience honnête dans l'empire de Raymond Crépault (le réseau Radiomutuel). Nous ne pouvons en dire autant de celui de Philippe de Gaspé Beaubien. Yvon Dupuis en est un exemple flagrant de retour en arrière. Et le CRTC reste muet devant pareille situation. Penser est difficile, écrivait Goethe. Agir est difficile. Agir suivant sa pensée est ce qu'il y a au monde de plus difficile.

Les Églises:

Le "tapage de la campagne" distrait des vraies questions

OTTAWA — Dans une lettre ouverte publiée hier, quinze représentants des grandes Églises chrétiennes du Canada blâment les partis politiques de ne pas aborder "certaines questions fondamentales" au cours de la présente campagne électorale. "Tandis que les candidats, discutent des avantages et des inconvénients des programmes et du leadership de chaque parti... le tapage extérieur de la campagne risque de nous distraire des véritables problèmes".

"Les Canadiens, écrivent-ils, sont-ils prêts à reconnaître, pour tous, le droit à la dignité humaine? Sommes-nous consentants à partager avec les autres nos richesses et même le pouvoir que nous avons sur eux? Ne donnons-nous pas priorité à la croissance économique aux dépens de la justice et la qualité de la vie? Est-ce pour oublier ces questions que l'on évite d'aborder certains problèmes?"

Les partis, disent-ils, sont favorables au concept du revenu annuel garanti, mais lequel pourra présenter un programme réaliste pour appliquer ce concept? Quel parti aidera les deux principales communautés culturelles à s'aider mutuellement? Quel parti s'engagera à travailler "sérieusement" avec les Indiens et les Esquimaux en mettant en oeuvre des programmes respectant leur dignité humaine? Quel parti

proposera un "programme de politique sociale du logement" et s'attaquera aux spéculateurs? Quel parti inventera de nouveaux procédés de négociations pour que les droits du travailleur, du patron et du public soient respectés?

Les auteurs de la lettre demandent en outre aux partis, s'ils oseront dévoiler "les implications des ventes d'armes et de matériel de guerre canadiens aux USA et à d'autres pays. Pouvons-nous accepter, ajoutent-ils que, par certaines de nos industries, nous participions à l'impérialisme économique qui est l'une des causes de la pauvreté du tiers monde?"

"Les Canadiens jouissent du même pouvoir d'achat que 400 millions de Chinois. Sommes-nous, pour cette raison, autorisés à utiliser la même quantité de ressources de notre planète? Alors que la population augmente, surtout celle des peuples dans le besoin, sommes-nous consentants à nous restreindre dans l'usage des biens matériels, à sacrifier un confort superflu pour que les autres aient le nécessaire?"

On demande alors aux partis s'ils sont prêts à proposer comme critère du commerce extérieur, "la réduction de l'écart entre pays riches et pays pauvres et s'ils acceptent de collaborer à la recherche mondiale "en vue

de réduire l'usage des ressources naturelles et de freiner la croissance démographique".

"Certains, conclut-on, rétorqueront qu'il est irréaliste de chercher des réponses à ces questions. Nous croyons qu'il faut avoir le courage d'affronter cette difficulté si nous voulons construire une nouvelle réalité, un nouveau Canada. Quelle sorte de Canadiens les différents partis, en dépit de leurs divergences, nous invitent-ils à construire?"

Parmi les signataires, on remarque MM. Keith Calder et Clarke Raymond de l'Église anglicane, MM. John Foster, Clark McDonald de l'Église unie, M. Otto Olson de l'Église luthérienne, M. Eoin Mackay du Conseil canadien des Églises, MM. Patrick Kerans, Bernard Daly, Robert Morin, Grant Maxwell, Mme Suzanne Balis-Mauviel de la Conférence catholique canadienne.

Le PC veut attirer jeunes et sportifs

OTTAWA (PC) — Le parti conservateur de M. Robert Stanfield a pris, hier, une série d'engagements vis-à-vis des jeunes et des sportifs qu'il promet de réaliser si les Canadiens lui accordent leur appui lors des élections générales du 30 octobre.

La création d'un secteur d'emploi-jeunesse au ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration, l'instauration d'un réseau "soigneusement" établi reliant plusieurs centres de main-d'œuvre destinés exclusivement à la jeunesse, l'adoption de dispositions favorisant l'emploi, la création d'une division écologique au sein du ministère de l'Environnement et la mise sur pied d'une direction permanente de Perspectives-Jeunesse sont les éléments les plus importants de la politique du parti envers les jeunes, a déclaré M. Stanfield.

Le parti conservateur croit que des programmes comme Perspectives-Jeunesse peuvent produire d'excellents résultats "lorsqu'ils sont pourvus d'un système administratif satisfaisant".

Aussi, propose-t-il, "dans le but de réduire le tohu-bohu administratifs qui a noyé ce

programme au cours des deux dernières années", de mettre sur pied la direction précitée un ministre en reprenant aux Communes.

Un gouvernement conservateur créerait aussi un comité permanent sur la jeunesse qui serait chargé d'évaluer annuellement ce programme de Perspectives-Jeunesse.

D'autre part, un gouvernement conservateur travaillerait "d'arrache-pied" avec les provinces à la planification et au financement d'un programme de bourses, s'adressant aux jeunes du niveau post-secondaire et des écoles de métiers.

Il serait aussi possible d'accorder des bourses aux étudiants à temps partiel.

Selon les tories, le Canada

devrait commencer, dès maintenant, à élaborer un programme national d'athlétisme en vue d'améliorer la santé physique et d'assurer la formation des athlètes pour les compétitions sportives internationales.

"Le niveau de santé des Canadiens laisse beaucoup à désirer, et notre performance aux compétitions internationales

les peut offrir des améliorations", soutient le parti conservateur.

Les tories estiment que la situation actuelle ne s'améliorera certainement pas à moins que soit mis en place un programme sportif ordonné qui puisse remplacer les "démimesses temporaires du passé".



DUBONNET ROUGE

Apéritif International

DUBONNET est dégusté

- nature (toujours frais sans être glacé)
- en cocktails (au gin ou à la vodka)
- pour siroter (sur glace, avec soda, tonique ou eau carbonatée au citron)

Les péquistes doivent redoubler d'effort, souligne René Lévesque

PORT ALFRED (PC) — Le Parti québécois ne veut pas se contenter de victoires morales qui finissent par détruire un parti politique.

C'est ce qu'a affirmé le chef péquiste, M. René Lévesque, en fin de semaine, à Port Alfred, dans le cadre de l'anti-campagne du PQ en vue des élections fédérales du 30 octobre.

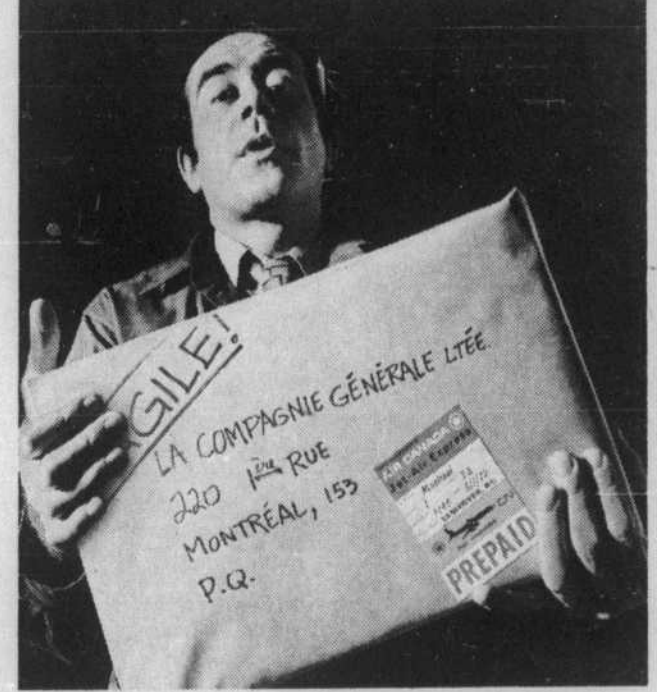
Faisant l'autopsie des élections partielles dans Duplessis et Gatineau, M. Lévesque a reproché aux péquistes de ces comités d'avoir relâché leurs efforts au lendemain des élections générales de 1970 et d'a-

voir entrepris l'organisation des élections partielles seulement un mois avant le scrutin du 11 octobre.

Selon lui, il faut des militants informés pour répondre aux questions et préparer la victoire finale de 1974, ce qui suppose un travail à long terme.

Quant aux élections fédérales de la fin du mois, le chef péquiste a expliqué que les souverainistes avaient trois options: s'abstenir, annuler son vote ou, "pour ceux qui s'en sentent le courage", appuyer un candidat qui offrirait des valeurs sûres.

Prenez ce colis, par exemple...



Oui, prenez ce colis!
On vient juste de me le livrer.
Devinez quand il a été expédié?
Hier...et de Vancouver!
Comment est-il arrivé si vite?
Par les messageries Air Canada.
Ça, c'est du service rapide!
Pour tout renseignement sur les messageries Air Canada, appelez:

à Montréal
636-3850
à Québec
694-2877
à Ottawa
822-6958

LES MESSAGERIES AIR CANADA

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

TELEFUNKEN

PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 6.29 le disque

DISQUES LONDON Spé. \$4.99

- CS 6044 - Vivaldi - THE SEASONS, Munchinger
- CS 6127 - Tchaikovsky - SWAN LAKE - Highlights, Ansermet
- CS 6146 - SUPPÉ OVERTURES, Vienna Phil./Solti
- CS 6163 - Paganini - 24 CAPRICES FOR VIOLIN, Ricci
- CS 6173 - Bach - ORGAN RECITAL, Karl Richter
- CS 6197 - Bach - HARTSCHOLD RECITAL, George Malcolm
- CS 6217 - Mahler - SYMPHONY NO. 4, Solti
- CS 6243 - Bach - SUITES NO. 2 and NO. 3, Ansermet
- CS 6244 - Holst - THE PLANETS, Vienna Phil./Karajan
- CS 6251 - Adam - GISELE, Vienna Phil./Karajan
- CS 6259 - Rachmaninov - PIANO Cto No. 3, Ashkenazy
- CS 6360 - Tchaikovsky - PIANO Cto No. 1, Ashkenazy
- CS 6392 - Bach - HARTSCHOLD Cto No. 1, Munchinger
- CS 6401 - Mahler - SYMPHONY No. 1, Solti
- CS 6411 - Mozart - 2 PIANO SONATAS/Schumann ANDANTE, Ashkenazy/Frager
- CS 6422 - Chopin - FOUR BALLADES/THOIS NOUVELLES ETUDES, Ashkenazy
- CS 6437 - Debussy - LA MER/KHAMMA/RAFAEL FOR CLARINET, Ansermet
- CS 6440 - Bach - PIANO Cto/Chopin PIANO Cto No. 2, Ashkenazy
- CS 6443 - Dvorak - SYMPHONY No. 8 (Old No. 4), Wien Phil./Karajan
- CS 6446 - Beethoven - SON. No. 32/Galuppi/Scarlati, Michelangelo
- CS 6479 - Mozart - SYMPHONY No. 40/SYMPHONY No. 41 "Jupiter", Gulda
- CS 6500 - Schubert - SONATAS Op. 120 and 143/142 WALTZES, Ashkenazy
- CS 6501 - Mozart - PIANO Cto Nos. 8 & 9/RONDO K386, Ashkenazy/Keritz
- CS 6509 - Glazunov - THE SEASONS/WALTZES No. 1 & 2, Ansermet
- CS 6527 - Dvorak - SYM. No. 9 "New World" (Old No. 9), OTHELLO, Keritz
- CS 6562 - Chopin - SCHERZO/PRELUDE OP. 45/BARCAROLLE, Ashkenazy
- CS 6570 - DANCES OF OLD VIENNA, Boskovsky
- CS 6579 - Mozart - PIANO CONCERTOS No. 6/No. 20, Ashkenazy
- CS 6581 - Albanis - SUITE ESPAGNOLE, Fruhbeck de Burgos
- CS 6588 - Schubert - SYMPHONY No. 40/SENATATA NOTTURNA K. 296, Richter
- CS 6603 - BASSON & TRUMPET CONCERTOS, Ansermet
- CS 6604 - Messiaen & Liszt - PIANO RECITAL, J.R. Kari
- CS 6605 - VIENNA SPECTACULAR - Boskovsky, V.P.O.
- CS 6607 - Dvorak - SYMPHONY No. 7, Mehta, IPO
- CS 6619 - Beethoven - SYMPHONIES 5 & 8, Schmidt-Isserstedt, V.P.O.
- CS 6627 - Burgmüller - LA PERLE (complete Baller) Bonyngue
- CS 6637 - Ivan Davis - THE ART OF THE PIANO VIRTUOSO
- CS 6658 - Beethoven - SYMPHONIES 1 & 2, Schmidt-Isserstedt, V.P.O.
- CS 6659 - Mozart - PIANO SONATAS NO. 8 & NO. 17, Ashkenazy
- CS 6660 - Beethoven - CREATIONS OF PROMETHEUS, Mehta
- CS 6664 - Stravinsky - RITE OF SPRING - Mehta
- CS 6671 - Britten - YOUNG PERSONS GUIDE/VARIATIONS BRIDGES, THEME
- CS 6680 - Saint-Saëns - SYMPHONY No. 3 "ORGAN", Mehta IPO
- CS 6695 - Bruckner - SYMPHONY No. 4, "ROMANTIC", Mehta IPO
- CS 6716 - Schubert - SONATA OP. 143/Brahms PIANO PIECES, Lupa
- CS 6719 - Liszt - ETUDES TRANSCENDANTES/MEPHISTO WALTZ, Ashkenazy
- OS 25040 - Verdi - IL TROVATORE - Highlights, Del Monaco/Tealdi
- OS 25084 - Puccini - IL MADAMA BUTTERFLY, Tealdi/Bergonzi
- OS 25206 - Verdi - AIDA - Highlights, Tealdi/Bergonzi/VPO/Karajan
- OS 25218 - Puccini - TOSCA - Highlights, Tealdi/Del Monaco/London
- OS 25334 - PAGLIACCI/CAVALLERIA RUSTICANA - Highlights, D. Monaco
- OS 25710 - Verdi - RIGOLETTO - Highlights, Sutherland
- OS 25886 - Verdi - LA TRAVIATA - High., Sutherland/Bergonzi/Mercé
- OS 25911 - NICOLAI GHIAUROV - Russian & French Arias
- OS 25936 - GIUSEPPE DI STEFANO - NEAPOLITAN SONGS
- OS 26039 - Verdi - NABUCCO - High Solists, Goble
- OS 26080 - PLACIDO DOMINGO - OPERATIC RECITAL
- OS 26098 - Bach - CANTATAS 67, 130, 101, Ansermet, O.S.P.
- OS 26103 - Bach - MAGNIFICAT/CANTATA NO. 10, Munchinger
- OS 26138 - Mozart - CLEMENZA DI TITO (High), Bergonzi
- OS 26139 - Gounod - FAUST (High), Sutherland, Corelli, Ghiaurov
- OS 26146 - SCENES FROM VERDI, Ghiaurov
- OS 26170 - Bellini - NORMA (High), Sutherland, Del Monaco
- OS 26182 - Haydn & Mozart - DISCOVERIES, Fisher-Dieskau
- OS 26192 - PRIMO TENORE, Luciano Pavarotti
- OS 26193 - Verdi - LA TRAVIATA (High), Lengerer, Fischer-Dieskau, Maazel
- OS 26201 - Delibes - LAKME (High), Sutherland, Bonyngue
- OS 26202 - Catalani - LA WALLY (High), Tealdi, Del Monaco, Cova

DISQUES TELEFUNKEN

le disque Spé. \$4.99

- SAW 79411 - BACH - Harpsichord Concertos, Leonhardt
- SAW 79413 - TELEMAN - Concertos for Recorder, Bruggen
- SAW 79421 - HANDEL - 6 Sonatas for Recorder, Bruggen
- SAW 79422 - RAMEAU - Pikes de Clavier/Scarlati Sonatas, Leonhardt
- SAW 79424 - BACH - CTOs for 2 & 4 Harpsichords, Leonhardt
- SAW 79426 - VIVALDI - Misc. Concertos, Bruggen/Rieu
- SAW 79432 - EARLY MUSIC OF ENGLAND, FLANDERS, GERMANY, SPAIN
- SAW 79433 - TELEMAN - 6 Sonatas for Recorder, Bruggen
- SAW 79435 - CARMINA BURANA - Original 20 songs, Medieval setting
- SAW 79438 - BACH - 2 Concertos for 3 Harpsichords/et, Leonhardt
- SAW 79439/60 - BACH - 6 Brandenburg Concertos, Concentus Musicus 2 LPs
- SAW 79474 - BACH - Goldberg Variation, Leonhardt, harpsichord
- SAW 79483 - TELEMAN - For double concertos
- SAW 79490 - DOUBLE CONCERTOS - W.F. Bach/J.C. Bach
- SAW 79501/02 - MONTEVERDI - Vespra Della Beata Vergine 2 LPs
- SAW 79509/10 - BACH - 4 suites for orchestra/Concentus Musicus
- SAW 79518 - CORELLI/VIVALDI/et - Flute Sonatas - Bruggen
- SAW 79522 - CARMINA BURANA Vol. 2-3 - Songs Medieval setting
- SAW 79528 - VIVALDI - Coketi a cinque/et, Harmonicon, Bruggen
- SAW 79533 - VIVALDI, TELEMAN, et - Recorder concertos, Bruggen
- SAW 79536 - BACH - Concerto for 2 harpsichord & Triple concertos
- SAW 79537 - BACH - Concerto for violin & Oboe/et, Harmonicon
- SAW 79566 - MACHAULT - Messe de Nôtre Dame/Matins, Capella Antica
- SAW 79571 - BACH - Chromatic Fantasy/Capriccio/et, Leonhardt
- SAT 9572/73 - BACH - St. Matthew Passion, Harmonicon (4 LP set)
- SAW 79581 - BACH - Missa 1733/Kyrie/Gloria, Harmonicon (4 LP set)
- SCA 35022 - BACH - Harpsichord Concertos (complete) Leonhardt (5 LP)
- SKT 5823 - MONTEVERDI - Ritorno d'Uomo in Patria, Bonyngue
- SKT 5824 - St. John's Passion, Vivaldi/Chor Boyes (3 LP set)
- SKT 20 - BACH - 8. Minor Mass, Harmonicon (3 LP set)
- SKT 21 - MONTEVERDI - L'Orfeo, Harmonicon (3 LP set)
- SKW 1 - BACH - Cantatas 1 to 4, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 2 - BACH - Cantatas 5 to 8, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 3 - BACH - Cantatas 9 to 11, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 4 - BACH - Cantatas 12 to 16, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 5 - BACH - Cantatas 17 to 20, Harmonicon (2 LP set)

LONDON ALBUMS DE 2 DISQUES Spé. \$9.98

- CSA 2204 - Tchaikovsky - SWAN LAKE, Ansermet
- CSA 2217 - Mahler - SYMPHONY No. 2 "Resurrection", Harpisi Solti

VENTE DE DISQUES

LONDON ALBUMS DE \$14.97 3 DISQUES

- CSA 2220 - Mahler - SYMPHONY No. 9, Solti
- CSA 2223 - Mahler - SYMPHONY No. 3, Wien/Solti/S.O.
- CSA 2227 - Mahler - SYMPHONY No. 5/WAYFARER, Solti/Minton
- CSA 2228 - Mahler - SYMPHONY No. 5/WAYFARER, Solti/Minton
- CSA 2231 - Mahler - SYMPHONY No. 7, Solti, CSO
- CSA 1208 - Puccini - LA BOHEME, Tealdi/Bergonzi
- CSA 1269 - Strauss - ELECTRA, Nippon/Bach/Kruse/Solti/VPO
- CSA 1273 - Donizetti - LA FILLE DU REGIMENT - Sutherland
- CSA 1275 - Verdi - REQUIEM, Sutherland, Home, Pavarotti, Solti, V.P.O.
- CSA 1280 - Leoncavallo - I PAGLIACI, McCracken/LORENGAR, Kruse
- CSA 1282 - TEBALDI FESTIVAL, ESTRELLA, ETC.
- CSA 1284 - Bellini - BEATRICE DI TENDA, Sutherland/Bonyngue
- CSA 1287 - Bach - 8 MINOR MASS, Ameling, Minton, Goble, Kren, Kruus, Munchinger
- CSA 1288 - Britten - RAPE OF LUCRETIA, Pears, Baker, Britten
- CSA 1291 - Britten - OWEN WINGRAVE, Baker, Pears, Britten, ECO
- OS 1304 - Verdi - IL TRAVATORE, Tealdi/Del Monaco/Simion
- OS 1313 - Verdi - AIDA, Tealdi/Bergonzi/Vienna Phil./Karajan
- OS 1324 - Verdi - OTELLO, Del Monaco/Tealdi/Vienna Phil./Karajan
- OS 1332 - Verdi - RIGOLETTO, Sutherland/Sepi
- OS 1366 - Verdi - LA TRAVIATA, Sutherland
- OS 1373 - Bellini - I PURITANI, Sutherland/Pierre, D. Ansermet
- OS 1379 - Debussy - PELLES ET MELANDE, London, vocalists
- OS 1381 - Rossini - BARBER OF SEVILLE, Bergonzi/Ghiaurov, Varso
- OS 1382 - Verdi - NABUCCO, Goble/Solti/Gardelli
- OS 1384 - Bellini - BEATRICE DI TENDA, Sutherland/Bonyngue
- OS 1391 - Delibes - LAKME, Sutherland, Varso, Bonyngue, Bonyngue
- OS 1395 - Catalani - LA WALLY, Tealdi, Del Monaco
- OS 1394 - Bellini - NORMA, Sutherland, Home, Bonyngue
- OS 1396 - Handel - MESSIAH, Sutherland, Tourangeau, Kruse
- OS 131102 - Verdi - MACBETH, Fisher-Dieskau, Solti/Solti, Ghiaurov, Pavarotti

DISQUES TELEFUNKEN

le disque Spé. \$4.99

- SAW 79411 - BACH - Harpsichord Concertos, Leonhardt
- SAW 79413 - TELEMAN - Concertos for Recorder, Bruggen
- SAW 79421 - HANDEL - 6 Sonatas for Recorder, Bruggen
- SAW 79422 - RAMEAU - Pikes de Clavier/Scarlati Sonatas, Leonhardt
- SAW 79424 - BACH - CTOs for 2 & 4 Harpsichords, Leonhardt
- SAW 79426 - VIVALDI - Misc. Concertos, Bruggen/Rieu
- SAW 79432 - EARLY MUSIC OF ENGLAND, FLANDERS, GERMANY, SPAIN
- SAW 79433 - TELEMAN - 6 Sonatas for Recorder, Bruggen
- SAW 79435 - CARMINA BURANA - Original 20 songs, Medieval setting
- SAW 79438 - BACH - 2 Concertos for 3 Harpsichords/et, Leonhardt
- SAW 79439/60 - BACH - 6 Brandenburg Concertos, Concentus Musicus 2 LPs
- SAW 79474 - BACH - Goldberg Variation, Leonhardt, harpsichord
- SAW 79483 - TELEMAN - For double concertos
- SAW 79490 - DOUBLE CONCERTOS - W.F. Bach/J.C. Bach
- SAW 79501/02 - MONTEVERDI - Vespra Della Beata Vergine 2 LPs
- SAW 79509/10 - BACH - 4 suites for orchestra/Concentus Musicus
- SAW 79518 - CORELLI/VIVALDI/et - Flute Sonatas - Bruggen
- SAW 79522 - CARMINA BURANA Vol. 2-3 - Songs Medieval setting
- SAW 79528 - VIVALDI - Coketi a cinque/et, Harmonicon, Bruggen
- SAW 79533 - VIVALDI, TELEMAN, et - Recorder concertos, Bruggen
- SAW 79536 - BACH - Concerto for 2 harpsichord & Triple concertos
- SAW 79537 - BACH - Concerto for violin & Oboe/et, Harmonicon
- SAW 79566 - MACHAULT - Messe de Nôtre Dame/Matins, Capella Antica
- SAW 79571 - BACH - Chromatic Fantasy/Capriccio/et, Leonhardt
- SAT 9572/73 - BACH - St. Matthew Passion, Harmonicon (4 LP set)
- SAW 79581 - BACH - Missa 1733/Kyrie/Gloria, Harmonicon (4 LP set)
- SCA 35022 - BACH - Harpsichord Concertos (complete) Leonhardt (5 LP)
- SKT 5823 - MONTEVERDI - Ritorno d'Uomo in Patria, Bonyngue
- SKT 5824 - St. John's Passion, Vivaldi/Chor Boyes (3 LP set)
- SKT 20 - BACH - 8. Minor Mass, Harmonicon (3 LP set)
- SKT 21 - MONTEVERDI - L'Orfeo, Harmonicon (3 LP set)
- SKW 1 - BACH - Cantatas 1 to 4, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 2 - BACH - Cantatas 5 to 8, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 3 - BACH - Cantatas 9 to 11, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 4 - BACH - Cantatas 12 to 16, Harmonicon (2 LP set)
- SKW 5 - BACH - Cantatas 17 to 20, Harmonicon (2 LP set)

ALBUMS DE 2 DISQUES 12" MICROFILM STEREO EN GRAND SPECIAL \$4.99 L'ALBUM



- 75002 - HUGUES AURAY - Il faut ranger la paille, le foin et la gazelle. Celine Prière pour un spectacle d'après, Je ne pourrai oublier tout à fait, Je ne veux pas la blonde caravelle, Pour l'été, et plusieurs autres...
- 75003 - JEAN-PIERRE FERLAND - Mon ami, l'appelle ça verre à la soie, Si-tu es, Je l'aime si l'est pas trop tard, Je le sois, Marie-Claire, La grande mélodie, Je reviens chez nous, L'assassin mandolin, Pour l'été, et plusieurs autres...
- 75004 - ALAIN BARRIÈRE - Un homme s'est pendu, Tout s'en va déjà, Lorsque l'ai pris ses lèvres, C'était aux premiers jours d'été, Pour l'été, Pour l'été, Pour l'été, Pour l'été, et plusieurs autres...
- 75005 - NICOLETTE - Il est mort le soleil, Une enfance, Il ne me restera plus rien, Brève rencontre, Les anges d'antan, La musique, La nuit m'attend, Qu'il ira l'été, Ma vie c'est un mariage, Quand on a que l'amour...
- 75006 - LEO FERRE - Panama, Comme à l'été, La marche du poète, Nous deux, Les temps difficiles, Je suis souvent, Et c'est ainsi que les hommes vivent, L'effluve rouge, L'été, L'été, et plusieurs autres...

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

DEUTSCHE GRAMMOPHON 479 le disque

12" MICROFILM — GRAVURE UNIVERSELLE

- 135 036 - FRANCK - Symphonie en ré mineur, Solti
- 135 037 - HAYDN - Symphonies nos 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693,

Les chiffres du chômage

Trudeau et Stanfield ont, l'un et l'autre, raison

OTTAWA (CP) — MM. Trudeau et Stanfield ne s'entendent pas quant au nombre d'emplois créés au Canada depuis l'accession des libéraux au pouvoir en 1968. Le premier affirme que plus d'un million d'emplois ont été créés; le second estime que ce nombre ne dépasse pas 841.000.

En réalité, ils ont l'un et l'autre raison. Mais chacun emploie des méthodes différentes de calcul, l'une et l'autre fondées sur les chiffres de Statistique Canada.

En avril 1968, le bulletin mensuel de Statistique Canada établissait à 7.276.000 le nombre des personnes au travail. Le mois dernier, le nombre

de personnes au travail, toujours d'après Statistique Canada, s'élevait à 8.381.000. Il suffit de faire la soustraction pour obtenir le million d'emplois auquel M. Trudeau fait référence, très exactement 1.105.000.

M. Stanfield n'arrive pas aux mêmes résultats et reproche

à M. Trudeau de ne pas tenir compte dans ses calculs des facteurs saisonniers. Il souligne que la main-d'œuvre augmente ordinairement d'avril à septembre et qu'elle diminue en hiver. Or, au cours des cinq dernières années, les augmentations enregistrées d'avril à septembre ont varié de 218.000 à 451.000. Si l'on

compare les chiffres d'avril 1968 à ceux d'avril 1972, l'accroissement n'est plus que de 809.000. Et si le bulletin mensuel de septembre 1968 est comparé à celui de septembre 1972, l'augmentation atteint 672.000 emplois nouveaux.

Pour établir chaque mois les effectifs de la main-d'œuvre, le nombre de personnes au travail et le nombre des chômeurs, Statistique Canada consulte 30.000 foyers à travers le Canada, exception faite des Territoires du Nord-Ouest et des réserves indiennes. Les chiffres ne portent que sur les civils, les militaires (environ 84.000 mi-1972) étant exclus.

Statistique Canada emploie également une autre méthode de calcul en vertu de laquelle on parvient à estimer le nombre de Canadiens qui seraient normalement au travail si l'économie n'était pas perturbée par des facteurs saisonniers. En utilisant cette méthode, on constate qu'il y avait en septembre 8.310.000 Canadiens au travail, contre 7.469.000 en septembre 1968. La différence est de 841.000. C'est le chiffre que M. Stanfield a retenu quant à lui.

Le gouvernement n'a pas encore pris de décision sur le pipeline

MONT GABRIEL, Qué. (PC) — Le gouvernement fédéral n'a encore rien décidé au sujet de pipeline de la vallée de la Mackenzie et aucune soumission n'a été reçue à cet effet, a déclaré le ministre des affaires du Nord, M. Jean Chrétien.

Ce dernier commentait alors des propos tenus par le chef néo-démocrate, M. David Lewis. "Il était prématuré de la part de M. Lewis d'affirmer que nous avions conclu quelque chose à ce sujet", a enchaîné le ministre.

Ces remarques ont fait l'objet d'une conférence de presse qu'a convoquée M. Chrétien après son discours de bienvenue prononcé devant quelque 100 hommes de science rassemblés pour discuter des recherches dans le Nord. Cette rencontre est parrainée par le ministère de M. Chrétien.

Des soumissions de la part d'entreprises intéressées à participer au projet de construction d'un pipeline qui longerait la vallée de la Mackenzie n'ont pas encore été reçues, comme on l'a dit précédemment. On s'attend néanmoins à ce que quelques-unes soient formulées d'ici à

la fin de l'année.

M. Chrétien a fait savoir que le gouvernement étudierait la question "pendant au moins quelques mois" avant de rendre sa décision.

Parmi les critères nécessaires aux soumissions, a expliqué M. Chrétien, on en trouve qui font appel à l'évaluation, par les compagnies, de l'impact d'un tel développement sur la civilisation qui vit dans cette région.

Dans son allocution de bienvenue, il a également rappelé certains aspects politiques soulignés déjà en mars dernier, à l'effet que les habitants du Grand Nord doivent bénéficier de la toute première considération dans n'importe quel projet de développement.

M. Ian H. Mackay, ingénieur à l'emploi du développement pétrolier de la Banque de Montréal à Calgary, a été cité dimanche par M. Lewis. Dans un discours préparé en vue de la présente session de discussions, M. Mackay avait dit que le développement massif du minéral et des ressources d'énergie dans le Nord pouvaient "mener le Canada à la faillite".

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Mackay

a fait savoir qu'en appliquant au projet du pipeline ses remarques qui portent sur les ressources naturelles, M. Lewis s'était situé "hors du contexte".

"Je suis surpris, dit-il, de constater que mon texte a été utilisé à des fins politiques". Ce texte, selon son auteur, a été préparé en vue de servir de point de discussion à la session qui regroupera pendant quatre jours des scientifiques appelés à se prononcer

sur le développement économique.

M. Chrétien s'est dit d'accord avec la position exprimée par M. Mackay, s'il faisait allusion à un développement total de l'énergie, incluant un pipeline pour l'huile, deux pipelines pour le gaz, le développement hydro-électrique de la Baie James, d'autres explorations et recherches. "Je suis d'accord, tout cela ensemble accablait le pays à la faillite".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE des LAURENTIDES RECHERCHE

Les services d'enseignants légalement qualifiés dans les disciplines suivantes:

Anglais sec. I - II - III - Histoire sec. V (Demi-temps).

Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible:

Commission Scolaire des Laurentides, Service du Personnel, 2, rue St-Joseph, Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

SUPERVISEUR, DOSSIERS ET RELEVÉS DE NOTES (Secrétariat Général)

Nous recherchons un Superviseur, dossiers et relevés de notes qui sera responsable entre autre de la préparation et de l'entretien des dossiers scolaires afin d'assurer la rapidité de l'envoi des relevés de notes, du maintien des statistiques et de l'organisation du travail.

COMPÉTENCES REQUISES:
— diplôme d'études universitaires.
— deux années d'expérience dans un domaine connexe.
— aptitude pour la supervision et le travail administratif.
— bilingue (français-anglais).

TRAITEMENT: \$8,230, à \$11,920.

PHOTOGRAPHE

L'université d'Ottawa cherche un photographe qui serait chargé de produire les photographies et les films requis par les départements, de mettre au point et d'animer des projets d'audio-visuel basés sur des photographies et des diapositives pour répondre aux besoins des usagers du campus, et de se servir du duplicateur Homrich, lorsque c'est nécessaire.

COMPÉTENCES REQUISES:
— Diplôme d'un institut reconnu de technologie ou l'équivalent.
— Cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la photographie et connaissance des techniques et de l'équipement photographiques.
— Bilingue (français et anglais).

SALAIRE: \$8,230, à \$11,920.

AGENT TECHNIQUE 1

(Laboratoire de contrôle de la Pollution)

Le département de Génie Civil cherche un étudiant d'Université diplômé en chimie ou en biochimie ou un étudiant diplômé d'un Institut de Technologie ayant de l'expérience dans le contrôle de la pollution de l'eau. La connaissance des méthodes de traitement de l'eau et des eaux usées serait un atout.

FONCTIONS:
— être responsable de l'équipement et des fournitures de laboratoire.
— entreprendre projets, expériences et analyses.
— expliquer les techniques expérimentales aux étudiants diplômés.

SALAIRE: \$7,470, à \$10,770.

ARCHIVISTE 1

Sous la direction de l'Archiviste de l'Université d'Ottawa, sera responsable en outre de la sélection, la classification et du conditionnement des documents versés par une centaine de bureaux de l'Université. Devra aussi voir à la tenue de registres, d'inventaires, de fichiers et de monographies historiques.

COMPÉTENCES REQUISES
— B.A. avec spécialisation en histoire
— Bilingue (français et anglais)
— Expérience en recherches ou travail dans les archives et/ou la classification des documents.

TRAITEMENT: \$6,770, à \$9,730.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jean-Guy Bourbonnais, Service du personnel, 110, rue Wilbrod, Ottawa, Ont. K1N 6N5

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE de L'OUTAOUAIS SECRÉTAIRE DEMANDÉ

La Communauté régionale de l'Outaouais demande un secrétaire.

Le candidat doit posséder un baccalauréat ès arts dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'étude ou toute autre préparation jugée équivalente.

Avoir un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

Traitement annuel minimum de \$14,000 ou selon l'expérience (à être discuté).

Curriculum vitae avec demande d'emploi à être reçus pour le ou avant le 30 octobre 1972.

Communauté régionale de l'Outaouais, 72, rue Laval, Hull, Québec.

collège régional du saguenay-lac st-jean

requiert les services d'un

TECHNICIEN EN ÉLECTROTECHNIQUE-C1.1 (Campus de Chicoutimi) (temps plein)

ATTRIBUTIONS:
— Assister les professeurs en laboratoire, réparer et entretenir l'équipement du département d'Électrotechnique, tel que spécifié dans la convention collective du personnel de soutien.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme d'études collégiales en électrotechnique.
Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 29 octobre 1972 inclusivement.

Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (GRANBY)

recherche les services de professeurs pour l'enseignement au secondaire dans les disciplines suivantes:

Au 1er cycle

1 professeur masculin
— mathématiques modernes et français programme-cadre
1 professeur
— information scolaire et professionnelle
1 professeur masculin bilingue
— anglais

Au 2e cycle

1 professeur
— éducation physique
1 professeur
— information scolaire et professionnelle

Faire parvenir "curriculum vitae" LE PLUS TÔT POSSIBLE à:

La Commission Scolaire Régionale Meilleur, a/s Directeur du personnel, 261, rue Laurier, Granby.

Université Laval

Le service du personnel est à la recherche

D'UN BIBLIOTHÉCAIRE \$9,594 à \$12,744

Sommaire de la fonction:

Sur directives, accomplir des tâches complexes requérant des connaissances professionnelles dans le domaine de la sélection, des acquisitions, du traitement, de l'exploitation et de la diffusion de la documentation de l'audio-védothèque.

Compétence requise:
Diplôme universitaire en bibliothéconomie ou en arts visuels et quatre années d'expérience pertinente.

Note:
Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae avant le 20 octobre 1972 à 17h, à l'adresse suivante:

Le Service du personnel, 3e étage, bureau 3445, Pavillon de la Bibliothèque, Université Laval Cité universitaire, Québec 10e.

Cité universitaire, Québec 10e



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CADRES ADMINISTRATIFS RÉPERTOIRE DE CANDIDATS

Ministères d'état

Ottawa et dans tout le Canada

Traitement \$8,625 - \$26,445

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

La Commission de la Fonction publique a créé, il y a quelques années, le "Répertoire des candidats des cadres administratifs" dans l'unique but de donner aux personnes compétentes et expérimentées la possibilité de s'inscrire à un concours permanent de recrutement. Toutes les candidatures soumissionnées sont examinées au regard des vacances actuelles, elles peuvent également être versées au répertoire actif et étudiées chaque fois qu'une vacance se présente.

La Commission de la Fonction publique recherche des personnes qui ont une expérience valable de la gestion ou de l'administration dans les domaines suivants: systèmes d'informatique, information, services financiers, gestion du matériel, commercialisation, services de gestion du personnel, étude, analyse et mise en œuvre de systèmes, gestion de bureau, locaux, gestion des propriétés, gestion des dossiers, administration hospitalière, vérification de gestion, organisation industrielle/gestionnelle, relations de travail, correction, sécurité, fiscalité, assistance et bien-être sociaux, services aux consommateurs, animation sociale, programme, d'aide intérieure et extérieure, recherche opérationnelle, interprétation et application des lois.

Pour certains postes, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle, tandis que pour les autres postes la connaissance de l'anglais ou du français est essentielle. On exige des titulaires de ces postes qu'ils aient au moins achevé leurs études secondaires, et qu'ils possèdent, dans certains cas, un diplôme universitaire.

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401, "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer à un bureau de poste, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique, en y joignant un curriculum vitae sur lequel figurent les rubriques appropriées, et faites-la parvenir à l'adresse suivante:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

REFERENCE À RAPPELER DANS LA CORRESPONDANCE: CONCOURS NO 73-ASP-1-10
LA PREFERENCE IRA AUX CITOYENS CANADIENS.

COOPÉRATRICES

Pour prendre part à une campagne de protection de la consommation.
Objet: les produits de beauté.

Vendeuses s'abstenir:

Age: à partir de 30 ans.

Dr. V.A. Oneskiw
932-6879

VÉRIFICATEUR INTERNE

PROFIL:

- 26 à 35 ans
- C.A. ou C.G.A.
- 2 ans d'expérience en vérification
- entretient

TACHE

- préparer des programmes de vérification
- vérifier les opérations financières et comptables
- analyser et évaluer le contrôle interne
- s'assurer de la conformité des procédures de travail

SALAIRE:

suivant les qualifications et l'expérience.

S.V.P. transmettre le curriculum vitae au:

Alliance
mutuelle vie

Directeur de l'embauche
C.P. 790, succursale B
MONTRÉAL

COMPTABLES AGRÉÉS

Une firme d'experts comptables d'envergure nationale requiert les services de comptables agréés ou de finissants pour son bureau de Montréal. Les candidats choisis s'occuperont entre autres de planifier, de surveiller et de compléter les vérifications annuelles d'entreprises commerciales de toutes sortes.

Ils auront la possibilité d'acquérir de l'expérience tout en utilisant des techniques de vérification avancées et pourront se spécialiser dans la fiscalité ou autres domaines. La firme offre plusieurs stages de formation ainsi que d'excellentes chances d'avancement.

Veillez téléphoner ou adresser votre curriculum vitae à M. R. LaFlèche, Suite 2500, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 101, Québec (CR-514-866-7351).

Riddell, Stead & Co.

COMPTABLES AGRÉÉS

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 101, Qué.

ÉCONOMISTE

LE POSTE:

Participer étroitement aux travaux de recherches économiques d'une confédération patronale en pleine expansion. Travaux variés, réalisés seul, ou en équipe.

LE CANDIDAT:

Posséder une maîtrise en économie et quelques années d'expérience, de préférence dans le secteur privé.

LE TRAITEMENT:

Le salaire sera déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux avantageux. Discretion assurée.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae complet à:

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC,
1080, Beaver Hall, Suite 1105,
Montréal 128, Qué.

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE de L'OUTAOUAIS

TRÉSORIER DEMANDÉ

La Communauté régionale de l'Outaouais demande un trésorier.

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire en administration, en finance, commerce ou comptabilité dont l'obtention requiert un minimum de 17 années d'étude ou toute autre préparation jugée équivalente. Avoir un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

Cet officier aura la responsabilité du service des finances et la comptabilité générale.

Traitement annuel minimum de \$15,000.

Curriculum vitae avec demande d'emploi à être reçus pour le ou avant le 30 octobre 1972.

Communauté régionale de l'Outaouais,
72, rue Laval,
Hull, Québec.

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

GASCON Irène. A Montréal, le 15 octobre 1972 à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Irène Gascon fille de feu Zotique Gascon et de feu Agnès Deschatelets. Elle laisse également dans le deuil son frère Charles-Auguste et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi 18 octobre. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgie Ltée No 1385 rue Ontario Est pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY Jean-Paul, C.S.C. A Ste-Anne de Bellevue le 13 octobre 1972 à l'âge de 54 ans, est décédé, le Révérend Père Jean-Paul Tremblay, prêtre de la Congrégation de Sainte-Croix.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Boudrias & Cormier Limitée no 816 boul. Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 20 heures. Et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS DE DECES

PERE JOSEPH ANTONIN LAMARCHE

Le père Joseph Antonin LAMARCHE, dominicain, est décédé le 14 octobre, à Québec, à l'âge de 71 ans. Ex-directeur de la Revue dominicaine, fondateur du Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, de Montréal, le père Lamarche est né à Maskouche. Il était le fils de Cleophas Lamarche et de Marie-Louise Dupuis, tous deux décédés. Il laisse dans le deuil Sœur Aline, des Soeurs de la Providence, monsieur et madame Aristide (Antoinette) Allard, monsieur et madame Luc (Hélène) Henri, monsieur et madame Antonelli (Imelda) Henri, monsieur et madame Isidore Lamarche, monsieur et madame Antonio Lamarche. Il était également le frère de feu dame Alcide (Cécile) Gauthier.

Un premier service funéraire a eu lieu dans la chapelle des Dominicains, de la Maison Montmorency, à Courville, où le père habitait depuis 1955. La dépouille funéraire sera exposée lundi, 16 octobre, de 16 heures à 21 heures, chez les Pères dominicains, 3980 rue Saint-Denis, Montréal. Mardi, le 17, un service funéraire sera célébré à 2:30 p.m. au Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, 3980 rue Saint-Denis, à Montréal. L'inhumation sera faite immédiatement après dans le cimetière de la communauté, à Saint-Hyacinthe.

DECES DU PERE JEAN-PAUL TREMBLAY, C.S.C.

Le père Jean-Paul Tremblay, prêtre de Sainte-Croix, est décédé à l'hôpital Sainte-Anne de Bellevue, le vendredi, 13 octobre 1972, à la suite d'une longue maladie.

Jean-Paul est né le 19 janvier 1918 à Montréal, d'Henri et de Cordelia Latulippe. Il fait ses études élémentaires à l'école Meilleur de 1924 à 1930, ses études secondaires à l'externat classique Sainte-Croix de 1930 à 1935, ses études philosophiques au collège de Saint-Laurent de 1936 à 1938 et ses études théologiques au grand séminaire de Montréal et au scolasticat Notre-Dame de Sainte-Croix de 1938 à 1942.

Entré au noviciat le 15 août 1935, il prononce ses vœux perpétuels le 16 août 1939 et reçoit l'ordination sacerdotale le 14 juin 1942 en la chapelle du collège de Saint-Laurent.

Après quatre années (1943 à 1947) au Collège de Saint-Laurent, il exerce son professorat à l'externat classique Sainte-Croix durant deux ans, stage d'étude en pédagogie et orientation à l'université Laval (1949-1951), il revient à l'externat (collège Sainte-Croix) où il assume successivement la préfecture de discipline, de religion et des études; en 1958, il s'adonne à la prédication; de 1961 à 1964, il devient aumônier militaire dans l'ouest du Canada, en Égypte et à Montréal. Une grave maladie l'oblige à ce moment à cesser toute activité.

La dépouille mortelle est exposée au salon Boudrias & Cormier, 816, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent, et les funérailles auront lieu en l'église Saint-Laurent le mardi, 17 octobre à 20:00 hrs.

Le sommet de l'Europe des Neuf

● **sentiments mélangés à Washington** ● **réprobation à Moscou**
tempérée par la conviction
que rien n'en sortira

WASHINGTON (AFP) — Comme toutes les grandes étapes de la construction européenne, la conférence de Paris, qui s'ouvre le 19 octobre, est attendue aux États-Unis avec des sentiments mélangés: soutien pour le principe de l'unification, mais crainte de certaines de ses conséquences.

A l'approche de la conférence des neuf, les dirigeants américains réitèrent l'appui que les États-Unis ont toujours apporté à l'idée de l'intégration économique et politique de l'Europe. Mais à mesure qu'elle se réalise, ils se préoccupent davantage des problèmes qu'elle peut poser

pour la défense des intérêts américains dans le monde.

La semaine dernière encore, le département d'Etat a manifesté ses appréhensions devant la multiplication des arrangements préférentiels entre la Communauté européenne et des pays non-membres, en particulier autour de la Méditerranée. Ces associations sont considérées à Washington comme une marque de l'expansionnisme des Européens au-delà de leurs frontières.

Depuis l'époque du président Kennedy, les États-Unis ont favorisé l'entrée de la Grande-Bretagne dans le

Marché commun. Mais c'était dans l'espoir que cet élargissement renverserait la tendance au protectionnisme qu'ils reprochent à la Communauté des six. Ils n'ont pas caché leur déception de voir la Grande-Bretagne s'associer aux pratiques commerciales européennes qu'ils contestent le plus.

Les dirigeants américains invoquent des arguments d'ordre strictement commercial pour s'opposer aux arrangements préférentiels de la Communauté. Mais au-delà des intérêts commerciaux ils sont inquiets de l'influence politique que les Européens pourraient prendre dans le bassin méditerranéen et le Moyen-Orient, car cette influence n'aurait pas nécessairement dans le sens de la politique américaine.

A la veille de la conférence de Paris, les États-Unis souhaitent que les dirigeants européens fixent clairement les limites de l'expansion de la communauté au-delà de ses frontières. Sinon, on peut être assuré que les associations préférentielles avec les pays tiers peseront lourdement dans les relations difficiles qui s'annoncent entre les États-Unis et l'Europe élargie.

MOSCOU (AFP) — La conférence européenne au sommet de Paris est considérée dans les milieux officiels soviétiques avec une réprobation tempérée par la conviction que rien n'en sortira.

L'hebdomadaire Les Temps Nouveaux, qui reflète le point de vue du parti communiste soviétique, dans un article sur ce qu'il appelle les « grands problèmes de la petite Europe », s'est plu à mettre l'accent sur les multiples contradictions entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Faisant allusion à la conférence de presse du président Pompidou, l'hebdomadaire soulignait que même les organisateurs ne croyaient pas que la conférence puisse prendre de décisions fondamentales.

Pour des raisons tant politiques que commerciales, l'URSS continue à manifester une opposition irréductible à la Communauté européenne, et d'autant plus que celle-ci cherche à s'élargir, la presse soviétique ne cesse

de dénoncer tout particulièrement ceux qui voudraient transformer la communauté en un bloc politico-militaire.

A cette conception de l'Europe, l'URSS ne cesse d'opposer la sienne, symbolisée par la conférence sur la sécurité européenne à laquelle doivent participer les pays de l'Est comme de l'Ouest.

Toutefois, il ne semble pas que dans les hautes sphères gouvernementales on attribue une importance aussi cruciale à ce problème depuis le pacte à deux conclu avec les États-Unis en mai lors de la visite à Moscou du président Nixon.

Rogers quitte Rome

ROME (AFP) — Le ministre italien des affaires étrangères, M. Giuseppe Medici, a reçu lundi à la Farnesina l'ambassadeur du Canada, M. Benjamin Rogers, à l'expiration de sa mission en Italie. M. Rogers était ambassadeur en Italie depuis le mois de mars 1970.

● vif intérêt et souhaits de plein succès à Pékin

PEKIN (AFP) — La Chine populaire souhaite le succès du sommet européen.

Elle l'a dit encore la semaine dernière par la voix de son ministre des affaires étrangères, Chi Peng fei à son homologue ouest-allemand Walter Scheel. La presse chinoise a montré son intérêt pour la conférence en annonçant la tenue quand l'accord fut obtenu à Paris, et de manière plus géné-

rale, en publiant régulièrement les informations relatives aux négociations entre les capitales européennes pour sa préparation.

Il y a maintenant près de deux ans que, avec une vigueur croissante, Pékin dit: l'Europe aux Européens, estimant qu'ainsi les visées hégémoniques des deux superpuissances, Moscou et Washington, seront contrées par des pays européens qui, bien que capitalistes et même entretenant de proches relations avec les États-Unis, comme l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne par exemple, sont pratiquement transformés pour les lecteurs du Quotidien du Peuple en champions de l'anti-imperialisme.

Il y a deux semaines à peine, la Chine, par un éditorial publié à l'occasion de la fête nationale du 1er octobre, classait dans le chapitre des réalisations positives de l'année écoulée l'élargissement du Marché commun. Ce n'est d'ailleurs qu'à l'occasion de la publication de ces deux textes fondamentaux que la Chine dit explicitement pour la première fois qu'à son avis le social-imperialisme soviétique était plus dangereux que l'imperialisme américain.

Aujourd'hui, le gouvernement chinois appuie l'entrée de Londres dans la CEE et c'est avant tout l'influence soviétique qu'il redoute quand il pense à l'Europe.

Un des aspects principaux de l'intérêt chinois pour la communauté est le souci de développer des échanges commerciaux avec l'Europe, afin d'y acquérir des techniques avancées, et surtout de ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses deux partenaires les plus récents et les plus grands, les États-Unis et le Japon.

Mise en garde de Lewis

PRINCE ALBERT (PC) — M. David Lewis a déclaré au cours de la fin de semaine que des rapports de recherches non publiés, préparés par un groupe de conseillers du gouvernement fédéral, avertissent que la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie pourrait signifier le désastre pour l'économie canadienne.

Le leader du Nouveau parti démocratique, qui a lu des extraits de ces rapports lors d'une assemblée à Prince Albert, a déclaré que cinq ou six de ces rapports avaient été préparés par les savants et des ingénieurs réputés et que chacun de ces rapports confirmait les arguments qu'il a soulevés contre le pipeline projeté.

M. Lewis a déclaré que les rapports avaient été préparés pour un comité de travail, créé par le ministre de l'énergie Donald Macdonald, en avril dernier. Le comité a reçu \$15 millions afin d'étudier le développement de l'Arctique.

Un oeil sur le Canada

par LIONEL DESJARDINS

collaboration spéciale

WASHINGTON — Le Département d'Etat vient de reconnaître la place spéciale que tiennent les relations canado-américaines.

On vient en effet d'annoncer la création d'un poste, le premier du genre, d'adjoint à l'assistant secrétaire d'Etat qui s'occupera exclusivement des affaires canadiennes.

Il n'existe en fait aucun poste semblable à un aussi haut niveau de l'administration traitant uniquement d'un pays.

M. Rufus Smith, ancien ambassadeur adjoint à Ottawa sera le premier titulaire de ce nouveau poste auquel sera dorénavant rattaché le bureau des affaires canadiennes et sera responsable à l'assistant secrétaire d'Etat pour les affaires européennes. Jusqu'à présent aucun adjoint ne s'occupait uniquement d'un pays et les affaires canadiennes étaient sous la direction du responsable pour les relations avec la Grande-Bretagne et quelques autres pays européens.

Les responsabilités du nouvel adjoint seront de mieux coordonner les politiques américaines à l'égard du Canada. Ce nouveau poste, qui permettra la formation d'une équipe plus considérable attachée à l'étude des affaires canadiennes, montre l'intérêt croissant que porte le Département d'Etat au Canada.

Cette nomination intervient à la veille de la reprise des négociations entre les deux pays sur le contentieux commercial. M. Smith occupera son poste à la mi-novembre

alors que les négociations commerciales canado-américaines doivent reprendre à la fin de novembre ou début décembre.

Ces prochaines négociations dont l'importance politique est considérable pour les deux pays s'annoncent très serrées, quels que soient les résultats des élections canadiennes et américaines. Un membre du Département d'Etat a d'ailleurs souligné que la nomination de M. Smith permettra une meilleure compréhension de l'état des relations entre les deux pays.

M. Smith connaît particulièrement bien les relations canado-américaines pour avoir servi depuis 1958 à l'ambassade américaine à Ottawa ou au bureau des affaires canadiennes du Département d'Etat dont il a été le premier directeur de 1966 à 1968.

Il y a quelques années, le Congrès avait proposé la création d'un bureau des affaires nord-américaines qui devait s'occuper des relations avec le Canada, le Mexique et les Antilles. Ce projet ne convenait pas au Département d'Etat, qui ne voulait pas associer les relations avec le Canada et les relations avec les pays latino-américains. Ottawa également exprimait beaucoup de réticence devant ce projet qui risquait, selon les autorités canadiennes, de faire disparaître les liens spéciaux entre les deux pays. Aussi, au début de cette année, le Département d'Etat entreprit-il de créer ce poste qui traiterait exclusivement des affaires canadiennes.

Pour les très grand froids... voici la haute mode Arctique signée Antartex



Il y a 17 ans déjà nous fournissions Sir Edmund Hillary et les explorateurs de l'Arctique et de l'Antarctique en peaux chaudes aussi bien qu'en tapis de couchage pour leurs randonnées au pôle Nord et au pôle Sud.

Aujourd'hui les Macdonald, une famille d'Écossais pure laine ont non seulement une usine, mais 12 boutiques de vente directe disséminées aux 4 coins du monde. De Saville Row à Manhattan, nous sommes connus pour nos créations exclusives, nos modèles et notre collection haute mode.

Au Canada nous avons ouvert, rue Sherbrooke, notre premier magasin où nous présentons tous nos derniers modèles les plus en vogue.

Vous y trouverez nos vêtements, dessinés et confectionnés par nous à partir de peaux brutes et des meilleurs cuirs tannés écossais que nous avons sélectionnés. Nous pouvons de plus dire que notre confection est impeccable. Tous nos vêtements sont munis de chaînettes renforcées laiton... pour nous, chaque menu détail compte, même nos boutons sont créés et teints pour nous.

Un vêtement signé par nous, c'est un investissement durable, c'est un investissement beauté, c'est encore et surtout un investissement chaleur... et un vêtement imperméable.

Venez nous rendre visite.

Nous avons tout ce qu'il vous faut... même des chapeaux en mouton, des pantoufles, des gants, des bottes, des couvertures... tout pour ceux qui aiment passer une nuit dehors par les grands froids.

antartex
SHEEPSKIN SHOPS
1624 rue Sherbrooke (coin Guy), Tél. 935-4142

Commandes notre catalogue en couleurs 1973 \$1.00 port payé

ROUGE BLANC BLEU

**pour vous
qui appréciez
les voyages
économiques.**

**En choisissant la date,
vous choisissez le tarif.**

Exemple: vous projetez un voyage à Vancouver.

Le prix régulier du billet simple Montréal-Vancouver, en voiture-coach un jour de tarif Bleu, est de \$73.00. Pas cher du tout pour faire le voyage dans le confort du Super Continental.

Mais \$67.00, lorsque vous partez un jour de tarif Blanc, c'est encore meilleur marché.

Et songez que vous pouvez faire le voyage pour aussi peu que \$63.00, en choisissant de partir un jour de tarif Rouge. C'est vraiment une aubaine!

Quelle que soit votre destination, vous pouvez réaliser des économies grâce aux tarifs Rouge, Blanc, Bleu du CN.

Et plus encore...

Le CN vous offre d'autres formules économiques qui viennent compléter les tarifs Rouge, Blanc, Bleu. C'est ainsi que vous pouvez économiser jusqu'à 25% sur le prix des places coach, un jour Rouge, grâce aux tarifs Famille révisés. Ou vous pouvez peut-être profiter des billets Jeunesse, Sagesse ou Groupe.

En plus des places coach, la plupart de nos trains vous offrent un vaste choix de voitures-lits, et des voitures-club.

Demandez dès aujourd'hui le calendrier Rouge, Blanc, Bleu du CN chez votre agent de voyages, ou au bureau des Ventes Voyageurs CN.

**vivez moderne
voyagez** **CN**

**A peu près
151,500 Québécois
fument
des Peter.**

**C'est
du monde!**

C'est facile
à calculer...



SAIGON

Menace sur les voies de ravitaillement

SAIGON (AFP) — La route numéro un reste coupée à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Saigon à la suite d'un sabotage commis par les Nord-Vietnamiens et des accrochages ont lieu dans ce secteur, a déclaré hier matin le porte-parole militaire gouvernemental.

Les unités nord-vietnamiennes et vietcongs qui se sont infiltrées dans les zones nord, nord-ouest et nord-est de la capitale, multiplient leurs tentatives contre les grandes voies qui ravitaillent Saigon.

La nationale un, qui monte jusqu'à la zone démilitarisée est appelée sur le tronçon proche de Saigon route de la la-tue. L'une de ses bifurcations conduit à la ville de Dalat, sur les hauts-plateaux, d'où viennent une partie des primeurs et des fruits qui alimentent les marchés de la capitale. Elle a déjà été temporairement coupée par les communistes à la fin du mois dernier.

La nationale 13, celle qui monte au nord vers Ben Cat, Lai Khe et An Loc reste hasardeuse et coupée après Ben Cat.

Une autre voie importante, la nationale 15 qui conduit à travers les provinces de Bien Hoa et de Long Khanh aux plages du Cap Saint Jacques (Vung Tau) est elle aussi visée par les unités mixtes nord-vietnamiennes et vietcongs qui opèrent dans ce secteur. Deux fois des convois ont été attaqués sur cette route, au sud de Saigon. Un Américain a été tué et un autre blessé dans la première de ces attaques.

La route numéro un, dans son parcours nord-ouest, vers la frontière cambodgienne, est devenue également peu sûre ces derniers jours en raison d'accrochages, qui se sont poursuivis dans la région de Trang Bang (40 km au nord ouest).

Enfin, sur l'artère sans doute la plus vitale pour Saigon, la nationale quatre qui dessert tout le riche delta cochinois le commandement n'a pas signalé de coupures ou d'accrochages notables depuis environ deux semaines. Cependant, le secteur Mytho-Cailay-Cai Be, au sud-ouest de Saigon reste une zone difficile, placée sous la protection des blindés gouvernementaux.

A Washington, le général Abram, qui a prêté serment hier matin comme nouveau chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis, a reçu l'ordre du secrétaire à la défense, M. Melvin Laird, de se rendre immédiatement au Vietnam pour y faire une étude sur place du progrès de la vietnamisation.

Au Cambodge, la localité de Prey Sandek, qui dépend par le sud la capi-

tal provinciale de Takéo, a reçu quatre cents obus de tous calibres, a annoncé le haut commandement khmer, et le bombardement se poursuivait hier.

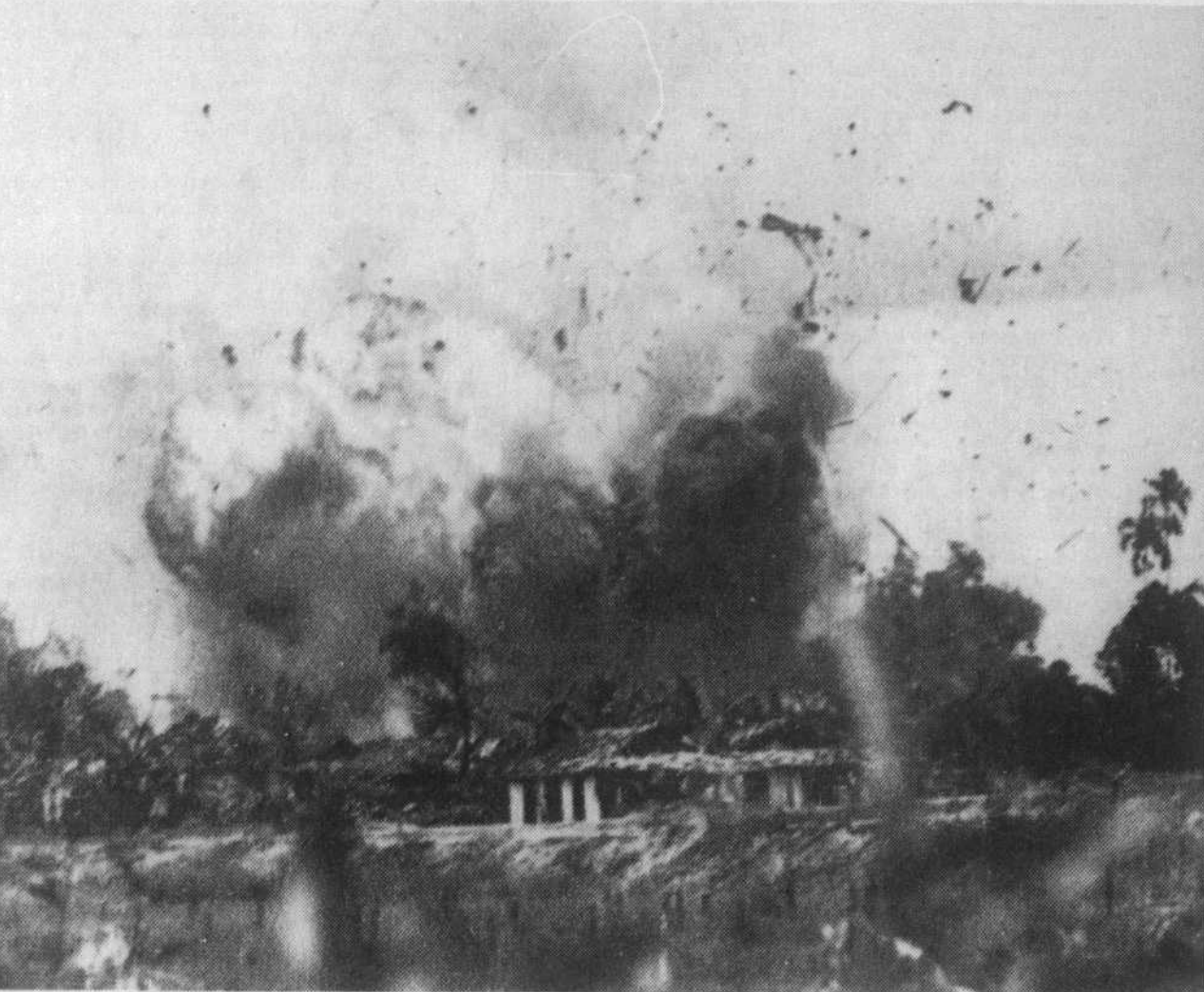
Prey Sandek est défendue par environ deux bataillons de troupes territoriales khmères. Depuis fin septembre, les forces adverses ont balayé en quelques jours toutes les positions khmères, le long de la nationale deux, entre Prey Sandek et la frontière sud-vietnamienne.

Sur le front nord du pays, le long de la nationale cinq, la situation demeure toujours sérieuse, malgré la reprise dimanche par les gouvernementaux de la localité de Prey Khmer, à 80 km. de Phnom Penh. Deux bataillons khmères, descendus de la capitale provinciale de Kompong Chnang, sont entrés en effet dimanche après-midi dans la petite ville en ruines de Prey Khmer, après plusieurs heures de combat.

Cependant, les troupes khmères qui

remontent du sud, à partir de Sala Lek Pram, n'avaient toujours pas réussi hier à atteindre Kompong Taches, malgré l'appui des blindés et de l'aviation. Les communistes, solidement accrochés le long de la route, opposent une résistance opiniâtre à l'avance des troupes khmères.

Rien que dans la journée d'hier l'aviation khmère et alliée a effectué dans ce secteur une trentaine de missions de bombardement et de mitraillage.



Un raid aérien pour tenter de dégager de l'emprise des infiltrés un hameau sur la route 13, à 20 milles de Saigon. (Téléphoto AP)

Watergate a fait des petits

Une campagne sur le thème de la corruption

WASHINGTON (AFP) — Les accusations de corruption électorale lancées à la tête de l'administration Nixon s'étaient quotidiennement, depuis plusieurs semaines, à la une des grands journaux américains, mais ni le président ni l'électorat du pays ne s'en préoccupent outre mesure.

La Maison-Blanche se refuse obstinément à toute enquête autre que celle qui est menée par le FBI (police fédérale) concernant l'effraction au siège du parti démocrate dans l'immeuble du Watergate le 17 juin dernier à Washington. Quant aux allégations surgies dans le sillage de cette affaire, le porte-parole présidentiel a déclaré catégoriquement hier: je ne m'abaisserai pas à commenter des informations fondées sur le ouï-dire, la diffamation, la rumeur malveillante et la simple présomption de culpabilité. En fait, a ajouté M. Ronald Ziegler, ce qui inquiète le président, ce sont les techniques auxquelles l'opposition a recours.

Mais le silence et le dédain de la Maison-Blanche ne désarment nullement cette opposition, qui s'exprime quotidiennement dans les discours des membres de l'équipe du sénateur George McGovern et dans les assauts d'une presse aux yeux de laquelle espionnage et sabotage sont devenus les deux mamelles de la campagne pour la réélection de M. Nixon.

L'affaire Watergate défraie la chronique depuis quatre mois exactement. Elle a éclaté le jour où la police arrêtait en flagrant délit cinq individus qui s'étaient introduits dans les locaux du comité démocrate national pour y installer ou réparer une table d'écoute téléphonique et des micros reliant cet étage du Watergate, un immeuble cossu des bords du Potomac, à une chambre d'hôtel située en face, repaire de deux complices assurant une permanence. Le FBI a ouvert une enquête et une chambre d'accusation spéciale dite grand jury a formellement inculpé les sept malfaiteurs.

Très vite, l'affaire prenait les proportions d'un roman de cape et d'épée: deux des individus appréhendés se révélaient être d'origine cubaine, un autre aurait participé en son temps à l'organisation du débarquement de la baie des Cochons, plusieurs d'entre eux, enfin, avaient collaboré avec la CIA (renseignements et contre-espionnage), dont le mystérieux M. Howard Hunt, que les photos montrent toujours en panama et lunettes de soleil.

Parce que son équipe s'était maladroitement fait prendre la main dans le sac, la Maison-Blanche avait tout d'abord taxé cette affaire de vulgaire cambriolage.

Deux semaines plus tard, M. John Mitchell, ex-ministre de la justice (at-torney general) et directeur de la campagne pour la réélection de M. Nixon, démissionnait de ce poste à la suite de démêlés rocambolesques avec sa femme, l'énigmatique Martha. Vers la même époque, on apprenait que M. Hunt et l'un de ses acolytes avaient travaillé en leur temps pour le compte de la Maison-Blanche. D'autre part, se-

lon des fuites venues du FBI, le compte en banque de l'un des malfaiteurs avait subitement grossi de plus de 100.000 dollars, somme qui aurait eu pour origine un fonds secret du comité pour la réélection du président.

Aux yeux de certains, l'apparition de cet élément au dossier de l'affaire Watergate jetait sur la démission de M. Mitchell un éclairage nouveau. Plusieurs des membres du comité pour la réélection ont d'ailleurs discrètement démissionné à leur tour, et, quant à M. Maurice Stans, ex-secrétaire au commerce et actuel trésorier de la campagne républicaine, il garde depuis lors un profil des plus bas.

En septembre dernier, le président Nixon avait affirmé qu'aucun des membres de la Maison-Blanche n'avait trempé dans l'affaire. Le 5 octobre, il a laissé entendre néanmoins qu'il pouvait s'être agi d'une initiative prise par excès de zèle à un échelon inférieur du comité pour sa réélection.

Mais l'affaire Watergate a fait des petits. Depuis plusieurs jours, les journaux sont pleins de prétendues révélations sur les activités clandestines d'un état-major républicain qui se serait donné pour tâche, dès la fin de l'année dernière, de gêner par tous les moyens la campagne des aspirants démocrates à la Maison-Blanche.

La première victime de cette offensive aurait été le sénateur Edmund Muskie, alors le mieux placé des candidats à l'investiture démocrate. Les activistes républicains auraient été jusqu'à l'accabler devant l'opinion publique au moyen de divers faux anonymement expédiés à des rédactions de journaux et à perturber sa campagne par les stratagèmes les plus machiavéliques. On raconte, par exemple, que des hommes à la solde du parti républicain se faisaient passer pour des militants démocrates téléphonant en plein milieu de la nuit à des supporters présumés de M. Muskie, soit pour leur communiquer un faux renseignement, soit pour leur réclamer de l'argent.

Les toutes dernières allégations parues dans la presse font maintenant état d'un certain Donald Segretti, avocat à Los Angeles, le saboteur numéro un à la solde du comité pour la réélection du président, et de M. Dwight Chapin, haut fonctionnaire de la Maison-Blanche, son principal recruteur.

Le porte-parole de la Maison-Blanche s'est refusé une fois de plus hier à opposer un démenti formel à ces accusations car ce serait, a-t-il dit, s'abaisser que de les relever, mais il a exoneré M. Chapin en disant que le président lui accordait toute sa confiance et il affirme que M. Segretti n'a jamais été employé à la Maison-Blanche.

M. Ziegler a fait valoir, enfin, que les seules sources nommément identifiées dans la masse des reportages ayant trait à la corruption républicaine étaient des militants démocrates.

Le sénateur McGovern, qui a dit que l'administration Nixon était la plus corrompue de toute l'histoire des Etats-Unis, est revenu à la charge, jeudi à Los Angeles, en accusant l'administration Nixon d'avoir recruté 50 individus pour corrompre et saboter notre vie politique.

En l'absence de tout autre cheval de bataille solide, le thème de la corruption devient ainsi, de toute évidence, un argument électoral de poids entre les mains des démocrates. Nombre d'observateurs se méfient cependant de

cette subite volée de paquets de boue, jugeant que l'approche des élections n'y est pas pour rien.

L'affaire passionne d'ailleurs la presse plus que le public. Selon un récent sondage d'opinion, la grande majorité de l'électorat américain n'y prête qu'une attention distraite.

McGovern est en désaccord avec Gallup sur ses chances

LOS ANGELES (AFP) — Le sénateur George McGovern, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, estime après l'accueil chaleureux qu'il a reçu au cours de trois jours de campagne à San Francisco, San Diego et Los Angeles, qu'il a des chances au moins égales à celles du président Nixon de gagner les élections en Californie.

Un sondage régional réalisé pour le compte du parti démocrate par M. Pat Caddell affirme que 45 pour cent des électeurs californiens souhaitent la réélection de M. Richard Nixon, mais que 42 pour cent se prononcent en faveur du sénateur George McGovern.

Ces prédictions contredisent de façon notable celles des sondages nationaux dont le dernier en date réalisé par Gallup révèle que l'écart entre les deux candidats est resté à peu près constant au cours des deux dernières semaines: Richard Nixon choisi par 60 pour cent des électeurs consultés maintient une avance de 26 points sur George McGovern qui n'obtient en sa faveur que 34 pour cent des opinions recueillies.

Sondages trompeurs, affirme l'état-major électoral du candidat démocrate, car ils donnent trop de poids à la déflection des Etats du Sud alors qu'en fait le sénateur McGovern, occupe, selon son entourage politique, une position beaucoup plus solide en Californie, dans les Etats-clés de l'Est — New York, New Jersey et Massachusetts — ainsi que dans les Etats d'Illinois, Ohio, et Pennsylvanie avec une bonne chance de s'adjuger ces Etats le 7 novembre, ce qui représenterait un capital de 195 voix de grands électeurs sur les 270 dont il aurait besoin pour être élu.

Le sénateur McGovern porte maintenant son offensive au cœur du Texas, dans des conditions assez difficiles.

Cet Etat, habituellement acquis aux démocrates, et qui est celui de l'ancien président Lyndon Johnson, se trouve actuellement en flèche dans le mouvement de déflection des Etats du Sud ce qui pourrait, en définitive, compromettre sérieusement les quelques chances du George McGovern d'arracher la Maison-Blanche à M. Richard Nixon.

Le sénateur McGovern doit lutter au Texas contre une faction dissidente de son propre parti, les démocrates pour Nixon, conduits par l'ancien gouverneur John Connally. Le candidat démocrate fait campagne à Austin, Houston, San Antonio et Fort Worth près de Dallas avant de reprendre le chemin du Nord-Est industriel où sa principale préoccupation, à 3 semaines des élections, est de rallier les voix ouvrières douteuses à la suite de la consigne de neutralité des syndicats.

Devant un congrès national des syndicats de l'industrie aéronautique à Los Angeles, le sénateur McGovern a exposé hier matin l'argument fondamental qu'il compte également utiliser demain à Detroit (Michigan): la fin de la guerre du Vietnam et une réduction des dépenses militaires n'entraînera pas une crise de chômage dans les industries qui dépendent des commandes fédérales, car la reconversion à l'économie de paix que les démocrates préconisent dans leur programme devra permettre d'appliquer un plan équitable et ordonné de reclassement du personnel à licencier.

Nixon obtient un compromis du Congrès sur les dépenses

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon est finalement en voie d'obtenir du congrès que les dépenses fédérales du présent budget soient limitées à 250 milliards de dollars, mais les parlementaires entendent limiter l'autorité du président pour effectuer les coupes nécessaires au respect de ce plafond.

A une semaine de son ajournement, le Congrès a mis les bouchées doubles pendant le week-end pour voter une demi-douzaine de projets en souffrance. La proposition de l'administration de limiter à 250 milliards de dollars les dépenses du budget fédéral, condition fixée par le président Nixon pour ne pas augmenter les taxes fédérales l'année prochaine, a fait ce week-end l'objet d'un compromis entre les deux chambres, après que les sénateurs et les représentants eurent voté des versions différentes.

Le compromis qui devra encore être ratifié cette semaine par les deux Chambres accepte le principe d'un plafond de 250 milliards de dollars pour l'année fiscale en cours qui se terminera le 30 juin, mais limite l'autorité du président

Nixon pour réduire les dépenses à 20 pour cent d'une cinquantaine de programmes soigneusement identifiés.

Enfin, la Maison-Blanche ne pourra en aucun cas toucher à un certain nombre de programmes sociaux, jugés prioritaires, tels que les programmes de sécurité sociale.

Parmi les autres textes approuvés par les parlementaires figurent:

- la redistribution d'une part des revenus fédéraux au profit des Etats, projet ambitieux que la Maison-Blanche a mis deux ans à faire aboutir. 30 milliards de dollars seront ainsi redistribués au cours des cinq prochaines années aux Etats et aux municipalités;

- Un crédit de 175 millions de dollars sera consacré à la mise en chantier cette année de huit navires marchands dont six destinés au transport de gaz naturel liquéfié entre l'Algérie et les Etats-Unis;

- deux mesures anti-pollution, l'une prévoyant la fixation de normes fédérales pour l'utilisation des pesticides, l'autre prévoyant l'application de normes de sécurité aux produits ménagers.

M. Susini transféré

HANOI (AFP) — M. Pierre Susini, délégué général de France à Hanoi, atteint de brûlures au 3ème degré sur environ 60-0.0 du corps lors du bombardement de l'aviation américaine sur Hanoi mercredi dernier, a quitté hier soir la capitale nord-vietnamienne à destination de Paris, par avion. Il est accompagné de son fils Jacques, médecin, et de deux autres spécialistes, le Dr. De Courcy et le Dr. Caillet, arrivés samedi dernier à Hanoi.

Le diplomate français doit rejoindre Vientiane, d'où une caravelle spéciale affectée par le gouvernement français le transportera à Paris, après quatre escales qui n'ont pas été précisées.

Au cours de ces cinq jours, M. Susini, malgré sa robuste santé, est passé par des hauts et des bas. C'est ainsi qu'après avoir passé une nuit de dimanche à lundi difficile, le consul général de France a pu converser longuement avec son fils qui, à sa sortie de l'hôpital Saint Paul, était rayonnant de joie.

Fin de la session de Copenhague sur les crimes de guerre

COPENHAGUE (AFP) — La commission internationale d'enquête sur les crimes de guerre américains en Indochine a conclu ses travaux hier à Copenhague, en condamnant la guerre illicite menée par les Etats-Unis au Vietnam et en demandant le retrait immédiat de toutes les forces militaires américaines d'Indochine et de Thaïlande.

Le gouvernement américain et les dirigeants militaires des Etats-Unis sont directement et entièrement responsables des faits d'agression et de génocide ainsi que de crimes de guerre tels que bombardements massifs et emploi d'armes illicites en Indochine, déclare la motion finale de la commission. Les crimes de guerre n'auraient pas été possibles sans l'appui et la participation de l'industrie militaire, dont les dirigeants ont également une part de responsabilité au scientifique lourde responsabilité. La commission attribue également une part de responsabilité aux scientifiques américains qui ont laissé leur travail être utilisé à des fins criminelles et aux gouvernements qui ont envoyé des troupes en Indochine ou qui ont mis des bases à la disposition des Etats-Unis.

Le procès des mutins de l'air marocains

RABAT (AFP) — Deux mois après la tentative d'assassinat du roi Hassan II, le procès des pilotes des F-5 et de leurs complices s'ouvre aujourd'hui à Kenitra, la base d'où les avions des mutins décollèrent le 16 août dernier.

Il était, ce jour-là, environ 15h.30 GMT lorsque quatre chasseurs de fabrication américaine, sur la vingtaine que compte l'armée de l'air marocaine, prirent leur envol de Kenitra sous la direction personnelle de leur chef, le commandant Kouera.

On croit savoir aujourd'hui que les mutins ont utilisé des balles perforantes d'exercice, alors qu'il aurait fallu, selon les experts, des projectiles incendiaires ou explosifs pour que l'attentat réussisse.

Non aux apatrides

LONDRES (AFP) — Le Foreign Office a démenti les informations de presse selon lesquelles la Grande-Bretagne accepterait d'accueillir des Asiatiques apatrides expulsés d'Ouganda, et modifierait ainsi sa politique consistant à leur refuser l'accès du Royaume-Uni.

Si votre expansion n'est qu'une question de capitaux, semez notre argent et vous récolterez.



C'est là que nous pouvons aider. En effet, tout est prévu pour ça, à la Banque de Commerce. Nous pouvons vous fournir ce supplément de fonds de roulement dont vous avez besoin. Nous pouvons en même temps en étaler le remboursement aux mieux des intérêts de votre compagnie.

Alors, si vous avez besoin d'argent pour vous agrandir,

pour vous équiper, ou pour toute bonne raison, voyez d'abord la Banque de Commerce. Il se peut que nous puissions vous fournir de quoi vous assurer une généreuse récolte. Vous verrez. Ça marche avec la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

"Pour faire de l'argent, il faut en avoir". A bien y penser, ce dicton populaire est plein de bon sens. De nombreux chefs d'entreprises nous le rappellent constamment. Fonctionnant déjà à plein rendement, leurs entreprises ne peuvent faire face à une demande en pleine croissance. Il leur faudrait une plus grande usine, un fonds de roulement plus important.



Ça marche avec la
Banque de Commerce

Chili: les partis mobilisent

État d'urgence dans 24 des 25 provinces

SANTIAGO (d'après AP et AFP) — L'état d'urgence a été proclamé dans dix nouvelles provinces du Chili, ce qui porte à vingt-quatre, sur un total de vingt-cinq, le nombre des régions administratives sous juridiction d'exception. L'état d'urgence a été proclamé à la suite de la grève illimitée poursuivie par le syndicat des transporteurs

routiers, soutenus par les commerçants et les petites entreprises. Dans un geste de défi sans précédent, ces derniers ont maintenu hier leurs boutiques fermées, aggravant encore les problèmes d'approvisionnement qui se posent d'une manière d'heure en heure plus aiguë. Ce défi au régime Allende, appuyé à

fond par l'opposition, et particulièrement par le parti démocrate chrétien, répond au décret de l'administration militaire de l'état d'urgence qui ordonnait la normalisation immédiate du transport routier et du commerce du détail à partir d'hier matin. Si l'ordre n'est pas suivi, précise le décret du général commandant la place militaire de Santiago, les véhicules des transporteurs routiers seront confisqués et les magasins fermés seront réquisitionnés.

A cette fermeté répond donc une égale fermeté des grévistes et de l'opposition. Hier, dans le centre de Santiago, la police a dû faire usage de gaz lacrymogène pour disperser une manifestation sur Calle Chumada sur le thème de "le Chili est et sera un pays de liberté". Pour la seconde fois en moins d'une semaine, le gouvernement a pris le contrôle des stations de radio privées pour filtrer les nouvelles et annoncer régulièrement ses communiqués.

La journée semble avoir été également animée hors de Santiago. Divers incidents ont été rapportés, sans qu'on en puisse évaluer avec précision la gravité.

Le parti démocrate chrétien, qui constitue l'essentiel du courant centriste au Chili, a publié dimanche soir une véritable déclaration de guerre au gouvernement de coalition des gauches.

Il réclame la libération des dirigeants du syndicat des transporteurs arrêtés au lendemain de la grève pour atteinte à la sécurité intérieure de l'état et exige que le gouvernement fasse droit aux revendications des routiers.

D'innombrables tables rondes organisées par les autorités pour tenter de régler le conflit à l'amiable n'ont donné aucun résultat. Les ultimatum réciproques se succèdent sans interruption.

Le parti démocrate chrétien a lancé un appel à la mobilisation de ses militants qui, jusqu'à présent, ne se trouvaient qu'en état d'alerte. Les permanences du parti restent ouvertes 24 heures sur 24.

Au sein des partis de la coalition gouvernementale (communistes, socialistes et radicaux) on applique une vigilance similaire.

L'armée maintient l'ordre, mais le climat de tension qui règne est d'heure en heure plus aigu.

L'appel au calme et à la réflexion lancé il y a deux jours par le président de la république à l'adresse de tous ses compatriotes sans distinction de parti n'a pas été entendu.

Les raids israéliens "relatés" au Conseil

NATIONS UNIES (AFP) — Dans des déclarations à la presse, le représentant permanent du Liban aux Nations unies, M. Edouard Ghorra, a indiqué hier soir qu'il avait remis au président du Conseil de sécurité une lettre de son gouvernement relatant les faits de l'agression israélienne contre le Liban du 15 octobre et signalant l'apparition d'une nouvelle politique israélienne basée sur l'arrogance militaire et le défi au Conseil de sécurité.

Cette lettre ne contient pas de demande de réunion du Conseil de sécurité et M. Ghorra, en réponse à des questions, a déclaré que son gouvernement n'avait pas présenté cette demande parce que, notamment, le conseil

était dépourvu des moyens de faire appliquer ses décisions.

Sur ce plan là, le gouvernement israélien se propose de discuter avec Israël des raids de dimanche contre le Liban et la Syrie, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey. Par la suite, a-t-il ajouté, nous discuterons de la situation avec le Liban.

L'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Yitzhak Rabin, donnant hier à sa résidence un déjeuner auquel était notamment convié le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, M. Joseph Sisco, la question des raids israéliens a dû être évoquée à cette occasion.

L'éventuel changement de la politique israélienne à l'égard des guerillas arabes pourra également être abordé entre les gouvernements américain et israélien. Le porte-parole du département d'Etat a fait allusion à la déclaration d'une personnalité militaire israélienne selon laquelle ce pays cessait d'attendre que les commandos palestiniens frappent les premiers, mais attaquerait désormais ceux-ci partout où ils se trouvent.

A Jérusalem, on estime qu'un état de guerre existe entre Israël et les fedayine, et il n'y a aucune raison d'interpréter les opérations militaires comme étant des ripostes ou des représailles.

On insiste dans les milieux militaires sur le fait qu'une guerre ne peut être gagnée en restant sur la défensive, et que désormais les opérations israéliennes seront caractérisées par leur aspect inattendu.

A la question de savoir si ces opérations contre les bases de fedayine pourraient être étendues à des pays qui ne sont pas limitrophes d'Israël, tels que l'Irak et la Libye, on répond dans ces milieux: on frappera dans des endroits inattendus.

Les bombardements de dimanche ont fait quatre morts et une dizaine de blessés dans les rangs des fedayine et une soixantaine de véhicules appartenant à la résistance ont été détruits ou endommagés, apprend-on de source bien informée à Beyrouth.

Six avions (Mirage, Phantom et Skyhawk) ainsi que plusieurs hélicoptères israéliens ont pris part aux attaques. Les deux principales cibles ont été le garage des fedayine à Sainik (près de Saida) et la base maritime de Bourgholien (près de Tyr) relevant du FPLP-commandement général (dont le chef est Ahmed Ghabril).

Cuivre chilien à décharger

PARIS (par l'AFP) — Le conseil international des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) s'est réuni à Paris pour étudier la possibilité d'une action du CIPEC pour soutenir le Chili dans le conflit qui l'oppose à la compagnie minière américaine Kennecott.

La réunion a lieu à la demande du Chili qui a demandé l'appui des autres membres du CIPEC, la Zaire, la Zambie et le Pérou, après la décision du 30 septembre du tribunal de grande instance de Paris de bloquer une cargaison de cuivre chilienne à la demande de la société américaine. La Kennecott réclame des indemnités pour la nationalisation des mines qu'elle exploitait au Chili, indemnités que le gouvernement chilien estime ne pas avoir à verser, compte tenu des profits excessifs réalisés par la société.

La délégation du Chili aurait l'intention de demander la convocation d'une réunion extraordinaire des ministres des mines des quatre pays, fin novembre, à Paris.

Par ailleurs, les dockers du port de

Rotterdam refusent de décharger les 1.250 tonnes de cuivre chilien que transporte le navire allemand Birte Oldendorff dérotté du Havre à la suite du refus des dockers de ce port de décharger le cuivre. Les dockers de Rotterdam ont annoncé qu'ils se solidarisent avec l'attitude de leurs camarades hollandais.

On affirme toutefois ignorer dans les milieux portuaires si le Birte Oldendorff fera escale à Rotterdam.

D'autre part, une cargaison de cuivre chilien attendue en Suède risque de faire l'objet d'une saisie-arrêt à la demande de la société Kennecott Copper.

Deux navires soviétiques transportant 1.500 tonnes de cuivre pour une valeur de sept millions de francs sont attendus dans le courant de la semaine à Vaesteraas, près de Stockholm, pour être livrés à la société Graenges Essem. M. Atle Lundtsoem, directeur de la société, a déclaré que celle-ci observerait une stricte neutralité dans ce différend, laissant au tribunal le soin de décider si le paiement doit être remis à l'Etat chilien ou à la société Kennecott.

Tito juge la situation malsaine en Serbie

BELGRADE (AFP) — Le maréchal Tito, président de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), a réuni la semaine dernière pendant quatre jours toute la haute direction politique de Serbie pour discuter de la "situation malsaine" qui règne selon lui dans la plus grande des républiques fédérées de Yougoslavie. L'agence Tanyoug et la télévision ont publié hier soir l'intervention finale du maréchal Tito, qui a voulu, semble-t-il, briser la résistance de la direction serbe à la ligne dure préconisée par le chef de l'Etat au sein de la LCY. Cette ligne dure vise à épurer le parti, et à réhabiliter le

centralisme démocratique.

Le président yougoslave a reproché — implicitement ou explicitement — à la direction serbe de s'isoler des autres républiques fédérées, d'avoir succombé à une influence petite bourgeoise, et de protéger les intérêts des grandes affaires commerciales au détriment de ceux de l'autogestion. Après avoir souligné qu'apparaissait déjà un phénomène de regroupement et même d'action fractionniste, il a fait observer que la presse serbe tendait à présenter les développements politiques des autres républiques comme dus à des forces conservatrices, à la dif-

férence de la Serbie, où des forces progressistes mènent le combat pour la démocratie socialiste. Il est particulièrement pénible pour moi que l'on ait commencé à raconter que je modifie la politique de la LCY, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le maréchal Tito a affirmé sa confiance dans l'avenir de la Yougoslavie lorsque lui-même serait disparu, dans une interview à la BBC publiée hier soir par l'agence Tanyoug et qu'il a accordée à l'occasion de la prochaine visite d'Etat en Yougoslavie de la reine Elizabeth.

Los Angeles, Hollywood, Disneyland, le Pacifique: nous voilà!

Tarif spécial d'excursion 7 à 9 jours exclusif à Air Canada en vigueur du 31 octobre au 7 décembre applicable les mardis, mercredis et jeudis. Les billets doivent être achetés au moins 7 jours avant le départ.

Notre ami l'agent de voyage ou les conseillers des bureaux d'Air Canada vous aideront, au besoin, à planifier votre voyage et à faire la réservation d'une chambre d'hôtel, d'une voiture et le reste. Vous pourrez aussi, à Los Angeles même, obtenir d'excellents renseignements au bureau du tourisme de la Californie ou au bureau d'Air Canada.

Hâtez-vous, cette offre n'est valable que jusqu'au 7 décembre 1972.

A ce prix, on ne peut se payer le luxe de rester ici. C'est l'occasion rêvée pour visiter les parents ou amis ou pour aller faire de nouvelles connaissances.

On y va? On y va!

\$186

aller-retour de Montréal
Sous réserve d'approbation gouvernementale

\$267
prix normal

AIR CANADA

Au Théâtre de la jeunesse

Un "Chat botté" ingénieux à souhait

par Laurent Laplante

Le père de famille bousculé par le travail et les mille et un engagements qui s'y rattachent éprouve parfois, au creux d'un dimanche après-midi, le besoin de reprendre contact avec la marmaille qu'il a donnée à son épouse. Cette culpabilité aidant, voilà notre homme qui se pourvoit de billets de théâtre et y traîne ses petits derniers, à la grande joie de la mère qui en profite, sans doute, pour faire sieste. (Elle dit que non!)

Heureux le père qui, dans de telles circonstances, s'aventure au Théâtre de la jeunesse. Les contes de Perrault y règnent encore en maîtres et l'imagination furibonde d'André Cailloux enfante, elle aussi, des fantaisies à ne pas garder un enfant sur sa chaise. En deux tranches, deux spectacles entraînants et promis à une ex-

cellente saison. C'est de la part du Rideau-Vert, une excellente façon d'occuper les dimanches et d'initier tout un petit monde à la magie du théâtre.

A vrai dire, l'usage que font du "Chat botté" les marionnettes de Pierre Régimbald, Nicole Lapointe et Gaëtan Gladu constitue d'emblée la pièce de résistance. En maître de cérémonie, Arlequin nous garde un instant dans le contexte des marionnettes traditionnelles, un peu trop raides, sans jambes, stéréotypées. Puis, c'est l'envol: le meunier agonisant apparaît dans son lit, ses trois fils le rejoignent et l'on assiste à la lecture du court testament. L'ainé hérite du moulin, le second de l'âne, le dernier du chat. Puis, devant nous, le meunier rend l'âme et celle-ci monte, ailes battantes, vers un ciel de théâtre inattendu

et charmant.

Les deux aînés transportant ensuite leur farine avec l'aide d'un âne espiègle, tandis que le troisième fils passe à un cheveu du désespoir. Sur la scène se succèdent rapidement les tableaux: dialogue du chat et du plus jeune des fils, intervention d'Arlequin pour fin de traduction simultanée, mise en branle des plans du Chat désormais botté. Et tout cela se déroule avec un goût, un raffinement dans le décor, le costume, la stylisation dont les enfants (et les pères et mères) sortent émerveillés.

Nous sommes décidément fort loin du théâtre de marionnettes où on se permettait de bâcler le scénario et se déroulement sous prétexte que les enfants ont assez d'imagination pour ajouter d'eux-mêmes toutes les conventions théâtrales. Les marionnettes que nous voyons ici ne laissent rien à l'imagination. Quant l'ogre se transforme en lion à la demande du chat, l'opération s'effectue si ingénieusement que tout enfant en reste éberlué. Quand l'ogre complète sa preuve en se transformant en souris, on cherche en vain où l'ogre est passé! Et si le roi, selon l'histoire, doit longer une rivière en se promenant en carrosse, qu'à cela ne tienne: carrosse il y aura et laquais et poissons et grenouilles!

Le second spectacle participe du même univers féérique. Certes, la méchante Fée Douduche s'apprivoise un peu facilement et signe vite avec le monde des lutins et des bûcheons un accord bruyant et joyeux, mais tout le petit monde aura quand même eu droit à d'anodines inquiétudes vites dissipées par une ronde ou un tour de magie.

Un détail — un seul, dans cet après-midi fort agréable — devrait faire l'objet d'examen avant la prochaine représen-

tation. Comme l'on remet des billets différents pour les deux spectacles, on a jugé bon de vider totalement la salle après le spectacle des marionnettes. Cela conduit beaucoup trop de monde dans un hall infiniment trop petit. Comme l'immense majorité des spectateurs présents au premier spectacle y demeurent pour le second, ne pourrait-on pas simplifier la procédure et vérifier les billets dans la salle? Le système actuel prête trop à la bousculade.

Un spectacle de très belle qualité surtout du côté des marionnettes.

vient de paraître

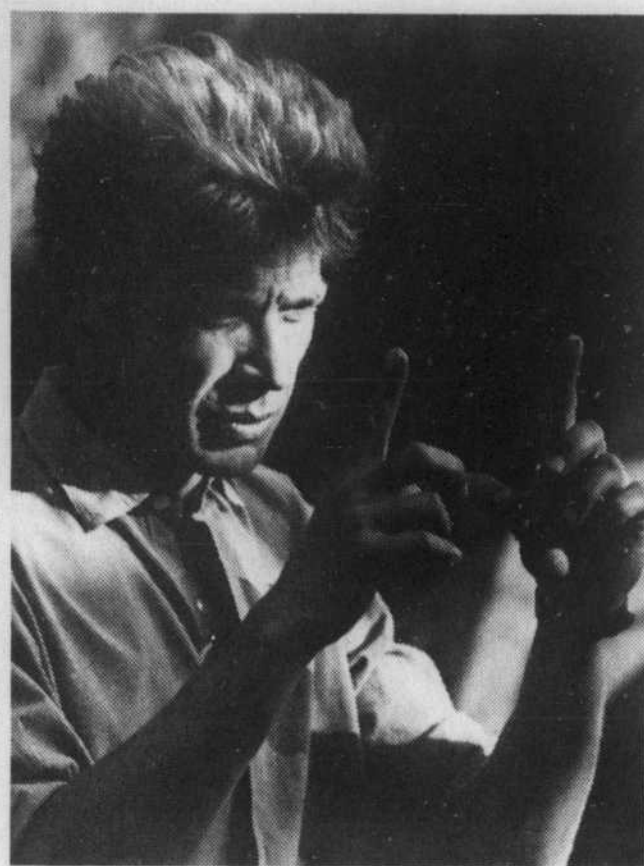
La Soquine, Albert Laberge (L'Actuelle, 1972, 134 p.). L'éditeur ressuscite un texte publié en 1918 alors que l'auteur était dans la trentaine, mais n'osait pas envisager des tirages de plus d'une centaine d'exemplaires. Le livre narre avec un réalisme d'une grande verveur la vie paysanne chez les Québécois du début du siècle.

Le Canadien français et son double, Jean Bouthillier (L'Hexagone, 1972, 97 p.). Un essai au sens le plus strict du terme, c'est-à-dire un effort pour identifier clairement les mécanismes qui meuvent ou paralysent le Canadien français, qui l'emprisonnent dans une attitude de colonisé et qui peuvent, peut-être, le propulser vers une libération.

Memoire 1950-1963, George F. Kennan (Atlantic-Little, Brown, 1972, 368 p.). Deuxième tome des souvenirs d'un des plus grands observateurs politiques qu'ait produits l'Amérique. L'analyse de la société soviétique mérite une attention toute particulière en raison de l'expérience qu'y apporte l'auteur.



Avec ses dons d'amuseur, d'interprète et de compositeur, Roger Whittaker divertit depuis hier et jusqu'au 22 toute la famille au théâtre Maisonneuve.



Le cinéaste hongrois Istvan Gaal est arrivé à Montréal hier pour la première nord-américaine de son dernier film, "Paysage éteint", qui inaugurerait la semaine du cinéma hongrois vendredi aux cinémas du Vieux-Montréal. Son séjour au Canada sera d'environ six semaines pendant lesquelles il répondra aux invitations de plusieurs universités et collèges au Québec et ailleurs au pays.

qui fait quoi

C'est la fête ce soir au Patriote (de Montréal): Raymond Lévesque y présente la première d'un spectacle spécial conçu à l'occasion de son 25^e anniversaire de vie artistique. Une soixantaine d'artistes ont promis d'être présents, une fleur à la main, ainsi que les journalistes du monde du spectacle. Le public est invité: l'entrée est libre, hormis la fleur, mais il faut réserver. Le spectacle "25^e anniversaire" gardera l'affiche une semaine.

Ce soir à 17 heures au Club Canadien, rue Sherbrooke, les Clercs de Saint-Viateur donne une réception à l'occasion de la publication, aux presses de l'université Laval (PUL), des œuvres complètes du père Gustave Lamarche. Cette publication comprend les œuvres théâtrales, en cinq tomes dont deux sont à paraître, et les œuvres poétiques, en deux tomes.

Antoine Poncet expose ses sculptures à la galerie Moos à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 7 novembre. Ami et collaborateur de Jean Arp, il en partage l'idéal: "A mes yeux, ce que nous faisons ne reste justifiable que s'il a accès au rêve, au spirituel et, au besoin à un certain humour."

"Faites danser vos dollars": c'est là le slogan qu'ont choisi les Grands ballets canadiens pour leur campagne annuelle de souscription qui commence aujourd'hui. La compagnie s'est fixé un objectif de \$125,000 afin de compléter ce qui manque aux subventions des trois niveaux de gouvernement pour atteindre \$680,000.

"Antigone Chiasson la Nouille", une comédie musicale de Louise Matteau, prendra l'affiche du Patriote à Clémence, le 19 octobre prochain.

De ce soir à vendredi inclusivement, ainsi que mardi et mercredi de la semaine prochaine, les représentations du "Procès de Jean-Baptiste M." au TNM seront suivies d'un colloque entre les spectateurs, les comédiens et l'auteur, Robert Gurik. Doublement intéressant à cause de l'argument de la pièce, qui rappelle des faits divers survenus l'an dernier au Québec.

L'Ecole des arts visuels de l'université Laval a décidé de faire connaître (et peut-être critiquer) les œuvres de ses professeurs. Une exposition permanente s'ouvre dès cet automne au rez-de-chaussée de la nouvelle tour de la Faculté des arts et elle présentera, aux côtés des œuvres d'artistes contemporains, les productions des professeurs. Les avantages pédagogiques de la formule sont évidents. Entre autres, la formule force le professeur à se tenir à jour et elle montre à l'étudiant à quel point ses maîtres s'intègrent aux courants les plus modernes.

La Manitoba de se joindre au Québec et à l'Ontario pour constituer un comité provincial dans le cadre des Concours de musique du Canada. Leonard Isaacs, doyen de la faculté de musique de l'université du Manitoba, assume la présidence pour cette première année d'activité. On sait que les concours se déroulent du 1^{er} avril au 10 juin 1973 et culminent par la grande finale nationale à Rouyn. L'enjeu: \$50,000 en bourses diverses.

Victor-Lévy Beaulieu prononcera une conférence aujourd'hui sur le thème "Être écrivain québécois" devant le personnel enseignant du département d'études françaises du collège Loyola et le grand public. L'endroit: l'amphithéâtre de la bibliothèque Vanier. L'heure: 16 heures.

Le mercredi 18 octobre, aux Editions du Jour, lancement d'un ouvrage de Michèle Mailhot intitulé "La mort de l'araignée". Ce lancement, qui ajoute une œuvre à la collection "les romanciers du jour", se déroule de 5 à 7 heures.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢
CE SOIR MARDI 17 OCTOBRE
7:00 QUEMADA!
9:30 AMI CA IRA

DEMAIN MERCREDI 18 OCTOBRE
7:00 MEDEE
9:30 GERTRUD
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

VERSION ORIGINALE 18 ANS
Laisser-passer non acceptés
HENRY MILLER'S
"Quiet days in Clichy"
SAISON 4 & 10
Dim. 12:45-1:15 12:45-1:15
489-5559 FESTIVAL
525-8600

Antigone Chiasson la Nouille
"Quiet days in Clichy"
SAISON 4 & 10
Dim. 12:45-1:15 12:45-1:15
489-5559 FESTIVAL
525-8600

Derniers Jours!
TRENTA ANS APRÈS...
LA VÉRITÉ SUR LA RÉSISTANCE
SUR L'OCCUPATION...
ET LA COLLABORATION...
Prima Films présente

Le Chagrin et La Pitié
réalisé par Marcel Ophüls
tous les soirs à 7 heures
matinées sam. dim. et mer. à 1 heure
prix d'entrée unique \$2.00
verdi 5380 St-Laurent
277-3233

SLEUTH
dans sa version française
"JEU, SET et MATCH"
Mise en scène:
JEANINE BEAUBIEN
Mettant en vedette:
GÉRARD POIRIER
et **BENOÎT GIRARD**
avec Jules Drigar
Rés.: 526-0821
"SLEUTH est en son genre un petit bijou d'horlogerie préparé de main de maître pour chatouiller la curiosité du spectateur, éprouver son flair et lui procurer des émotions analogues à celles que l'on ressent à la lecture d'un bon polier."
(Marcel Dossyva, La Presse)

La vie Révée
Un film de MIREILLE DANSEUR
POUR TOUS
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

La Salamandre
BULLE OGIFF
JEAN-LOUIS
DERNIÈRE SEMAINE
Un film de ALAIN TANNER
7:30-9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
Liberté St-Paul
(PUL) Jacques Cartier 861-7861

6^e mois
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EXTRAMURICAIN
JEAN-PIERRE BLANC

LES MALHEURS D'ALFREDO
UN FILM DE PIERRE RICHARD

6^e mois
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EXTRAMURICAIN
JEAN-PIERRE BLANC

le localaire
beatrice picard
hubert gagnon
roger garand
aubert palascio
de Jean Orton
adaptation eric kahane
mise en scène
andre brassard
a compter du 21 septembre

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST. AVENUE DES PINS - 845-7277

FRITZ the CAT
18 ANS ADULTES
"Fritz est un dessin animé bourré de sexe, de violence, de drogues et de contestation vis-à-vis de tout"
Color
- THE INDEPENDENT FILM JOURNAL
Réalisé par 4^e Sem.
Cinéma Industries
100 305 510 715 920 TEL: 878-1451
Le Cinéma de la Place Victoria

CABARET
Adieu Berlin
Liza Minnelli Michael York Helmut Griem
V.Francaise de "CABARET" COULEUR
CABARET 12:00 2:20 4:45 7:05
9:30 Der Rep Comp 9:30
IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102

LE TEMPS D'UNE CHASSE
2^e sem
"UNE RÉUSSITE TOTALE"
"UN FILM EXCELLENT"
"UN DES PLUS BEAUX FILMS RÉALISÉS AU QUÉBEC"
"UNE RÉUSSITE POUR MANKIEWICZ"
"LE DEVOIR"
GUY LECUYER • MARCEL SABOURIN • PIERRE DUFRESNE • COULEUR
12.55 3:00 5:15 7:30 9:45
Der Rep Comp 9:20
PARISIEN
480 Ouest Ste CATH 861-2697

des Roses Blanches pour ma sœur Noire
un Amour humain face à un Monde de préjugés...
distribution CINE-AGENCE DU QUÉBEC Inc.
1594, ST-DENIS 849-4211
st-denis
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

et du fils
de Raymond Garceau
avec Ovide Légaré
Réjean Lefrançois, Jacques Godin
Mariska Stankova et André Boucher
EN COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222
pierrôt
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

DES ILES À L'AVENTURE
sur LA MER CARAÏBE
Récit et film en couleur commentés par l'auteur en personne, sur la scène
JEAN RASPAIL
Au Centre Culturel
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332 Edouard-Montpetit
14, 15 et 17 OCT. - 20h.30
Tél.: 343-7220
Entrée: \$1.25 et \$2.00
Société des Grands Explorateurs du Monde, "Heidelberg" et Club Horizons du Monde

un couple terrible et formidable
Dernière Sem. MARLENE JOBERT-JEANYANNE
NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE
COULEURS
UN CINÉMA DU REGARD
qui crée sa propre image et l'enregistre!
prix d'interprétation masculine

CINÉMA DE PARIS 861-2996
FLEUR DE LYS 288-3393
une série de trois films
Moins de 14 ans \$100
POUR TOUS
ROMY SCHNEIDER
Après MIRAGE DE LA VIE LOVE STORY ROMEO ET JULIETTE, des films qui vous ont fait comprendre et apprécier la beauté d'une grande romance VOICI...
Dernière Sem. COMPLÉMENT DE PROGRAMME FIANCAILLES À L'ITALIENNE
JEAN-TALON 725-7000 **MAISONNEUVE** 525-2174

EN EXCLUSIVITÉ À MONTRÉAL AU CINÉMA RIVOLI
COIN ST-DENIS & BELANGER - 277-4129
14 ANS
les colombes
un film de jean-claude lord
jean besré-lise thouin-jean dueppe
manda-paul berval-jean coutu
gaelane le tourneau-diane guérin-willie lamothe
francoise hardy musique de michel conte

GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK
LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL
MASKA ST-HYACINTHE
PALACE GRANBY
CAPITOL ST-JEAN
VÉNUS JOLIETTE
DRUMMOND DRUMMONDVILLE
RIVOLI 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. GREENFIELD, Semaine 7.15 et 9.20 P.M. Samedi 5.00, 7.15, 9.20 P.M. Dim. 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. LAVAL, Semaine 7.15 et 9.20 P.M. Samedi, dimanche à 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M.

Cinéma ODEON
ON S'AMUSE TELLEMENT BIEN ENTRE FLICS QU'ON POURRAIT TRÈS BIEN SE PASSER DE GANGSTERS!
un film de GEORGES LAUTNER
"IL ÉTAIT UNE FOIS... UN FLIC"
en couleurs
LUN. AU VEN. 7.30 - 9.30
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

FESTIVAL SERGIO LEONE
"IL ÉTAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"
MERCIER 575 CATHÉDRALE 255-8224
LUN. AU VEN. 8.00
14 ANS
10^e MOIS
"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
LUN. AU VEN. 8.00
14 ANS
"Pour une poignée de dollars"
LUN. AU VEN. 7.30 - 9.30

un Violon sur le Toit
EN COULEURS "FIDELER ON THE ROOF"
MERCREDI 2:00 - 8:00
LUN. - MAR. - JEU. - VEN. 1:30 p.m. - 5 p.m. - 8:30 p.m.
A 8:00 SEULEMENT
Moins de douze ans \$1.50 en tout temps
Cartes AGE D'OR lundi au samedi une matinée seulement \$1.50
SPECTACLE DE 3 HEURES
LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210



Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, est applaudi après avoir pris la parole à la séance d'ouverture de la conférence du Commonwealth, hier à Ottawa. À côté de M. Trudeau, M. R. G. Robertson, président de la conférence (à droite) et M. Arnold Smith, secrétaire-général du Commonwealth. Le thème de la conférence est "la comparaison des techniques de gouvernement". (Téléphoto CP)

Les Mau Mau seraient un groupe bien organisé de 3,000 membres

CHICAGO (AFP) — Les six Noirs arrêtés la semaine dernière à Chicago et inculpés avec deux autres, encore en fuite, de l'assassinat de neuf Blancs feraient partie d'un groupe beaucoup plus important comportant de 3 à 400 membres dans la région de Chicago et de 3 à 4,000 sur l'ensemble du territoire des États-Unis, rapportait hier le Chicago Daily News, citant un ancien membre de la bande actuellement détenu comme témoin par la police pour sa propre protection.

Le groupe s'intitule lui-même les Mau Mau, d'après l'organisation nationaliste qui arracha aux Britanniques l'indépendance du Kenya en 1963. Le groupe extrémiste de Chicago et ceux qui, selon l'informateur, opéreraient clandestinement dans d'autres villes américaines, seraient en partie composés d'anciens combattants noirs d'Indochine et d'anciens militaires ayant été en garnison en Allemagne fédérale. Les enquêteurs de la police de Chicago estiment que les premiers Mau Mau ont

commencé à opérer dès 1970 dans ces deux pays, notamment au moyen du "frapping" (jet de grenades décapitantes dans les tentes ou cantonnements d'officiers blancs).

Les policiers estiment également que les assassinats imputés aux Mau Mau — neuf dans la région de Chicago —

ont été perpétrés pour un motif racial et craignent que les policiers blancs soient particulièrement visés, bien qu'aucune des victimes dénombrées jusqu'à maintenant n'ait travaillé pour la police.

L'informateur cité par le quotidien de Chicago affirme que pour être admis dans le

gang, il fallait avoir tué un Blanc. Jusqu'à maintenant, les victimes semblent avoir été tirées au sort, disent les enquêteurs. L'assassinat qui fit le plus parler de lui fut celui de l'agent d'assurance à la retraite, Paul Corbett, 67 ans, abattu le 4 août dernier dans sa luxueuse résidence de la banlieue de Chicago.



Ravissantes pièces en étain de Hollande

L'étain Royal Holland est un métal noble qui possède une beauté et un lustre particuliers. Ces pièces n'ont pas été laquées. Frotter en un mouvement circulaire pour faire reluire.

De gauche à droite: champagne ou sorbet, \$17.00. Liqueur, \$8.50. Eau, \$16.00. Cocktail, \$12.50. Vin, \$11.50.

BIRKS
JOAILLIERS

télévision

CBFT 2

9.10	Ouverture et horaire
9.15	Éducation physique
9.30	Les Orléans
9.45	Les 100 tours de Centour
10.00	Le sac à malice
10.15	En mouvement
10.30	Personnalité féminine
11.00	Le gourmet-farfou
11.30	Que sera sera
12.00	Sébastien parmi les hommes
12.30	Boubo
1.00	Téléjournal
1.15	Femme d'aujourd'hui
2.30	Cinéma
2.30	"La vengeance du destin" (mélodrame italien)
4.00	Robino
4.30	Musée: Quatre poches
5.00	Daniel Boone
5.30	Les espions rient
6.30	Actualités 24
7.30	Les belles histoires des pays d'en haut
8.30	Docteur Simon Locke
9.00	Rue des Pignons
9.30	Témoignages
10.00	Prenez le volant
10.30	Téléjournal
11.00	Appelle-moi Lisa
12.00	Nouvelles du sport
12.05	Cine-Club
1967	"Helga" (documentaire Allemand)
1.30	Téléjournal

CFTM 10

7.40	Horaires Bienvenue
7.45	Les p'tits bonshommes
8.00	Bonjour-Montréal
8.45	26-26
9.00	Les tannants de chez-nous
10.00	Pour vous Mesdames
11.30	Personnalités
12.00	Le 10 vous informe
12.15	Y'a du soleil
1.00	Cinéma: "La loi du Nord" (étude psychologique Française 1942)
2.30	Cinéma: "Si jeunesse savait" (comédie Française 1948)
4.00	Les bouts d'chou
4.30	Le cirque du capitaine
5.30	Studio 10
6.00	Madame est servie
7.00	Le 10 vous informe
7.30	Hawaii-5-0
8.30	Symphonien
9.00	Vedettes vérité
9.30	Mannix
10.30	Les Nouvelles TVA
11.00	La Couleur du Temps
11.15	En pantoufles: "Les insurges" (drame Américain 1949)
12.45	Le 10 vous informe
1.50	Fin des émissions

cinéma

ALOUETTE: "Le soleil rouge" 2.10 - 5.50	ELYSEE: (Salle Renaud) "Les malheurs d'Alfred" 7.30 - 9.30
9.35 et "Sibérie terre de violence" 12.35 - 4.15 - 7.55	"La vieille fille" 7.30 - 9.30
ARLÉQUIN: "L'ingénue pervers" 2.35 - 6.00 - 9.30	FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
ATWATER: (Cinéma D) "Frenzy" 12.50 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30	FLICKER: "Les yeux de Paris" 12.00 - 4.30 - 5.15 - 7.45
ATWATER: (Cinéma D) "Duck you sucker" 8.00	JEAN-PAUL: "Sissi impératrice" 6.10 - 9.45 et "Fiançailles à l'italienne" 8.05
AVENUE: "A Deliverance" 12.55 - 2.55 - 6.00 - 7.05 - 9.20	KENT: "Straw dogs" 2.15 - 6.00 - 9.40 et "Gratias" 12.50 - 4.15 - 8.00
BREXIT: "Imposteur Harry" 2.30 - 6.20 - 10.00 et "Zepplin" L2 36 12.30 - 4.20 - 8.00	LOEWS: "Superfly" 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.40
BROAD: "Une prostituée au service du public" 12.30 - 3.45 - 6.30 - 9.49 et "Sans pitié" 2.10 - 5.16 - 8.28	MAISONNEUVE: "Carry on camping" et "Carry on up the jungle" 6.30
BONAVENTURE: "The snow bunnies" 1.15 - 2.55 - 4.35 - 6.15 - 7.55 - 9.35	MAISONNEUVE: "Il était une fois la révolution" 8.00
CANADIEN: "Confession d'une folle d'amour" 12.30 - 3.35 - 6.45 - 9.50 et "L'odeur des fauves" 2.05 - 5.10 - 8.20	MID-MINUIT: "Jeunes filles chez le gynécologue" 12.45 - 3.40 - 6.35 - 9.30 et "L'amour par la porte de service" 2.10 - 8.05 - 8.00
CAPITOL: "Returns of Sabata" 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.30	NEKLAND: "Love machine" 2.45 - 6.20 - 10.05 et "X et Y et Zee" 1.00 - 4.30 - 8.15
CHAMPLAIN: "La filière française" 2.30 - 6.20 et "Le sent de l'ange" 12.40 - 4.30 - 8.20	OUTREMOUNT: "Queimada" 7.00 et "Ah! les lins" 9.30
CHATEAU: "Les machines du diable" 2.35 - 5.50 - 9.25 et "Chaudes amours d'une mineure" 1.00 - 4.15 - 7.40	PALACE: "Night call nurses" 12.55 - 3.50 - 6.50 - 9.45 et "Angels Hard as they come" 1.15 - 5.10 - 8.10
CHEVALIER: "Du samedi au lundi" 12.40 - 4.25 - 6.40 et "La mouille gilette" 2.20 - 6.01 - 9.44	PAPINCAULT: "L'ingénue pervers" 2.45 - 6.10 - 9.40 et "Filles pour mercenaires" 1.00 - 4.25 - 7.50
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma D) "Fanny Hill" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 9.00	PARISIEN: "Le temps d'une chasse" 12.55 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma D) "Butterflies are free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00	PIERROT: "Et du fil" 5.45 - 7.44 - 9.43
CINEMA DE PARIS: "Nous ne vieillirons pas ensemble" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	PREALTE: "Voyez-moi" 12.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00
CINEMA V: "Quiet days in Clichy" 6.00 - 8.00 - 10.00	PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.00
CHEMMAZE: "Un violon sur le toit" 2.00 - 6.00	PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma) "City lights" 12.30 - 2.00 - 3.30 - 5.00 - 6.35 - 8.05
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00 (Salle McLaren): "Pour une poignée de dollars" 7.30 - 9.30	PLAZA: Voir Canadian
ELETRA: "Les abeilles diligentes du bon joueur" 12.45 - 3.50 - 6.50 et "Les hôtesses de l'air" 2.20 - 5.25 - 8.20	PUSSEY: "Animal love" 1.25 - 4.20 - 7.10 - 10.00 et "See family Robinson on the farm" 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.35
VERSAILLES: (Salle rouge) "Les machines du diable" et "Chaudes amours d'une mineure" 6.05	RIVOLI: "Les colombes" 12.40 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.20
VERSAILLES: (salle bleue) "Les hôtesses de l'air" et "Abelles diligentes du bon joueur" 6.50	SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40 - 4.20 - 8.00 et "Des roses blanches pour ma sœur morte" 2.20 - 6.04 - 9.44
VERDI: "Le chagrin et la pitié" 7.00	SEVILLE: "Billy Jack" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.20 - 9.30
VERDIN: "Les petites filles modèles" 6.30 - 9.20 et "Chaleur" 8.05	SNOWDON: "Where does it hurt" 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.20 - 9.20
VIDÉOGRAPHE: "Objectal" 8.00	VAN HORNE: "Maltese Falcon" 2.40 - 6.10 - 9.25 et "Black Legion" 1.15 - 4.40 - 8.05
STUDIO A: "La Salamandre" 7.30 - 9.30	VENDOME: "Fritz the cat" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20
STUDIO B: "Jimi Hendrix plays Berkeley" 7.30 - 9.30	VERSAILLES: (Salle rouge) "Les machines du diable" et "Chaudes amours d'une mineure" 6.05
VILLERAY: "Il était une fois un fil" 7.30 - 9.30	VERSAILLES: (salle bleue) "Les hôtesses de l'air" et "Abelles diligentes du bon joueur" 6.50
WESTMOUNT: "The Godfather" 1.30 - 5.00 - 8.30	VERDI: "Le chagrin et la pitié" 7.00
WESTMOUNT SQUARE: "Fat City" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.20	VERDIN: "Les petites filles modèles" 6.30 - 9.20 et "Chaleur" 8.05
VOIX: "Everything you always wanted to know" 1.50 - 3.45 - 5.35 - 7.30 - 9.30	VIDÉOGRAPHE: "Objectal" 8.00
CINÉMA THEATRE QUEBÉCOISE: "Films récents produits par l'O.N.F." 7.30 et "Bar twenty ride again" 9.30	STUDIO A: "La Salamandre" 7.30 - 9.30

Une suggestion: prison pour fausse publicité

KINGSTON, Ont. (PC) — Un professeur de droit a déclaré que la fausse publicité était comparable à la fraude et que les chefs d'entreprises coupables d'un tel comportement devraient connaître des peines d'emprisonnement.

Le professeur R. I. Cohen de la faculté de Droit de l'université McGill a en effet précisé, lors d'un symposium portant sur les droits des consommateurs, que les chefs d'entreprises qui se permettent de répandre une fausse publicité ne valent pas mieux que des voleurs.

"Si quelqu'un dérobe ce qui vous appartient ou pratique une fraude quelconque, vous le considérez comme un criminel et vous désirez son arrestation par la police", dit-il, "par de la publicité trompeuse ou par des réclames qui ne peuvent être assurés, les chefs d'entreprises obtiennent des gains

illégaux et devraient ainsi être envoyés en prison."

Le professeur Cohen faisait allusion à un rapport des consommateurs daté de 1972, et qui révélait que seulement 58% des réclames de publicité portant sur les nouveaux modèles de voitures rendraient justice aux produits.

Pour le professeur Cohen, une moyenne de 35 défauts pour chaque nouvelle voiture constitue une faute impardonnable, et le refus de quelques compagnies d'en discuter témoigne de leur arrogance à l'égard du public consommateur.

Le professeur Cohen estime en outre que le Conseil canadien de la radio-télévision, le CRTC, n'a pas répondu à sa responsabilité de normaliser la publicité.

"Ils ont régularisé le nombre de commanditaires qui peuvent paraître pendant une certaine période de diffusion,

mais pourquoi n'ont-ils rien fait du côté de la véracité de ces annonces?" se demandait-il.

De son côté, le professeur T.G. Ison, de la faculté de droit de l'université Queens, a affirmé qu'il n'existait pas de balance de pouvoir entre le consommateur et le vendeur à la cour des petites créances, puisque habituellement, le client ignore tout des procédures de la cour tandis que le vendeur y voit une affaire de routine, normale pour une entreprise commerciale.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

Nominations à l'ENAP

Me Michel Leclerc, M. Maurice Lapointe et M. Paul Tellier ont été nommés par arrêté en conseil membres du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP).

Me Leclerc est l'adjoint du secrétaire général du conseil exécutif, M. Lapointe, un diplômé de l'Ecole, est directeur administratif à l'hôpital Saint-Michel-Archange (habitat 2525), et M. Tellier est directeur général des politiques au ministère des affaires urbaines à Ottawa; il était auparavant greffier adjoint du conseil exécutif du gouvernement du Québec.

Les autres membres du conseil d'administration de l'Ecole qui font partie du réseau de l'université du Québec sont: MM. Roland Parenteau, directeur de l'ENAP, André Gélinas, directeur des études de l'ENAP, John-H. Dinsmore, sous-ministre associé au ministère de l'éducation, Jacques Noël, directeur du perfectionnement au ministère de la fonction publique, Marc Bélanger, professeur titulaire à la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval, Pierre Martin, vice-président à la planification de l'université du Québec, Michel Paquin, professeur à l'ENAP, Daniel Vermeilinger, directeur général de la corporation immobilière Place Desjardins, Emile Bolduc, étudiant à l'ENAP. Le secrétaire du conseil est M. Claude Archambault, secrétaire général de l'ENAP.

Comment voter dans une autre circonscription

OTTAWA (CP) — Les inscrits qui, travaillant au loin, ne peuvent voter dans leur circonscription le jour du scrutin sont autorisés par la loi à exercer leur droit dans une autre circonscription s'ils y sont établis depuis 20 jours et s'ils en font la demande au président d'élection du district électoral. Le même régime s'applique aux personnes à charge de l'inscrit.

Cette disposition vise les personnes qui ont été recensées dans une circonscription mais doivent se trouver dans une autre circonscription le jour du scrutin.

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

COMME COMPLÉMENT À VOS ÉTUDES, LE DEVOIR S'IMPOSE!

Nous vous proposons un abonnement pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à remplir ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$ pour un abonnement de mois à partir du 1972

NOM
ADRESSE

C'est le début d'un temps nouveau...

Acheter la bague chez Birks n'est plus qu'une simple affaire de goût et de bon sens.

Pourquoi? Tout d'abord, parce que notre vaste choix de montures est incomparable.

Mais, plus important encore, quelle que soit la classe du diamant que vous achetez et quelle qu'en soit la valeur, nous garantissons que vous obtenez chez Birks la meilleure qualité pour le prix que vous payez.

Facilités de paiement



\$150.



\$250.



\$400.



\$325

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour

Campbell n'appuie que les candidats libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard

par François Barbeau

Le premier ministre libéral de l'Île du Prince-Édouard, M. Alex B. Campbell, réserve son appui dans la présente campagne aux seuls candidats libéraux de sa province. Il a du pain sur la planche: les quatre circonscriptions étaient représentées au dernier Parlement par quatre députés conservateurs.

M. Campbell, de passage hier à Montréal, où il parlait devant les membres du Canadian Club, s'est contenté d'affirmer qu'il existait une identité canadienne, dont on pouvait voir la preuve dans la réaction spontanée des Canadiens à des événements qui cristallisaient l'expression de la volonté du Canada.

On peut en trouver la preuve dans l'orgueil que nous ressentons devant les réalisations canadiennes, a-t-il poursuivi, dans la peine que nous éprouvons devant une tragédie canadienne.

Le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard, qui vient d'entreprendre une tournée de conférence dans des grands centres canadiens, ne s'est pas engagé à appuyer les candidats libéraux des autres provinces.

De toute façon, dans les Maritimes, les libéraux, aux dernières élections, n'ont eu qu'un bien piètre succès. Dans les quatre provinces de l'est, Terre-Neuve, Île du Prince-Édouard, Nouvelle-

Écosse et Nouveau-Brunswick, ils n'ont remporté que sept des 32 sièges en jeu.

A Terre-Neuve, dans sept circonscriptions, ils n'ont réussi à faire élire qu'un des leurs, le ministre actuel des transports, M. Don Jamieson.

Dans l'Île du Prince-Édouard, les quatre sièges sont allés aux conservateurs.

En Nouvelle-Écosse, un siège seulement a été remporté par un libéral, M. Allan McEachen, président du Conseil privé.

Enfin, au Nouveau-Brunswick, les libéraux ont emporté la moitié des 10 sièges en jeu.



L'Association du Québec pour les déficients mentaux lance une campagne de souscription ayant pour objectif \$1 million. Cette somme servira à fonder d'ici cinq ans, 24 filiales de cette association permettant aux déficients mentaux d'acquiescer une formation pour subvenir à leurs besoins. Sur notre photo, un jeune travailleur avec son moniteur à la réfection de vieux meubles dans un atelier protégé de l'AQDM.

La priorité des travailleurs de l'automobile

PORT ELGIN, Ont. (PC) — Le conseil canadien des travailleurs union de l'automobile a annoncé que l'humanisation du milieu de travail serait sa priorité dans les négociations en 1973.

Le conseil, lors d'une réunion, a aussi décidé d'accélérer sa campagne en faveur de la santé et de la sécurité.

Dennis McDermott, vice-président du syndicat et directeur pour le Canada, a déclaré que "la santé et la sécurité ne seront plus un sujet de conversation, nous les mettrons en pratique".

Rendre le milieu de travail signifie plus que d'assurer la santé et la sécurité, cependant a-t-il déclaré. "Nous nous attaquons à la monotonie, la brutalité et les autres problèmes que confronte le travailleur dans notre société industrialisée", a ajouté M. McDermott.

Le syndicat conseil a aussi demandé à toutes les provinces d'adopter des lois défendant la création de groupes de briseurs de grève professionnels.

"Le cancer, une solution en vue", ouvrage bourré de renseignements

Parce que la détection précoce du cancer est particulièrement négligée au Québec, c'est notre province qui a le plus haut taux au monde de mortalité par suite de cancer du sein.

Le taux de mortalité par le cancer du sein est de dix fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

On peut présentement guérir près de 80% des cancers qui sont détectés précocement. Par contre, la proportion de guérisons tombe à moins de 40% si on attend l'apparition des premiers symptômes cliniques pour commencer le traitement.

Ces quelques données sont contenues dans un ouvrage intitulé "Le cancer, une solution en vue", dont le lancement a eu lieu hier aux éditions du Jour.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'apporter des éléments scientifiques nouveaux. Son auteur, le Dr Roger Ghys, veut simplement mettre à la portée du public les principales données aujourd'hui disponibles sur cette terrible maladie qui cause maintenant une mortalité sur cinq.

A vrai dire, l'ouvrage est une vraie petite bible sur le cancer. On y explique pratiquement tout ce qu'il est important de savoir sur le sujet: ce qu'est le cancer, quels en sont les principaux types, quels risques il présente, quelles en sont les principales causes, les remèdes, les moyens de dépistage, etc. L'auteur a aussi consacré des chapitres spéciaux à des questions comme les dan-

gers de la cigarette, le cancer du sein ou le cancer du col utérin.

L'ouvrage se termine par un lexique donnant la définition des principaux mots scientifiques qui peuvent difficilement être compris.

On peut peut-être dire que le livre est un peu trop technique, mais il est très complet et très précis. Il est à recommander à tous ceux qui s'intéressent au cancer.

Le gouvernement accordera une aide financière aux constructeurs en retour d'une garantie, sur une base de loi à long terme, que 25 pour cent environ des constructions seront consacrées à ces maisons.

Ces habitations seront alors octroyées à des personnes qui figurent sur la liste d'attente de la Société d'habitation et qui paieront un loyer basé sur leur revenu.

Le ministre n'a pas donné d'autres détails sur le programme, mais a indiqué que ce plan visait à stimuler l'intégration des locaux d'habitations publiques et à abolir le préjugé contre les gens qui vivent dans des habitations publiques.

De plus, M. Grossman a annoncé que la Société commencerait à acheter certaines maisons vendues aux termes du programme gouvernemental d'accessibilité à la propriété privée qui permet aux familles d'acheter des maisons sur de terrains loyés.

D'autres s'attarderont sur le cas des cancers infantiles, sur les lésions qui peuvent dégénérer en cancers ou qui peuvent ressembler au cancer, sur les soins hospitaliers et médicaux à apporter aux patients, sur les traitements qui per-

mettent de limiter le développement d'un cancer ou la douleur qu'il provoque et, finalement, sur l'organisation de la lutte anticancéreuse en général.

Parallèlement à ces conférences, les médecins pourront aussi s'inscrire à des cours spécialisés qui devraient leur permettre de mettre leurs connaissances à jour et de connaître les derniers développements utiles dans des secteurs plus spécialisés.

Enfin, les participants pourront assister à des confrontations de spécialistes de diverses disciplines autour d'un même problème que chacun abordera dans sa perspective particulière. Diverses expositions scientifiques seront aussi organisées concernant le cancer en parallèle avec les autres activités.

L'Ontario bâtira plus de maisons pour gens à faible revenu

WINDSOR, Ont. (PC) — Le gouvernement ontarien entend accorder une aide financière aux constructeurs de maisons familiales afin d'augmenter la mise en chantier d'habitations pour les familles à faible revenu et de mettre un terme à la stigmatisation qui accompagne les habitations publiques, a déclaré hier le ministre du revenu, M. Allan Grossman.

Selon M. Grossman, ministre responsable de la Société d'habitation de l'Ontario, la construction de maisons pour les personnes à faible revenu est ralentie "par des préjugés secrets venant de la croyance que ces gens sont différents de vous et moi simplement parce qu'ils reçoivent des subventions".

M. Grossman parlait à la conférence annuelle des responsables ontariens de l'habitation, qui débutait hier.

Le ministre a fait état d'une attitude populaire selon laquelle certainement, les habitations publiques sont une bonne chose, mais pas dans mon voisinage.

"Nous sommes tous subventionnés d'une façon ou d'une autre, même si c'est indirectement. Il n'y a aucune honte attachée aux étudiants dont l'éducation universitaire est subventionnée avec des bourses, des subsides et des prêts."

"Il n'y a aucun préjugé contre notre système scolaire qui est subventionné, depuis la maternelle jusqu'à l'université."

"La société ne stigmatise pas les gens qui achètent des maisons à taux d'intérêt subventionnés et grâce aux prêts garantis du gouvernement. Elle ne stigmatise pas les agriculteurs qui touchent divers subsides."

Le gouvernement accordera une aide financière aux constructeurs en retour d'une garantie, sur une base de loi à long terme, que 25 pour cent environ des constructions seront consacrées à ces maisons.

Ces habitations seront alors octroyées à des personnes qui figurent sur la liste d'attente de la Société d'habitation et qui paieront un loyer basé sur leur revenu.

Le ministre n'a pas donné d'autres détails sur le programme, mais a indiqué que ce plan visait à stimuler l'intégration des locaux d'habitations publiques et à abolir le préjugé contre les gens qui vivent dans des habitations publiques.

De plus, M. Grossman a annoncé que la Société commencerait à acheter certaines maisons vendues aux termes du programme gouvernemental d'accessibilité à la propriété privée qui permet aux familles d'acheter des maisons sur de terrains loyés.

D'autres s'attarderont sur le cas des cancers infantiles, sur les lésions qui peuvent dégénérer en cancers ou qui peuvent ressembler au cancer, sur les soins hospitaliers et médicaux à apporter aux patients, sur les traitements qui per-

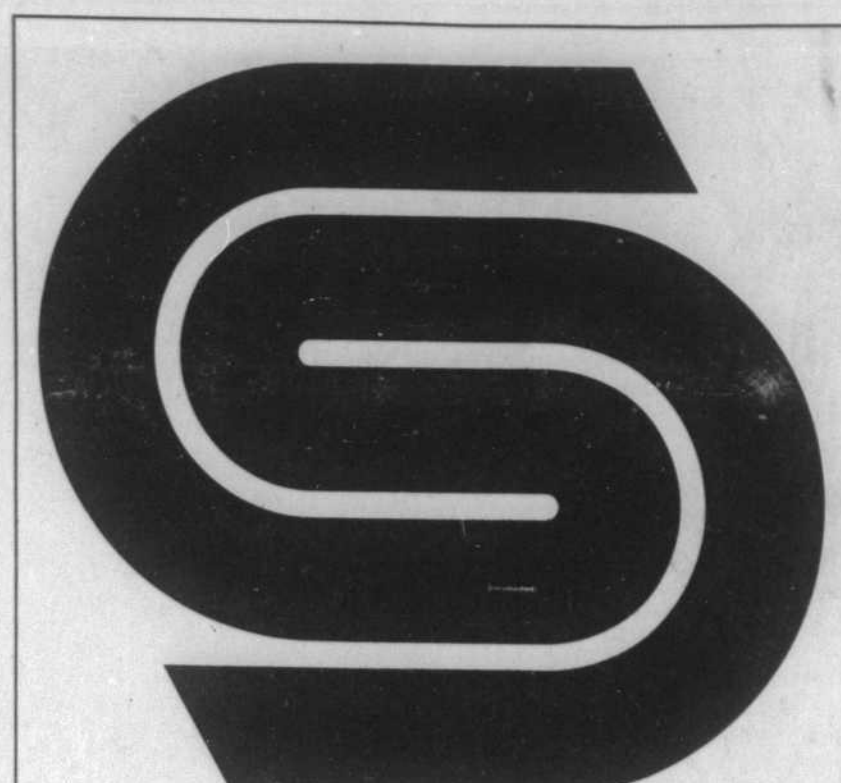
mettent de limiter le développement d'un cancer ou la douleur qu'il provoque et, finalement, sur l'organisation de la lutte anticancéreuse en général.

Parallèlement à ces conférences, les médecins pourront aussi s'inscrire à des cours spécialisés qui devraient leur permettre de mettre leurs connaissances à jour et de connaître les derniers développements utiles dans des secteurs plus spécialisés.

Enfin, les participants pourront assister à des confrontations de spécialistes de diverses disciplines autour d'un même problème que chacun abordera dans sa perspective particulière. Diverses expositions scientifiques seront aussi organisées concernant le cancer en parallèle avec les autres activités.

Le ministre a souligné que la création et l'administration des habitations publiques étaient difficiles.

Dans le passé, le secteur privé n'a guère participé à la solution de ce problème. Si l'entreprise privée avait comblé ce besoin, une agence du gouvernement n'aurait pas à en mêler.



Le sigle de la CSD

Le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Drapeau, a présenté hier à la presse montréalaise le sigle qui identifiera dorénavant la CSD.

MM. Jean-Paul Hébert et Réal Labeille, respectivement vice-président et secrétaire général de la CSD, participaient également à la conférence de presse au cours de laquelle le sigle a été dévoilé.

M. Drapeau a expliqué aussi la signification du sigle.

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

"Tout en étant attachées ensemble, ces initiales indiquent, en plus de la solidarité, l'indépendance et le dynamisme de nos organisations."

Le sigle de la CSD reproduit les initiales de la centrale dans un trait continu.

Une rencontre "troisième âge"

L'objectif des personnes âgées: jouir d'une plus grande autonomie

par Solange Chavlin

Réunies pour mettre en commun leurs problèmes et leurs besoins, 250 personnes de 60 à 75 ans ont discuté en fin de semaine, à Montréal, de retraite, de logement, de services et de loisirs.

Organisée par le Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, la rencontre, qui se poursuivra samedi prochain à la salle du Plateau, à Montréal, invite les personnes âgées à exprimer leurs désirs dans l'organisation de leur retraite. Veulent-elles suivre des cours, apprendre quelque chose, être mieux renseignées sur leurs droits, voyager, recevoir des services à domicile, être logées dans des foyers d'hé-

bergement ou vivre en résidence privée?

En premier lieu, elles désirent jouir d'une plus grande autonomie, et le seul moyen pour elles d'y parvenir réside dans l'augmentation des pensions leur permettant de choisir entre le foyer d'hébergement ou la résidence privée. En fait, les personnes âgées, et moins celles qui ont assisté à cette rencontre, n'ont pas tellement envie de s'installer dans des foyers d'hébergement que leur rappellent certains personnels de leur jeunesse. Elles voudraient avoir la possibilité financière de faire un choix non seulement au plan de l'hébergement, mais au plan des loisirs, qui, dans l'ensemble, a-t-on dit, sont trop passifs.

On aime bien jouer aux cartes et danser à l'occasion, a-t-on dit, mais on voudrait également que les jeunes viennent apprendre quelque chose "on connaît des voyagistes, des agences, sans traces" mais on voudrait également rencontrer des gens plus jeunes, au cours de ces voyages.

Un regard à la télévision, mais on n'y trouve rien qui réponde aux questions que l'on se pose... Les personnes âgées

ont peu ou mal informées et souhaitent des programmes d'information qui leur permettent d'être mieux renseignées sur leurs droits. Elles souhaitent également l'intégration de la personne âgée à toutes les sphères de la société, plutôt que l'isolement dont elles sont souvent victimes.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Vont-elles voter aux prochaines élections, leur a-t-on demandé? Oui, elles voteront, mais cela ne changera pas grand-chose, ont-elles répondu. Leur condition de vie est très limitée.

Toutes les personnes intéressées à participer à la rencontre de samedi prochain ou l'un d'eux de trouver des solutions aux problèmes du troisième âge peuvent s'inscrire des maintenant en téléphonant à 343-6883 ou 343-6884.

On a senti tout au cours de cette rencontre, nous ont dit les organisateurs, Thérèse Desjardins et Pierre Toussaint, du Service d'éducation permanente de l'université de Montréal, ainsi que Hubert de Ravin des Petits Frères des pauvres, la grande insécurité des personnes âgées.

Une bonne politique sociale favorise la croissance économique (M. Castonguay)

par Solange Chavlin

L'application d'une politique sociale progressive contribue à résoudre bien des tensions dans la société tout en assurant une meilleure croissance économique, a-t-il dit hier, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui s'adressait à des hommes d'affaires.

Bien que des grosses compagnies s'occupent de cette industrie à l'année longue, dit-il, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui s'adressait à des hommes d'affaires, a-t-il dit hier, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui s'adressait à des hommes d'affaires, a-t-il dit hier, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui s'adressait à des hommes d'affaires, a-t-il dit hier, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui s'adressait à des hommes d'affaires, a-t-il dit hier, le ministre des affaires sociales

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

* Chaque parution coûte \$4.20 le pour
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain
* Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

* Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
* Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain

A VENDRE

COURS D'ANGLAIS, efficace. Collier MacMillan, comprenant : 2 manuels, 60 cahiers, un magnétophone à 4 pistes. Prix \$250. Particulier. Tél. 488-0633. 23-10-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEAU IMMEUBLE

• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck.

3 1/2 - \$170
Tél. 738-8693
273-4451 J.N.O.

APPARTEMENTS A PARTAGER

NOUVEAU-BORDEAUX. 3 1/2 moderne, bien meublé, foyer, à partager avec jeune fille (20 - 28 ans) \$75 par mois. Tél. 336-6373. 19-10-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier. Jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

MEUBLES ANTIQUES en pin à vendre. Appeler après 5 p.m. à 678-4100. 21-10-72

COLLECTION PRIVEE de meubles québécois authentiques et rares tels que : encoignure, banc de quai, armoire à seaux, table à barrière, chaise de moine, etc. Tél. 1-584-2631 après 6 p.m. 23-10-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

ILE DES SOEURS, spacieux, 2 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, vue sur parc, près centre d'achats et écoles, \$251, mois incluant garage. Jusqu'en mai 1974. Tél. jour 874-3828, soir 761-5120. 20-10-72

ARTICLES A VENDRE

ENSEMBLE SKI-DOO, bleu marin, double rouge, neuf, 7 ans, très bon prix. Aussi d'autres vêtements garçon 3 à 7 ans, à partir de \$0.50. Tél. 271-7177 soir. 19-10-72

Matériel complet de RELIURE. Etat neuf. Tél. 473-6644. 19-10-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO 73 AU PRIX DE 1972 chez seulement un concessionnaire dans tout le Québec. Commandez la vôtre maintenant chez Fort Chambly Automobiles, 2575 rue Bourgogne, Chambly. Tél. 658-6623. 28-10-72

MEILLEURE ALLOCATION
VOLVO POUR VOTRE
ÉCHANGE

VOLVO 1970, 142S
Toute équipée \$2495.

VOLVO 1970, St-wagon
Tres propre \$2795.

VOLVO 1968, 142S
En bonne condition \$1595.

VOLVO 1967, 144S
Automatique, radio \$1295.

400 boul. DÉCARIE,
(Nord boul. Métropolitain)
748-8807 21-10-72

CHALETES DEMANDES

DEMANDE location chalet avec foyer dans Laurentides, 2 semaines période des Fêtes. Gaston Lambert 871-2200 ou 672-8555 (soir). 17-10-72

BUREAUX A LOUER

DANS LE
VIEUX-MONTRÉAL

Édifice commercial nouvellement rénové. Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.

211 du St-Sacrement
Tél.: 844-3361
poste 238 J.N.O.

CHALETES A VENDRE

DOMAINE STE-AGATHE: style Bavaois, neuf, 5 1/2, face pente de ski, flanc montagne, foyer-pierre, toit cathédrale. Piscine, équitation. Tél. 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-11-72

BROMONT: chalet suisse, hivernisé, meublé, grand terrain près de plusieurs activités, \$15,000. M. L.S. Thérèse Bienvenu 653-2496. Immeuble Westgate, courtiers. 18-10-72

COURS PRIVES

MATHEMATIQUES, niveau secondaire, méthode moderne. Tél. après 5 p.m. 527-1490. 20-10-72

DIVERS

DACTYLO, sténo, français, anglais, comptabilité, mathématiques, diplômes. Location, vente, achat, réparation, échanges dactylos neufs, usagés, additionneuses, dictaphones, enregistreurs d'appels téléphoniques téléviseur, Frère St-Yves. Tél. 332-0044, 688-5777. 3-1-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave, en sous-œuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. 388-2137, 669-2547. 3-1-72

BRIQUE, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers. Réparons, fondation, creusons cave, enrayons eau des murs, assurance incluse. Estimé gratuit. Tél. 642-4077.

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE

Sténo-dactylo, parfaite connaissance de l'anglais, connaissance d'usage du français. Capable d'assumer la responsabilité d'organisation d'un secrétariat syndical. Salaire à discuter.

Pour rendez-vous: 744-4989 18-10-72

SECRÉTAIRE bilingue pour étude de brevets. Bonne connaissance de l'anglais et du français; dictaphone et transcription; secteur de la Savane. Tél. 735-4574 M. Dubuc. 19-10-72

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE
\$550. ET PLUS

Centre-ville, urbaniste et architecte conseils. Personne dynamique, sténo-dactylo. Esprit d'initiative. Emploi rapide. Tél. jour 871-9202, soir 739-0560. 23-10-72

HOMMES DEMANDES

GARDERIE: Moniteur mâle, français, expérience préférable. Appelez 842-8836 poste 20. 18-10-72

PHARMACIEN diplômé, plein temps, bonnes conditions de travail. Salaire selon compétence. A. Charbonnier, Lac Mégantic. Tél. (819) 583-0187 ou (819) 583-1916. 19-10-72

HOMMES OU FEMMES
DEMANDES

Etes-vous qualifié pour augmenter vos revenus de \$10,000 par année à temps partiel? Pour le savoir téléphonez à 658-6172 entre 9 a.m. à 1 p.m. 17-10-72

LOGEMENTS DEMANDES

JEUNE couple recherche logement dans le secteur de l'Université de Montréal ou N.D.G. Exigences: libre en décembre ou janvier, 5 à 6 pièces, foyer naturel,oyer mensuel \$200, ou moins incluant taxes et chauffage. Tél. soir 737-5896. 18-10-72

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: boul. Dollard, haut-duplex 8 pièces chauffées, eau chaude, fenêtres Rusco, garage. \$275. Tél. 274-4901 18-10-72

LOGEMENTS A PARTAGER

OUTREMONT: jeune femme avec enfant, âge scolaire, partagerait logement, 5 1/2, chauffé. Bienvenue étudiant-étudiante universitaires. Préférence québécois. \$18. par semaine. Tél. 271-7177 soir. 19-10-72

MAISONS A LOUER

ST-LAMBERT: (Préville en bas) 22 de Provence, joli cottage détaché, grand terrain, chauffé, taxes payées. Libre fin novembre \$300. Tél. 671-5690 ou 672-6335. 23-10-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est. rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b.péd., b.p.h., l.v.s. lettres. Tél. 288-2332 de 3h à 8h p.m. J.N.O.

SEUL (E)Laissez l'Agence Marie-Joséphine, fondée en 1953, vous apporter un amour durable. Tél. 321-6785 Québec 683-7961 16 à 9 p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

REPENTIGNY: bungalow, 9 pièces, 4 chambres à coucher, terrain 100' x 100', \$23,000. Tél. 581-0757. 19-10-72

LONGUEUIL: très belle résidence à double palier, 8 pièces, 4 chambres, tapis dans toute la maison, le tout décoré magnifiquement. Garage. Très beau terrain. Comptant \$5,000. Appelez François Thibault 679-8220 ou 674-6789. Immeubles Westgate, courtiers. 18-10-72

STE-JULIE: Désirez-vous la tranquillité et le confort? Bungalow brique 1970, construction soignée, 3 chambres, salon avec foyer, dinette porte-patio, mur à mur, 4 pièces. Immeuble terrain, \$18,500. M.L.S. Thérèse Bienvenu 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 18-10-72

OUTREMONT
Cottage détaché

Maison complètement rénovée, 2 1/2 salles de bains, bibliothèque et salle familiale au rez-de-chaussée. Nouveau MLS - \$52,000.

Mme Fortin - 934-0514
ISABELLE LAFRENIÈRE INC.
courtiers
482-1381
"Notre intuition femme vous aide"
18-10-72

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1- Qui suit ou qui accompagne une chose principale.
- 2- Coffre à compartiments.
- 3- Se rendre. - Nettoyer.
- 4- Numéro. - Loyale.
- 5- Oiseau des îles Mascariennes. - Au Canada, on l'appelle caribou.
- 6- Mouche qui pond près des narines des moutons. - Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps.
- 7- Cérum. - Molybdène. - Patrie d'Abraham.
- 8- Du verbe nuire. - Qui exprime un accord complet.
- 9- Oter. - Unité de vitesse dans les transmissions télégraphiques.
- 10- Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse. - Alui.
- 11- Téléimprimeur. - Eminence.
- 12- Homme misérable. - Instrument chirurgical.

Verticalement

- 1- Quitter, laisser entièrement.
- 2- Qui a une certaine couleur. - Qualité de ce qui est un.
- 3- Poil des paupières. - Se déplacer alternativement dans un sens et dans l'autre, en repassant par les

- mêmes positions.
- 4- Qui ne brûle pas (fém.). - Pronom personnel.
- 5- Titre anglais. Tour - Couche pigmentaire de l'iris.
- 6- Sélinum. - Etre imaginaire. - Propre.
- 7- Lisière d'un bois. - Qui a souffert la mort plutôt que de renoncer à sa foi.
- 8- Grand portefeuille à dessin. - Mèche de cheveu rebelle.
- 9- Passer un rouleau sur. - Ecrivain norvégien; auteur de maison de poupée.
- 10- Fixe les rênes à. - A moi.
- 11- Petit cube. - Qui a des noeuds (fém.).
- 12- Ardeur, enthousiasme. - Toute femme.

Solution d'hier

1. 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
CHIEF JOINDRE
ROCADE FOUE
AMANT GAVE
NEIGE TOILE
OIL FRENTER
LEUR ALLIER
O RAVIN D'AC
GOLETTE PSI
EMPIRE LAHUR
PEPE PUERTI

AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME



DÉBUT ENCOURAGEANT — Auteur de deux buts samedi contre les Rangers de New York, Jacques Lemaire (25) s'apprête à mettre le gardien Ed Giacomin à l'épreuve malgré la présence du défenseur Rod Seiling. Yvan Cournoyer, l'un des nombreux artisans de la victoire de 6-1 du Tricolore, contourne le filet adverse. (Photo Le Devoir par Delor)

LES SPORTS À LA PIGE

MAURICE RICHARD abandonnera-t-il définitivement le poste d'instructeur des Nordiques de Québec, dans l'association Mondiale de hockey? C'est la question que se posent les milliers d'amateurs de hockey de la Belle Province à la suite du départ précipité du "Rocket", qui est revenu à Montréal en fin de semaine afin de prendre une semaine de repos. Le directeur général des Nordiques, Marius Fortier, a révélé que Richard était traumatisé par les dimensions énormes de sa nouvelle tâche et qu'il se sentait démuné devant cette fonction et que la tension allait même jusqu'à lui faire perdre la mémoire derrière le banc. Dans le cas où Richard n'assumerait plus ses responsabilités de pilote, le dépitiste en chef des Nordiques, Maurice Filion, se verrait vraisemblablement offrir le poste. Quant à Richard, il remplacerait Filion comme éclairer.

BOBBY ORR, pressenti pour jouer au cours des matches de fin de semaine, ne revêtira l'uniforme des Bruins de Boston que lorsqu'il sera complètement guéri. C'est du moins ce qu'a déclaré hier l'instructeur Tom Johnson qui ne veut pas brusquer le retour au jeu de son défenseur étoile. "Bien qu'il veuille jouer dès maintenant, Bobby nous sera plus utile lorsqu'il aura totalement retrouvé sa forme", a expliqué Johnson.

MARK DONOHUE, dans un geste magnanime, a ralenti au cours du dernier des 90

tours de piste pour laisser son coéquipier George Follmer, de l'écurie Porsche-Penske, le dépasser et le battre par une seconde, avant-hier à Monterey (Calif.), lors de la course Laguna Seca, avant-dernière épreuve de la saison dans la série Can-Am-Amerique pour voitures du groupe 7. Follmer, avec 110 points, a non seulement décroché la première bourse de \$18,200, devant 46,300 amateurs, mais il s'est aussi assuré le championnat 1972 de la série Can-Am, mettant fin à la longue domination de l'équipe McLaren. Peter Revson, champion de l'an dernier, et Denis Hulme, les deux pilotes de McLaren, n'ont pu, une fois de plus, terminer l'épreuve.

LES WARRIORS du collège Loyola et les Clansmen du collège MacDonald demeurent invaincus jusqu'à leur section respective, au football universitaire québécois. Loyola a une fiche de 4-0, à la suite de deux brillantes victoires d'affilée sur le collège Bishop's, la dernière au compte de 47-7, tandis que MacDonald a une fiche de 3-0. Le Vert-et-Or de l'instructeur Tony Heffernan, de l'Université de Sherbrooke, talonne toutefois les Clansmen avec une fiche de 2 victoires et un match nul, et pourrait bien passer au sommet lorsque les deux équipes s'affronteront sous peu. MacDonald, qui a été relégué de la section Bleue à la Blanche cette année à la suite du retrait des Carabins de l'Université de Montréal, n'a pas encore accordé un point à l'adversaire jusqu'ici et ne sera pas une proie facile.

Football

LIGUE CANADIENNE

Section Est	T	C	Pl	S	Pts
Orkan, O.	0	39	12	5	80
Sunier, H.	0	21	8	8	53
Sweet, M.	0	20	0	0	48
Henley, H.	0	19	8	5	48
MacMillan, T.	7	0	0	0	42
Coffey, H.	7	0	0	0	42
Buchanan, H.	6	0	0	0	36
Brown, M.	6	0	0	0	36
Andrusyshyn, T.	0	3	6	13	34
Dalla Riva, M.	5	0	0	0	30
Allen, T.	5	0	0	0	30
Wellesley, O.	5	0	0	0	30
Gabriel, H.	5	0	0	0	30

Section Ouest

	T	C	Pl	S	Pts
Cutter, E.	0	30	18	13	87
Herron, W.	15	0	0	0	90
Jonas, W.	1	39	13	3	87
Robinson, C.	1	29	17	0	87
Reed, S.	12	0	0	0	72
Gera, C.-B.	0	21	14	4	67
Shaw, C.	11	0	0	0	66
Young, C.-B.	10	0	0	0	60
Abendschan, S.	0	31	7	6	58
Thorpe, W.	9	0	0	0	54
McGowan, E.	9	0	0	0	54

LIGUE NATIONALE

DIVISION AMÉRICAINNE

Est	G	P	Moy	Pp	Pc	Pts
Miami	5	0	1,000	121	64	124
JETS de N.Y.	3	2	600	163	124	84
BUFFALO	2	3	400	105	120	72
N-ANGLETERRE	2	3	400	105	120	72
BALTIMORE	1	4	200	74	98	58

Centre

	G	P	Moy	Pp	Pc	Pts
CINCINNATI	4	1	800	96	70	110
PITTSBURGH	3	2	600	106	86	86
CLEVELAND	2	3	400	71	97	72
HOUSTON	1	4	200	63	142	58

Ouest

	G	P	Moy	Pp	Pc	Pts
OAKLAND	3	1	700	127	81	104
KANSAS CITY	3	2	600	122	91	91
SAN DIEGO	2	2	500	90	109	86
DENVER	2	4	200	98	143	72

DIVISION NATIONALE

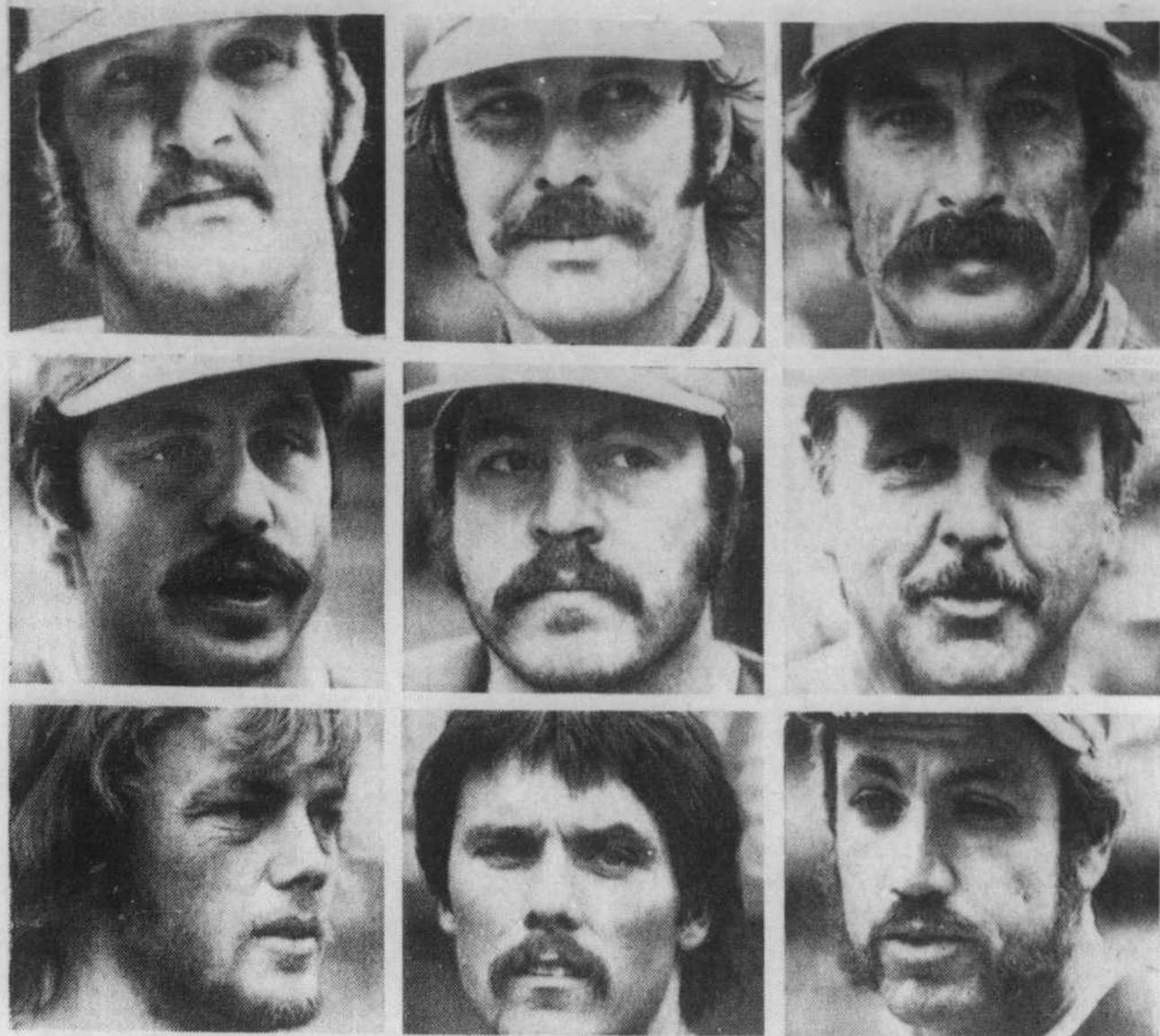
Est	G	P	Moy	Pp	Pc	Pts
WASHINGTON	4	1	800	118	58	110
DALLAS	4	1	800	102	49	104
GIANTS de N.Y.	3	2	600	125	103	86
ST-LOUIS	2	3	400	61	102	72
PHILADELPHIE	0	5	000	38	130	30

Centre

	G	P	Moy	Pp	Pc	Pts
DETROIT	3	1	750	104	97	104
GREEN BAY	3	1	750	76	60	104
MINNESOTA	2	2	600	109	89	86
CHICAGO	1	3	300	92	108	72

Ouest

	G	P	Moy	Pp	Pc	Pts
LOS ANGELES	3	1	700	115	68	104



Wes Stock, spectateur et héritier présomptif

OAKLAND (PA) — L'instructeur Wes Stock, le seul membre des Athletics d'Oakland arborant une coiffure conservatrice, est l'héritier présomptif du plus intéressant personnel de lancers du baseball majeur.

«Ce personnel de lanceurs est tout simplement exceptionnel d'autant plus qu'il est jeune et qu'il va s'améliorer», s'est exclamé Stock.

L'instructeur de 38 ans n'est présentement qu'un simple spectateur ou presque de la Série Mondiale. Il n'a été engagé par les champions de la ligue américaine que depuis un mois alors qu'il était encore avec les Brasseurs de Milwaukee. Stock est passé aux Athletics dans le but de succéder à Bill Posedel qui, à 66 ans, a pris la sage décision de prendre sa retraite.

«Je trépigne d'impatience à la pensée de travailler avec de tels lanceurs car à Milwaukee, il ne faut pas se le cacher, le talent des lanceurs n'était pas le même, a révélé Stock.

Les Brasseurs, qui se sont classés bons derniers dans la section Est de la ligue américaine, ont permis à Stock de joindre les rangs des Athletics une semaine avant la fin du calendrier régulier dans le but de se familiariser avec sa nouvelle équipe tout en apportant son expérience à une formation devant participer aux éliminatoires.

Une moustache? «Tu devras porter la moustache et avoir les cheveux long», lui a expliqué le joueur de 3ème-but Sal Bando sur un ton moqueur. La très grande majorité des joueurs des Athletics ont une moustache et les cheveux longs, et la plupart des lanceurs affichent des moyennes de points mérités inférieures à 3.00. Le personnel des Athletics a conservé une m.p.m. de 2.55 au cours de la saison.

Bien que ces chiffres soient éloquent, peu de connaissances de baseball ne les ont pris en considération alors qu'ils établissaient les Reds grands favoris pour remporter la Série Mondiale. Depuis les deux défaites des Reds, ces statistiques sont désormais étudiées avec attention.

La majorité des experts a prétendu que la faiblesse

des frappeurs de la ligue américaine était la cause première des succès des lanceurs d'Oakland.

«Je sais pertinemment que ces lanceurs sont excellents car je travaille dans la ligue américaine», a déclaré Stock.

Lors de la partie de ce soir, les joueurs de Sparky Anderson auront l'occasion d'affronter John «Blue Moon» Odom, auteur d'un très beau retour après qu'il eut subi une opération chirurgicale à un bras en 1970. En 1971, Odom conserva un dossier de 10-12, puis de 15-6 cette saison.

«John a amélioré ses balles à effet et son bras est plus fort cette année que l'an passé. Qui sait ce qu'il fera en 1973», a expliqué Stock.

Encore une fois, Vida B. e.

le meilleur lanceur des majeures l'an dernier, sera utilisé en relève si le besoin s'en fait sentir. Blue, un gaucher, n'est employé exclusivement qu'en relève car Darrel Knowles, l'as de la relève chez les Athletics, n'est plus en mesure de lancer à cause d'une fracture du pouce gauche.

Odom, à 27 ans, est le plus âgé des lanceurs d'Oakland.

Jim «Catfish» Hunter, considéré par son gérant Dick Williams comme étant le Robin Roberts de la présente saison, est âgé de 26 ans et possède deux saisons successives de 21 victoires.

Ken Holtzman, 19-11 cette saison, a 26 ans et Blue, 6-10 en 1972, n'a que 23 ans.

C'est ce à quoi Stock pense par les temps qui courent.

ILS FONT LA BARBE AUX REDS ! Décidément, le sport professionnel est en pleine évolution. Qu'ils soient barbus, moustachus ou chevelus, ces Athletics d'Oakland ne se montrent pas moins supérieurs aux Reds de Cincinnati, jusqu'ici du moins dans la présente Série Mondiale. On reconnaît (de g. à dr., de haut en bas) Don Mincher, Mike Cullen et Bob Locker; Sal Bando, Dick Green et le gérant Dick Williams; Dave Duncan, Ted Kubiak et Mike Epstein. (Téléphoto PA)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Detroit	4	0	22	8	7				
Montreal	3	0	14	3	7				
Buffalo	3	0	1	6	7				
Boston	2	2	0	20	16	4			
Rangers	2	3	0	16	21	4			
Toronto	1	2	1	10	12	3			
Vancouver	1	2	1	12	17	2			
Islanders NY	1	3	0	9	12	3			
Ouest	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Pittsburgh	4	1	0	17	8	8			
Chicago	1	1	0	18	14	6			
Philadelphia	1	2	1	10	14	3			
Minnesota	1	2	1	11	14	3			
St-Louis	1	3	1	8	15	3			
Atlanta	1	3	1	8	15	3			
Los Angeles	1	5	0	17	30	2			
Californie	1	3	0	9	12	3			

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Quebec	7	0	0	48	18	14			
Cornwall	6	1	0	39	24	12			
Shawinigan	4	2	0	29	28	8			
Sherbrooke	3	3	1	30	37	7			
Laval	3	3	0	30	36	6			
Montréal	1	3	1	20	23	3			
Trois-Rivières	1	4	1	30	32	3			
Drummondville	1	5	0	24	36	2			
Hershey	0	5	1	27	43	1			

ASSOCIATION MONDIALE									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Cleveland	2	0	0	5	2	4			
New York	2	1	0	17	12	4			
N. Angleterre	1	1	0	4	3	2			
Quebec	1	1	0	6	12	2			
Philadelphia	0	2	0	3	9	0			
Ottawa	0	2	0	10	15	0			

LIGUE AMÉRICAINNE									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Providence	4	1	0	27	16	8			
Rochester	3	0	0	14	8	6			
Boston	3	2	0	19	19	6			
Sherbrooke	3	2	0	25	24	6			
Springfield	2	2	1	23	26	5			
N. Ecosse	2	1	1	18	11	5			
New Haven	1	4	0	12	18	2			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO									
Est	g	p	n	bp	bc	pts	g	p	n
Peterborough	7	1	0	49	29	14			
Toronto	6	2	0	47	32	12			
Ottawa	5	1	0	36	19	10			
London	3	1	1	27	17	8			
Hamilton	3	3	1	31	39	7			
Oshawa	2	3	0	26	22	6			
St-Catharines	2	3	1	33	34	6			
Sudbury	2	4	1	30	38	5			
Kitchener	0	7	1	31	52	1			
S. Ste-Marie	0	8	1	23	60	1			

The New York Times

By the way, the...

...the...

Dégringolade des pétroles de l'ouest

de 1997 à 1998, à 420 12, une baisse de 1.

Ventures					Haut Bas					Ferm. Ch					Ventures					Haut Bas					Ferm.				
Industrielles																													
abitibi	2143	5915	11/2	9 1/2	+ 10	CP Inve w	3095	285	275	275	CP Ltd	8252	1434	14	14	Con Salt	3400	1519	18	18	Con Salt	3400	1519	18	18				
AcKlands	1713	13112	11/2	11 1/2	+ 10	CP Ltd	8252	1434	14	14	Con Salt	3400	1519	18	18	Con Salt	3400	1519	18	18	Con Salt	3400	1519	18	18				
AcKlands 2p	300	31434	13/2	13 1/2	+ 10	Con Salt	3400	1519	18	18	Con Salt	3400	1519	18	18	Con Salt	3400	1519	18	18	Con Salt	3400	1519	18	18				
Acres A	425	544	43/2	43 1/2	+ 10	Con Tire A	2970	1524	19	19	Con Tire A	2970	1524	19	19	Con Tire A	2970	1524	19	19	Con Tire A	2970	1524	19	19				
Acres w/	715	385	365	365	+ 10	C Utilities	3400	1519	18	18	C Utilities	3400	1519	18	18	C Utilities	3400	1519	18	18	C Utilities	3400	1519	18	18				
Ag	2395	13123	12/2	12 1/2	+ 10	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18				
Agna	2395	13123	12/2	12 1/2	+ 10	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18				
Aled M	950	495	480	480	+ 10	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18	C Utili	3400	1519	18	18				
Al	101	5172	171/2	17 1/2	+ 2	Canron	55	1123	120	120	Canron	55	1123	120	120	Canron	55	1123	120	120	Canron	55	1123	120	120				
Alcan	6227	9222	22	22	+ 1/2	Capit Div	1600	55	55	55	Capit Div	1600	55	55	55	Capit Div	1600	55	55	55	Capit Div	1600	55	55	55				
Alco	525	525	525	525	+ 10	Carma D	200	714	7	7	Carma D	200	714	7	7	Carma D	200	714	7	7	Carma D	200	714	7	7				
Alco Cent	600	51012	10	10	+ 10	Carma D	200	714	7	7	Carma D	200	714	7	7	Carma D	200	714	7	7	Carma D	200	714	7	7				
Alpoma S1	2720	13123	13	13 1/2	+ 10	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2				
Alpoma S2	2720	13123	13	13 1/2	+ 10	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2				
Alliance	220	5616	6 1/2	6 1/2	+ 10	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2				
Alumin pr	220	5616	6 1/2	6 1/2	+ 10	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2	Cassidy L	300	1616	6 1/2	6 1/2				
Alumin pr	220																												

[illegible]

En affaires comme dans la vie, le phénomène de croissance peut devenir un casse-tête. Car, il faut de l'argent pour grandir. Si cet argent est disponible à un coût avantageux, l'augmentation des ventes, du fond de roulement et des profits suivront. La Banque de Montréal est disposée à assurer votre croissance. Les directeurs de succursales sont prêts à collaborer à l'établissement du prêt qui vous convient et à vous fournir une marge de crédit. Une telle marge de crédit englobe le financement à court et à moyen terme de même qu'à long terme, bien souvent. Ce financement peut être en vue de l'achat d'équipement, de l'amélioration du fond de roulement etc. Signalons que pour accélérer la procédure, la plupart des décisions de crédit se prennent localement. Consultez votre directeur de succursale. Il étudiera vos problèmes et vous proposera le mode de financement qui vous convient. Voici ce qu'a fait la Banque de Montréal pour assurer la croissance de ces trois entreprises:

Le Préféré des Ecossais



BELL EXTRA SPECIAL

Le scotch Numéro Un en Ecosse

Banque de Montréal

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

W. P. Woodworth

M. Warren P. Woodworth a été élu vice-président du marketing d'International Paper Sales Company Inc. lors d'une réunion du conseil d'administration de cette compagnie. M. Woodworth qui était vice-président de la division Ouest, succède à M. J. Hugh Whalen, élu président d'IPSCO., filiale de la Compagnie Internationale de Papier du Canada qui est responsable du marketing et de la vente du papier journal à travers le monde. M. Woodworth a poursuivi ses études primaires et secondaires dans la ville de Québec et a ensuite fréquenté l'Université Queen's et l'Université McGill où a reçu un diplôme en commerce en 1954. Il est entré au service d'IPSCO. la même année et a occupé divers postes importants notamment à la division Est à New York et à la division Ouest à Chicago. En 1961 il a été nommé vice-président de cette dernière division. Dans ses nouvelles fonctions, M. Woodworth quitte Chicago pour venir habiter Montréal.

Un grossiste de marchandises sèches qui totalise \$3,250,000 de ventes s'implante dans de nouveaux marchés.

Il y avait possibilité d'ajouter de nouveaux articles à son commerce. La Banque de Montréal augmenta sa marge de crédit afin de financer l'achat de marchandises et les comptes à recevoir.

\$18,000,000 de ventes et les affaires augmentent.

cette compagnie, une entreprise à succursales multiples, avait besoin de capitaux pour acquérir une autre entreprise de même nature. La Banque de Montréal a consenti un prêt contre cession des marchandises et des comptes à recevoir afin de financer une partie de la transaction.

Un imprimeur signe une entente de fusion.

Le propriétaire d'une entreprise au chiffre d'affaires de \$250,000 avait besoin de capitaux pour acheter une autre compagnie. La Banque de Montréal accepta de financer une partie de la transaction et lui assura une nouvelle marge de crédit en rapport avec l'accroissement de ses ventes.

Guy St-Pierre à des industriels anglophones

"Changez d'attitude"

par Denis Giroux

Fortement déçu de la sous-représentation des francophones parmi les quelque 300 délégués de la Canadian Electrical Manufacturers Association venus l'entendre hier, le ministre Guy Saint-Pierre a pressé les manufacturiers de produits électriques de donner une plus grande place, dans leur entreprise, à la réalité d'un Québec francophone.

"Je songe ici en particulier, a dit le ministre de l'industrie et du commerce, à la rareté des francophones dans les hautes sphères industrielles et je prends à témoin la liste des participants à la rencontre d'aujourd'hui. Dans une industrie où le Québec compte près de 30% de la production, votre assemblée compte un pourcentage nettement moindre de francophones."

Venu exposer les grandes lignes du projet d'aménagement hydroélectrique de la baie James à des industriels que cela concerne particulièrement, le ministre Saint-Pierre n'a pu s'empêcher, contre son habitude, de soulever la question linguistique en présence de représentants de la haute direction de sociétés comme Cdn. General Electric, Northern Electric, Westinghouse etc...

M. Saint-Pierre a souligné

que quand ces entreprises établissent des usines en Europe ou ailleurs, elles se soucient au plus haut point de recruter des talents sur place. Or au Québec, il semble que cela soit beaucoup moins le cas.

"Je crois qu'en ce moment précis, un changement d'attitude est nécessaire chez certains industriels anglophones du secteur électrique" a affirmé le ministre.

M. Saint-Pierre s'est dit conscient que pendant longtemps les québécois avaient boudé l'entreprise privée et les disciplines économiques en général, mais cela a changé. M. Saint-Pierre a fait miroiter aux industriels un double attrait qui puisse les amener à s'intégrer davantage à la réalité québécoise.

M. Saint-Pierre a d'abord évoqué la situation et le contexte particulier du Québec qui en font un terrain d'expérimentation de choix pour des entreprises qui veulent vendre à l'étranger. Puis, M. Saint-Pierre a rappelé qu'environ 2 milliards de contrats seraient accordés à des spécialistes du secteur électrique par suite du développement de la baie James. Et dans ce cas, il est évident que nous cher-

chons à favoriser d'abord, à coût et qualité égale, les entreprises établies au Québec, a dit le ministre.

A la suite de son exposé, M. Saint-Pierre a fait part à un groupe de journalistes de son étonnement de voir le Québec être mieux perçu en Europe et aux États-Unis que dans le reste du Canada. Cela nous fait nous poser de sérieuses questions sur notre appartenance au pays et pour savoir où sont nos véritables liens et intérêts.

Le ministre Saint-Pierre a suggéré aux entreprises du secteur des produits électriques d'aller moins parcimonieusement lorsqu'elles engagent les francophones afin que ceux-ci ne se retrouvent pas seuls, isolés dans un "véritable désert" dans l'entreprise qui les a engagés. De plus, a dit M. Saint-Pierre, l'entreprise ne devrait pas hésiter à défrayer le coût d'adaptation de certains employés francophones hors du Québec afin que ceux-ci retrouvent hors de la province des services dont ils jouissent ici mais qui sont quasi-inexistants ailleurs.

Délaissant la question linguistique, M. Saint-Pierre conclut son exposé en évoquant "la perspective d'une spécialisation des provinces canadiennes".

"Ainsi, si l'Ontario possède à elle seule le gros du secteur automobile canadien, l'ouest pourrait prétendre à un progrès rapide dans le secteur des pétroles et le Québec au développement accéléré de tout le secteur énergétique".

Robin Hood Multifoods acquiert Coorsh & Sons

Robin Hood Multifoods Ltd. a conclu un accord de principe avec la compagnie S. Coorsh & Sons Ltd., fabricants de viandes traitées et de spécialités alimentaires de Montréal. En vertu de cette entente, Robin Hood achètera, pour une somme non-dévolue, toutes les actions en circulation de la firme Coorsh dont les ventes se sont chiffrées à plus de \$13 millions l'an dernier.

M. Daniel Coorsh, président de l'entreprise familiale, conservera la direction de l'exploitation de la compagnie.

S. Coorsh & Sons Ltd. est le plus grand producteur de viande fumée et de bœuf salé au Canada. Les autres principaux produits Coorsh pour les marchés alimentaires et de consommation comprennent des charcuteries, salades, pizzas préparées et desserts à la gelée.

La compagnie a été fondée à Montréal en 1916 par feu Sam Coorsh et elle fut incorporée sous sa raison sociale actuelle en 1949. Coorsh exploite trois usines dans la région de Montréal et une à Calgary.

Un magasin Dupuis pour Blanc Sablon

Dupuis Frères construira un magasin à Blanc Sablon et envisage toujours, sans qu'une décision n'ait encore été prise, de faire de même à Sept-Îles.

C'est ce qu'affirme M. Marc Carrière, président de Dupuis Frères dans un communiqué remis à la presse hier. M. Carrière estime que la population de 65.000 vivant à Blanc Sablon constitue un marché de choix qui est encore mal ex-

plé. M. Carrière qui n'a pu être rejoint pour préciser le montant de l'investissement de Blanc Sablon conclut son communiqué en disant: "Après avoir vu l'essor économique d'une ville comme celle de Sept-Îles en quelque 15 années, je n'hésite pas à m'installer à quelque 500 milles plus au nord (sic), car j'y vois un grand avenir."

Commerce mondial

Les E.-U. ne peuvent plus soutenir la concurrence?

par Richard Anco

MONTEBELLO (PC) — Il est temps de décharger les États-Unis de la responsabilité du maintien de l'or dans le commerce mondial, a affirmé hier un homme d'affaires américain.

Selon M. James H. Ingersoll, de Chicago, vice-président international de Borg-Wagner Corp., il faudrait partager cette tâche entre les pays économiquement forts.

Dans un discours vigoureux prononcé à l'inauguration de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des exportateurs, M. Ingersoll a préconisé la création d'un système de commerce mondial concurrentiel qui soit à la fois libre et juste.

"La vérité brutale, c'est que les États-Unis ne sont plus les dirigeants incontestés du monde économique."

Pour mesurer l'incapacité du pays à soutenir la concurrence, il n'y a qu'à observer le déficit commercial de \$2.9 milliards accusé en 1971. Cette année, le total passera à \$6 ou \$7 milliards.

Tout en se défendant de vouloir établir une barrière protectionniste autour des États-Unis, M. Ingersoll a indiqué qu'un commerce équitable comportait des conditions équitables et des transactions empreintes de justice mutuelle.

Les lois qui régissent depuis l'après-guerre le commerce et les paiements internationaux se sont basées sur le concept voulant que les États-Unis soient au premier plan en importance et en concurrence. Ces lois n'ont pas été assez souples pour s'adapter rapidement aux modifications économiques qui se sont effectuées depuis quatre ans.

Le gros changement des années '60, c'est que nos exportations de produits finis ont augmenté de 110 pour cent, alors que celles de l'Allemagne occidentale augmentaient de 200 pour cent et celles du Japon de 400 pour cent, a indiqué M. Ingersoll.

"Nos associés commerciaux ont pu réaliser des gains aussi considérables grâce à la conclusion d'ententes com-

merciales discriminatoires, à des programmes d'exportation plus agressifs que ceux de l'Amérique et au fait que notre capacité de concurrencer a été diminuée par une hausse rapide des coûts de main-d'œuvre sans augmentation proportionnelle de productivité."

Selon l'homme d'affaires, le déficit de la balance commerciale des États-Unis avec le Japon constitue le principal problème commercial américain. M. Ingersoll s'est toutefois élevé contre ce qu'il a appelé les blocs commerciaux isolationnistes. Il a parlé du Marché commun où l'établissement possible de barrières permettrait difficilement aux autres pays de faire commerce avec les pays membres sans avoir d'opérations manufacturières avec la CEE.

M. Ingersoll s'est attaqué aux Américains qui ont préconisé une augmentation des tarifs, des contingents et

d'autres mesures protectionnistes pour résoudre les problèmes. Plusieurs mesures protectionnistes, dont certaines sont appuyées par le travail organisé, visent à restreindre la croissance des corporations multinationales. Les syndicats considèrent ces entreprises comme des exportateurs d'emplois.

"Un projet en particulier, la loi Burke-Hartke, si elle est appliquée, éliminerait immédiatement 360.000 emplois au Canada, a affirmé M. Ingersoll. Depuis, si elle est appliquée, nous sommes certains que nos partenaires commerciaux, y compris le Canada, prendraient des mesures de représailles immédiates."

Un pays fait mieux de se spécialiser dans les domaines où il a un avantage relatif et de faire affaires avec les autres pays pour le reste au lieu de vouloir tout produire lui-même, a soutenu l'homme d'affaires.

L'Hydro: \$50 millions

L'Hydro-Québec a émis hier sur le marché canadien pour \$50 millions d'obligations portant un taux d'intérêt nominal de 8 1/2%.

Ces obligations, vendues au pair, sont rachetables en 1996.

Crédit Foncier

Fondé en 1880

Rapport intérimaire du 1^{er} janvier au 15 septembre 1972

Crédit Foncier Franco-Canadien

	1972	1971
Revenus	\$ 21 526 000	\$ 16 246 000
Dépenses	16 256 000	12 129 000
Bénéfice avant impôts	\$ 5 270 000	\$ 4 117 000
Provision pour impôts	2 352 000	1 971 000
Bénéfice net	\$ 2 918 000	\$ 2 146 000
Bénéfice net par action	\$ 3.40	\$ 2.51
Total de l'actif	\$ 371 112 000	\$ 307 074 000
Prêts hypothécaires	333 180 000	261 233 000
Obligations, billets et emprunts de banque	302 076 000	246 007 000
Part des actionnaires	49 824 000	47 990 000

(Chiffres non soumis aux vérificateurs)

Le bénéfice net de la Société pour la période du 15 juin au 15 septembre 1972 s'est élevé à \$1 106 000, ou \$1.29 par action contre \$1.02 par action l'année précédente, soit une augmentation de 26%. Le bénéfice net pour la période de 8 mois et demi, du 1^{er} janvier au 15 septembre 1972, ressort à \$2 918 000 ou \$3.40 par action contre \$2.51 en 1971, soit une augmentation de 36%.

La Société a ouvert en septembre un bureau à London en Ontario, portant ainsi à 13 le nombre de ses bureaux à travers le pays.

connaissiez vos droits!

Le Bill 45 est là pour vous protéger. Boulevard-Dodge, persuadé comme toujours que le consommateur devrait être parfaitement informé de ses droits lorsqu'il achète une voiture, a fait préparer une version simplifiée du texte du Bill 45 qui se rapporte à la vente des voitures. Cette version est facile à lire et à comprendre pour la plus grande majorité des gens. Procurez-vous votre exemplaire de cette version du Bill 45 chez Boulevard-Dodge. Elle est gratuite et n'engage aucune obligation de votre part. Elle vous sera utile.

venez visiter nos nouvelles voitures 1973



CHRYSLER • POLARA • MONACO
CORONET • DART SPORT
DART SWINGER • CHALLENGER



BOULEVARD
DODGE ★ CHRYSLER
330 ouest boul. Crémazie, 389-7871

SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE

Avis de Dividende

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4 1/2% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE que le conseil d'administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4 1/2% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1.18 par action sur les premières actions privilégiées 4 1/2% émises par la compagnie pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1972 et que ledit dividende sera payé le 1^{er} novembre 1972 par chèque adressé aux actionnaires au registre le 1^{er} octobre 1972.

MONTRÉAL, Qué. 13 octobre 1972.
PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MARCEL PICHÉ, O.C., C.R.
Secrétaire

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE
ACTIONS CLASSE "A" - SANS VALEUR NOMINALE OU AU PAIR

Un dividende de treize cents (\$0.13) par action a été déclaré sur les actions Classe "A" - sans valeur nominale ou au pair - de Dupuis Frères, Limitée, pour la période trimestrielle se terminant le 31 octobre 1972, et sera payable le 15 novembre 1972.

Ce dividende sera payé aux détenteurs de certificats d'actions au porteur, à toutes les succursales au Canada des banques suivantes: La Banque Royale du Canada, La Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale, sur remise du coupon portant le numéro 70 attaché à leurs certificats d'actions, le ou après le 15 novembre 1972. Pour le conseil d'administration,

la secrétaire générale,
Jeannette Perras

Montréal, le 10 octobre 1972.

"C'est quand on voyage souvent qu'on apprécie le mieux Air Canada."

Mon métier, vous le connaissez: une émission ici, un reportage là... Entre-temps: des avions... beaucoup d'avions! Autant que faire se peut, je prends toujours ceux d'Air Canada. J'aime bien Air Canada.

Ses horaires sont les plus accommodants car son choix de vols est très grand. Son personnel, à bord et au sol, est accueillant et efficace. Et dans la grande majorité des cas, ses avions partent et arrivent à l'heure. Autant de choses qu'on apprécie quand on voyage souvent au Canada.

On y va? On y va!

Richard Leclerc

AIR CANADA

On y va dans l'Ouest!

Seule Air Canada vous offre autant de vols vers ces destinations de l'Ouest canadien.

Montréal-Winnipeg:
6 vols par jour
Montréal-Vancouver:
5 vols par jour
Montréal-Calgary:
4 vols par jour

Montréal-Edmonton:
3 vols par jour
Montréal-Regina:
2 vols par jour
Montréal-Saskatoon:
2 vols par jour

Faites vos réservations auprès de notre ami l'agent de voyage ou d'Air Canada.